

2m11.2848.5

Université de Montréal

Les Canadiens d'origine japonaise à Montréal:
Leur processus d'intégration dans la vie canadienne

Par

Kuniko Kondo

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M.Sc.)

en Sociologie

Août 2000

© Kuniko Kondo, 2000



3-11-84 R.2

Université de Montréal

Les Chaires d'Études Juives à Montréal
Leur processus d'intégration dans le campus

HM
15
U54
2001
N.004

Centre de Recherche

Le département de

Le département de

Mémoire présenté à la

en vue de l'obtention du

Maitrise en

en

2001

Centre de Recherche



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

**Les Canadiens d'origine japonaise à Montréal:
leur processus d'intégration dans la vie canadienne**

présenté par

Kuniko KONDO

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Christopher McAll	président du jury
Danielle JUTEAU	directrice de recherche
Deirdre MEINTEL	membre du jury

Mémoire accepté le: 11 janvier 2001

Université de Montréal

SOMMAIRE

Le sujet de ce mémoire est l'insertion de la communauté japonaise au Canada et, plus spécifiquement, à Montréal. Nous examinons le processus d'intégration des Canadiens d'origine japonaise au sein de la société canadienne, notamment la façon dont ils ont ajusté leurs comportements aux diverses situations rencontrées au cours des 120 ans de leur présence au Canada.

En premier lieu, à partir d'une analyse historique du développement de la communauté japonaise au Canada, nous faisons ressortir différents éléments susceptibles d'expliquer les transformations de cette communauté.

Dans le deuxième chapitre, nous basant sur les données recueillies lors d'observations participantes, nous analyserons des associations mises sur pied par les Japonais à Montréal ainsi que l'évolution de ces derniers sur le plan socioculturel, en portant une attention particulière à leurs activités et à la redéfinition de leur identité.

Les principaux constats de l'étude du changement d'identité d'une génération à l'autre sont, en premier lieu, la rétention de l'identité japonaise, surtout pour les gens de la première génération. Deuxièmement, on observe le développement d'une "double identité" chez ceux de la deuxième génération qui ont acquis une certaine identité canadienne tout en gardant leur identité japonaise, mais en ayant perdu la langue écrite; enfin, on note la réappropriation de l'identité japonaise par les personnes de la troisième génération qui, généralement, ne parlent toutefois pas la langue japonaise. Cette réappropriation est surtout de nature symbolique.

MOTS CLÉS

Politique d'immigration, communauté japonaise, discrimination/racisme, intégration, identité ethnique.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	i
Table des Matières	iii
Liste des Annexes	vi
Liste des Tableaux	vi
Liste des Cartes	vii
Remerciements	viii
INTRODUCTION	1
Objet, questions de recherche et approches théoriques.....	4
Les théories d'intégration	5
Méthodologie: Recherche documentaire et entrevues	6
Plan du mémoire	8
CHAPITRE I	
LA VIE JAPONAISE AU CANADA	
Historique	
Introduction	10
1. LES FACTEURS DE "PULL-PUSH"	12
1.1 Les facteurs " <i>pull</i> " du Canada	12
1.1.1 La politique d'immigration et le peuplement	13
1.1.2 L'affiliation de la Colombie-Britannique à la Confédération	16
1.2 Les facteurs de " <i>push</i> " du Japon	20
1.2.1 Classes sociales des immigrants japonais	23
1.2.2 Motifs individuels	23
2. LES IMMIGRANTS JAPONAIS AU CANADA	25
2.1 Phase du contact-rencontre (1877-1899)	26
2.2 Phase de la compétition-concurrence/désaccord (1900-1949)	27
2.2.1 L'environnement de travail dans la première époque	28
(A) Occupations	31
(B) Domaines d'activités industrielles japonaises	35
(1) La vie dans l'industrie du bois.....	35
(2) L'industrie minière	36
(3) La pêche	38
a. La réduction des licences de pêcheurs japonais	41
b. Demande du droit de vote	47

(4) L'agriculture	48
2.2.2 Relations internationales – Canada-Angleterre-Japon	51
2.2.3 Changement de l'aspect de la vie des japonaise au Canada	53
2.2.4 La Première Guerre mondiale	54
2.2.5 L'éducation - L'école japonaise au Canada	55
(A) Défauts et mérites de deux systèmes d'éducation	58
(B) L'école de langue japonaise et quelques frictions dans la société canadienne	59
(C) Résultats de l'éducation canadienne	60
2.2.6 Quartier japonais et les activités sportives	61
Activités sportives	62
2.2.7 La vie d'immigrants d'autres souches au Amérique du Nord	63
2.2.8 L'attitude critique de la société canadienne	66
2.2.9 Débuts et essor des <i>Nisei</i>	67
(A) La demande du droit de vote par les <i>Nisei</i>	68
(B) <i>The New Canadian</i> (le journal des <i>Nisei</i>).....	69
2.2.10 La Seconde Guerre mondiale	71
(A) Le déplacement	72
Le plan gouvernemental	72
La modification du plan et le terme du déplacement	77
(B) Participation militaire	79
(C) La politique de la "diffusion".....	82
2.3 Phase d'accommodation/assimilation (après 1949)	84
2.3.1 Le Mouvement de Redressement	84

CHAPITRE II

LA VIE À MONTRÉAL Domaine socio-culturel

Introduction	89
1. LE DÉPLACEMENT VERS L'EST: INSERTION DES JAPONAIS À MONTRÉAL	91
1.1 Montréal – la métropole canadienne	93
1.2 Trouver du logement	95
1.3 Mobilité résidentielle	97
1.4 Discrimination dans la vie quotidienne	98
2. LA COMMUNAUTÉ JAPONAISE À MONTRÉAL, SES INSTITUTIONS ET SES ACTIVITÉS	102

2.1	Centre culturel japonais canadien de Montréal (CCJCM)	105
2.1.1	Changements d'activités et de générations	110
2.1.2	L'achat de la maison du CCJCM	113
	Le plan du compromis	117
	Raison d'être du CCJCM	120
2.2	<i>Le Montreal Bulletin</i>	121
2.3	Église et religions	126
2.3.1	L'Église bouddhiste (bouddhisme)	127
	La question religieuse au Québec	128
2.3.2	L'Église unie japonaise (protestantisme)	130
2.3.3	L'Église Saint-Paul Ibaraki (catholicisme)	131
2.4	Institutions langagières	133
2.4.1	La <i>Hoshuko</i> (cours de rattrapage)	133
2.4.2	Le Centre de la langue japonaise de Montréal	134
2.	LA TRANSFORMATION DES IDENTITÉS ETHNIQUES	136
3.1	Langue japonaise	137
3.2	Fréquentations	140
3.3	Mariages – De l'endogamie à l'exogamie	141
3.4	Coutumes traditionnelles – Le système d' <i>Ié</i>	143
3.5	Habitudes culinaires	144
3.6	Prénoms	146
3.	LA TRAJECTOIRE SOCIO-PROFESSIONELLE DANS LA VIE CANADIENNE	148
4.1	La situation éducationnelle, professionnelle et financière	148
4.2	Marginalisation et double identité des <i>Nisei</i>	151
4.3	Participation politique	153
 CONCLUSION		
	Résumé de l'histoire japonaise au Canada	156
	Le multiculturalisme et les Canadiens d'origine japonaise	157
 BIBLIOGRAPHIE		
		165
 ANNEXE 1 CANEVAS D'ENTREVUE		
		174

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Canevas d'entrevue	174
----------	--------------------------	-----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Evolution de la population d'origine japonaise par province, entre 1901 et 1991	20
Tableau 2	Régions d'origine des dix plus grands contingents d'immigrants japonais au Canada, 1920	24
Tableau 3	Secteurs d'occupation de la population active masculine immigrée, âgée de 10 ans et plus, selon la période d'immigration, pour l'ensemble du Canada comparativement aux immigrants en provenance de l'Asie, 1931	32
Tableau 4	Secteurs d'occupation de la population active masculine immigrée, âgée de 10 ans et plus, classifiée selon le rang des deux principales origines ethniques et celui de l'origine asiatique, 1931.....	34
Tableau 5	Mineurs d'origine japonaise par année	36
Tableau 6	Relevé comparatif des licences de pêche délivrées pour les saisons 1923 et 1922	44
Tableau 7	Pêcheurs de la Colombie-Britannique selon l'origine ethnique, 1923 et 1932	46
Tableau 8	Régions de résidence des agriculteurs d'origine japonaise selon le sexe, 1921	49
Tableau 9	Évolution de quelques aspects démographiques des écoles japonaises entre 1920 et 1941	57
Tableau 10	Portrait de la répartition géographique et de la situation des Canadiens d'origine japonaise, octobre 1942	80
Tableau 11	Âge de la population d'origine japonaise selon le sexe, 1991	104

Tableau 12	Participation des familles à des activités	115
Tableau 13	Raisons de la faible participation aux activités	115
Tableau 14	Coût total du projet et du financement	118
Tableau 15	Population japonaise selon la langue maternelle et le sexe, par groupe d'âge, Canada et Québec, 1991	139
Tableau 16	Population japonaise selon la langue parlée à la maison et le sexe, par groupe d'âge, Canada et Québec, 1991	139
Tableau 17	Types de mariage des Canadiens d'origine japonaise qui sont nés au Canada et ethnicité de leur époux-se, 1991	142
Tableau 18	Niveau de scolarité des Canadiens d'origine japonaise par groupes d'âge selon leur niveau de scolarité, 1986	148
Tableau 19	Catégories professionnelles des Canadiens d'origine japonaise par sexe selon le revenu	150
Tableau 20	Revenus des Canadiens d'origine japonaise selon le sexe, 1991	151

LISTE DES CARTES

Carte 1	Community on the move, 1961	99
Carte 2	Community on the move, 1993	99

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude aux nombreuses personnes qui m'ont appuyée, à un moment ou à un autre pour réaliser ce mémoire. Tout d'abord je remercie ma directrice de mémoire, Madame Danielle Juteau, professeure à l'Université de Montréal, pour la grande qualité de l'encadrement qu'elle m'offre. Je l'assure de toute ma reconnaissance pour le temps consacré au cours du long cheminement de ce projet, même pendant son année sabbatique.

Je voudrais aussi remercier Le Centre Culturel Japonais-Canadien de Montréal (CCJCM), Le *Montreal Bulletin* et Le Centre de Langue Japonaise, des organisations qui m'ont permis de faire mes stages, aussi que les douze personnes qui ont répondu à mes entrevues. Je remercie spécialement, Monsieur Terry Yasunaka, président du CCJCM et Madame Rei Nakashima du *Montreal Bulletin*. Monsieur Tsuneharu Gonnami, bibliothécaire du Asian Library, de l'University of British Columbia m'a donné les références et suggestions bibliographiques des documents sur les immigrants japonais au Canada. Monsieur John Shinsuke Uchikata, l'ancien président du Shiga Kenjin-kai de Toronto, m'a laissé utiliser des livres précieux pendant deux ans. Madame Setsuko Kuwabara m'a aussi offert sa collection de livres sur les immigrants japonais pendant toute ma recherche. Je voudrais aussi remercier la communauté japonaise à Montréal, notamment les membres de la Rencontre du Jeudi. Ils m'ont donné des informations fort utiles et beaucoup de courage.

Ensuite, j'aimerais exprimer ma profonde reconnaissance à Francine Lemire, Sylvie Paré, Danielle Noiseux et Martine Richard pour leurs commentaires et pour la soigneuse

correction linguistique du manuscrit. Je tiens à remercier Pierre Deschamps pour son soutien moral et pratique tout au long de la réalisation de cette recherche. Je tiens enfin à souligner la précieuse direction et orientation d'un grand nombre de professeurs et du personnel du département de sociologie et du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal.

LES CANADIENS D'ORIGINE JAPONAISE À MONTRÉAL: LEUR PROCESSUS D'INTÉGRATION DANS LA VIE CANADIENNE

INTRODUCTION

Les Canadiens d'origine japonaise¹ ont commencé à s'établir au Canada il y a environ 120 ans. En 1991, on comptait 65 685 Canadiens d'origine japonaise, dont 2 680 au Québec et 2 365 à Montréal (Statistique Canada, 1991)². Toutefois, pour mieux appréhender ces données, il faut distinguer entre les différentes périodes d'immigration, et plus précisément, entre les groupes d'immigrants arrivés avant 1941 et après les années 1960.

La majorité des immigrants japonais arrivés avant 1941 se sont établis en tant que travailleurs manuels: pêcheurs, bûcherons, ouvriers dans les scieries, mineurs dans les mines de la Colombie-Britannique. Ils se distinguent par les trois points suivants: ce sont des immigrants temporaires, ils se concentrent en Colombie-Britannique et ils ont connu de nombreuses expériences de discrimination. Par contre, les immigrants arrivés après les années 1960 étaient mieux accueillis, grâce notamment aux changements de la politique d'immigration du Canada survenus en 1962 et en 1967, décennie durant

¹ Par origine "japonaise", nous entendons les personnes nées au Japon et leurs descendants. Nous utilisons aussi l'expression "origine japonaise" dans le sens employé par Statistique Canada en 1991, soit pour les «Groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) auquel (auxquels) appartenait les ancêtres du répondant» (Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1991, 1992, p. 65).

² Dans chaque cas (Canada, Québec et Montréal) les chiffres concernant la population d'origine japonaise comprennent les «réponses uniques (personnes ayant déclaré une origine unique) et certaines catégories de réponses multiples (personnes ayant déclaré plus d'une origine ethnique). Le décompte de la population n'est pas doublé puisque les personnes ayant déclaré plus d'une origine ethnique sont incluses dans une seule des catégories de réponses multiples» (Statistique Canada, Origine ethnique, N° 93-315 au catalogue, 1993, p. 70-71 et p. 110).

laquelle le Canada a ouvert ses portes au monde³. Ces immigrants ont reçu une formation spécialisée et occupent donc des emplois différents: mécaniciens de garage, ingénieurs électriciens, spécialistes en travaux publics, architectes, pharmaciens, chimistes, etc. De même, leur répartition géographique est plus variée. Une autre différence importante entre ces deux vagues d'immigrants d'origine japonaise est la connaissance de l'anglais; ceux qui sont venus après 1960 maîtrisent mieux l'anglais et leur niveau d'éducation est plus élevé.

Un autre facteur dont il faut tenir compte est la transformation de l'attitude de la société canadienne envers le Japon et les Canadiens d'origine japonaise, ces derniers étant désormais perçus comme participant à la modernité. À cet égard, des événements d'envergure internationale ayant lieu au Japon, comme les Jeux olympiques d'été en 1964 à Tokyo, ceux d'hiver en 1972 à Sapporo, l'exposition internationale d'Osaka en 1970 ont changé l'image du pays. Le fait que le Japon soit aussi un des membres des conférences au sommet réunissant les pays les plus industrialisés du monde (G7) depuis le tout début, ainsi que l'essor de son industrie et de son économie qui a été d'une grande ampleur, même si le pays était une nation vaincue en 1945, ont également contribué à ce changement de perception. De plus, certains aspects traditionnels de la culture

³ Pour comprendre ce changement politique, il faut tenir compte de la situation sociale et économique durant les années 1960. Comme l'affirme Whitaker, «[...] vers le milieu des années 1960, le grand boom de l'après guerre battait son plein. L'expansion économique donna le feu vert à l'accroissement de l'immigration, mais favorisa une main-d'œuvre spécialisée, dans les catégories techniques et professionnelles surtout. [...] Mais le redressement économique de l'Europe avait privé le Canada d'une source importante de main-d'œuvre qualifiée. Les travailleurs instruits et qualifiés ne manquaient pas cependant dans cette partie du monde généralement soumise aux restrictions: l'Asie. Dans les années 1960, le climat politique tolérait moins que par le passé des formes de discrimination raciale non déguisées» (Whitaker, 1991, p. 19).

japonaise, comme l'art de l'arrangement floral et la cérémonie du thé, ont connu un regain de popularité.

Dans le cadre de ce mémoire nous traiterons des immigrants d'origine japonaise qui sont venus au Canada avant 1941, en nous limitant à ceux de la première génération (*Issei*⁴) et à leurs descendants. La question de départ est la suivante: pourquoi y a-t-il peu de Canadiens d'origine japonaise à Montréal, comparativement à d'autres villes comme Toronto et Vancouver? Les éléments de réponses que nous obtiendrons nous permettront par ailleurs de répondre, entre autres, aux questions suivantes: quelle évolution ont-ils connu au cours de leur présence de 120 ans au Canada? Comment s'est modifiée leur vie au Canada et à Montréal? Quels obstacles spécifiques ont-ils rencontrés? Il est possible d'ores et déjà de noter plusieurs points d'analyse. Par exemple, les immigrants d'origine japonaise sont intégrés à la société anglophone, ils se rendent à Toronto, Calgary ou Vancouver pour trouver du travail et, à la retraite, ils choisissent des domiciles pour personnes âgées situés en Ontario et en Colombie-Britannique. On doit noter par ailleurs qu'il est venu peu d'immigrants japonais au Canada à partir du moment, au début des années 1970, où l'économie du Japon s'est avérée prospère.

Pour approfondir notre analyse, nous examinerons chacune des variables suivantes: (1) la politique canadienne d'accueil des immigrants, (2) la nationalité et la

⁴ On nomme les immigrants japonais selon leur génération : *Issei* – les gens de la première génération qui sont nés et ont immigré du Japon. *Nisei* – 2^e génération – les gens qui sont nés au Canada de parents *Issei*. *Sansei* – 3^e génération – les gens qui sont nés au Canada de parents *Nisei*.

citoyenneté, (3) le racisme, (4) le processus d'intégration, (5) l'identité, (6) la culture et la politique du multiculturalisme.

Objet, questions de recherche et approches théoriques

La question des rapports ethniques est certes très délicate, mais elle est inéluctable dans une nation multiethnique et multiculturelle. Elle apparaît au niveau de la vie quotidienne, des brouilles entre individus pouvant être causées par des différences culturelles qui, à leur tour, sont utilisées pour renforcer des différences économiques. Elle apparaît également au niveau international, alors qu'encore aujourd'hui, en cette fin de 20^e siècle et aux quatre coins du monde, des conflits ethniques peuvent mener à des guerres et à l'exode de populations entières.

Comme on le verra, pendant plus d'un siècle, les Canadiens d'origine japonaise ont éprouvé toutes sortes de difficultés en tant que communauté ethnique. Car pour contenir l'afflux d'immigrants asiatiques, les autorités gouvernementales ont créé des lois spéciales et réduit les champs d'action des travailleurs japonais. Pendant ce temps, deux guerres mondiales s'ajoutaient aux problèmes déjà existants. Comment le gouvernement canadien a-t-il fait face aux situations que cela engendrait chez les Canadiens d'origine japonaise et quelles dispositions nécessaires à leur bien-être a-t-il prises en tant que dirigeant responsable? Aujourd'hui, comment la politique de multiculturalisme intègre-t-elle l'immigrant dans la vie canadienne? Est-ce favorable ou non?

Les théories d'intégration

Pour analyser les processus d'intégration/assimilation des immigrants et de la communauté japonaise au Canada, nous utiliserons les théories de Raymond Breton et celles de l'école de Chicago. Pourquoi plusieurs théories? Parce que pendant ce siècle, les mécanismes de fonctionnement de la société sont devenus plus complexes et leurs circonstances changeaient complètement. Dans certains cas, analyser la vie moderne par les théories de l'école de Chicago n'est pas approprié et conduirait à la simplification. Cependant, on ne peut ignorer les théories de l'école de Chicago quand on analyse les processus d'assimilation des immigrants, et même si les exceptions individuelles sont inévitables, quand on observe les processus d'intégration des immigrants, notamment ceux des Japonais d'avant de la seconde guerre mondiale, les conceptions de l'école de Chicago sont très justes. Donc, on peut analyser les processus d'intégration des immigrants japonais au Canada à l'aide des étapes dégagées dans cette théorie: (1) la phase du contact-rencontre (depuis l'arrivée des premiers immigrants japonais jusqu'à la fin du 19e siècle), (2) la compétition-concurrence/désaccord (du début du 20e siècle à l'année 1949), (3) l'accommodation et (4) l'assimilation - soit après 1949. Pour les mêmes motifs, les théories d'acculturation de Gordon sont utilisées.

Pour analyser les processus d'intégration après la seconde guerre mondiale, Raymond Breton, Wsevoid W. Isajiw et Jeffrey G. Reitz, notamment dans *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City* (Breton et al., 1990), seront un bon guide. Cet ouvrage porte sur la recherche du processus d'intégration et leurs interactions socio-économiques chez huit groupes minoritaires (Allemand, Italien, Juif,

Ukrainien, Chinois, Portugais, Antillais et "Anglais de première et de seconde générations") à Toronto. Nous trouverons des exemples de ségrégation résidentielle, de persistance d'ethno-culture, de rétention de l'identité ethnique, de concentration ethnique sur le marché du travail et de participation des groupes ethniques à la politique active, etc. Les Canadiens d'origine japonaise ne figurent pas parmi ces huit groupes, mais nous pouvons comparer des cas japonais à ceux d'autres ethnicités, ainsi qu'aux Américains d'origine japonaise vivant aux États-Unis.

Méthodologie: Recherche documentaire et entrevues

Nous avons d'abord effectué une recherche documentaire en consultant des archives, les publications de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (ANCI) - National Japanese Canadian Citizens' Association (NAJC) - ainsi que d'autres documents pertinents. À cela s'ajoutent des entrevues avec des *Issei* des *Nisei* et des *Sansei* qui sont des témoins précieux, ayant vécu au Canada pendant la période sur laquelle porte notre recherche. On ne peut évidemment pas traduire en chiffres la vie et les événements concernant les Canadiens d'origine japonaise et on ne peut non plus en saisir toute la richesse par un simple "oui" ou un simple "non". En écoutant leurs récits de vie, nous avons obtenu la narration de faits "réels" qui complètent les informations recueillies lors de notre recherche documentaire. Ces entrevues font aussi ressortir progressivement les multiples facettes, d'abord visibles, puis cachées, du processus d'insertion.

Au premier chapitre, les informations de base sur la vie des immigrants japonais à Vancouver sont tirées de deux livres écrits en 1921 par Jinshiro Nakayama, qui était

journaliste à Vancouver. Il s'agit de *Kanada no Hoko* (Les trésors canadiens), 2036 pages illustré, et de *Kanada doho hatten taikan* (l'encyclopédie du développement des Canadiens d'origine japonaise). Pour des recherches sur les Canadiens d'origine japonaise, ces écrits constituent une base d'étude solide. *British Columbia: Its History, People, Commerce, Industries and Resources*, de Henry J. Boam, publié en 1912 à Londres, est la source d'informations du côté canadien pour cette époque-là.

Les informations fournies au deuxième chapitre telles que la vie à Montréal et les observations dans le domaine socio-culturel, nous les avons recueillies par participation, observation, entrevues et lectures, pendant des stages effectués en 1997. Elles proviennent de deux sources. Il s'agit dans un premier temps de nos différents stages: les activités de "Rencontre du jeudi" au Centre culturel japonais-canadien de Montréal (CCJCM), au *Montreal Bulletin* et au Centre de langue japonaise. Par une assistance régulière, en discutant avec des "témoins" et en écoutant leurs récits de vie, nous avons obtenu de ces gens des faits "réels" et vérifiables. Dans un deuxième temps, en 1997, nous avons réalisé des entrevues semi-directives⁵ auprès de douze personnes dont nous avons écouté les récits de vie. Parmi ces personnes se trouvent quatre femmes *Issei* qui participent aux "Rencontres du jeudi" et une autre à des activités du CCJCM. Deux d'entre elles ont 95 ans et sont veuves; les deux autres ont 85 ans, l'une est mariée, l'autre est veuve. Ont également participé à des entrevues: six *Nisei*, dont trois hommes âgés de 62, 72, et 74 ans et trois femmes âgées de 60, 65, et 79 ans. Tous sont mariés. Enfin, deux femmes *Sansei*

⁵ Le canevas d'entrevue est annexé à la fin de ce document.

âgées de 36 ans et 41 ans, l'une mariée, l'autre divorcée, figurent au nombre des interviewés. Tous les *Issei* sont nés au Japon. Parmi les *Nisei*, un homme de 74 ans est né à Dankan, Colombie-Britannique; les 5 autres sont nés à Vancouver, Colombie-Britannique. Chez les *Sansei*, une femme est née à Chatham, en Ontario, et l'autre à Montréal. À l'exception de deux *Nisei* et des *Sansei*, tous les gens interrogés avaient vécu, pendant la guerre, dans de vieilles villes mortes à l'intérieur de la Colombie-Britannique (Roseberry, Slokan, Lemon Creek, et Tashime).

Plan du mémoire

Ce mémoire se divise en deux parties: l'aspect historique et le plan socioculturel. Dans la première partie, nous étudierons l'histoire de l'installation au Canada des arrivants d'origine japonaise, la politique canadienne d'accueil des immigrants et le caractère limité de l'intégration de ces derniers à la vie canadienne. Dans une situation peu favorable - il ne s'agit pas uniquement d'une question d'accueil, mais aussi d'attitude chez les immigrants - comment les immigrants japonais ont-ils pu développer leur communauté? C'est à partir de cette question que le thème principal de ce chapitre est développé. Il va de soi qu'en évoquant l'histoire de la vie japonaise au Canada, nous n'avons pas l'intention de déprécier la politique d'immigration de ce pays; notre but est uniquement de mieux comprendre pourquoi le redressement de 1988⁶ a eu lieu. Ici nous nous attarderons aux questions de la nationalité et de la citoyenneté, de la revendication

⁶ En septembre 1988, le redressement a été conclu entre le gouvernement canadien et ANCI pour les traitements aux Japonais pendant la seconde guerre mondiale. Pour les détails, voir la section 2.3.1 Le Mouvement de Redressement.

de la citoyenneté et, enfin, de la vie dans les camps de concentration et les réinstallations.

Le deuxième chapitre porte sur la transformation des Canadiens d'origine japonaise au plan socioculturel. Nous examinons la façon dont les Canadiens d'origine japonaise se sont intégrés à la société d'accueil après leur arrivée à Montréal. Jusqu'à quel point ils ont pu conserver leurs coutumes et leurs valeurs japonaises. Les identités se redéfinissent, se transforment, se modifient constamment. De quelle manière les ont-ils modifiées ou adaptées? Comment se négocient leurs nouvelles identités? Il sera aussi question de la langue japonaise parlée et écrite, de la religion et de la notion d'"*Ié*" (système familial), une tradition japonaise. Ces trois éléments sont, à notre avis, les "noyaux" de l'identité ethno-socio-culturelle des Canadiens d'origine japonaise. Dans leur processus d'intégration, comment ont-ils développé une communauté japonaise à Montréal? Quelles institutions les ont aidés et comment? Nous approfondirons aussi différents aspects de leur quotidien, la façon dont ils ont fait leurs vies, conservé leur langue, leurs ami-e-s, leurs partenaires de mariage, leurs habitudes alimentaires, leurs traditions japonaises.

Bref, ce travail portera d'abord sur les politiques gouvernementales qui ont déterminé l'intégration des immigrants et ensuite sur les transformations des caractéristiques japonaises au sein de la communauté immigrante. Autrement dit, nous observerons le processus de la transformation de la minorité japonaise en "Canadiens".

CHAPITRE I

LA VIE JAPONAISE AU CANADA

Historique

Introduction

Quand on discute d'immigration, il est capital d'examiner les facteurs de "*Pull-Push*"⁷ constituant le cadre socio-historique des pays concernés et d'identifier les motivations des différents acteurs en place. Dans ce chapitre, nous étudierons d'abord les politiques gouvernementales visant à augmenter l'ouverture et le peuplement de l'Ouest et qui font fonction de "*pull*", ainsi que leur impact sur la vie des Canadiens d'origine japonaise puis, nous expliquerons les facteurs de "*push*" du Japon. Nous examinerons ensuite les aspects particuliers de la vie des immigrants japonais, au travail et dans la sphère privée, de manière à mieux cerner les facettes diverses, voire opposées, de leur processus d'"intégration" à la vie canadienne, soit l'acculturation et la marginalisation. Enfin, nous nous pencherons sur la construction des frontières ethniques qu'implique nécessairement ce processus.

⁷ Dans *The Chinese in Canada*, on trouve ceci: «As western pressures on China provided a "push" for emigrants, they also provided a "pull"» (Tan and Roy, 1985b, p. 3-4); le phénomène de *pull* a «pour effet d'inciter les Chinois à sortir de leur pays et de les attirer vers l'étranger» (Tan et Roy, 1985a, p. 4). Ce phénomène est lié à «La pénétration du capitalisme occidental, qui se fait surtout dans le commerce du thé et de l'opium, draine l'économie locale de son numéraire d'argent, provoque la déflation et une récession si grave que le Sud devient un terrain fertile pour la révolte des Taiping. En outre, l'ouverture forcée du marché chinois sur l'Occident et la perte d'une politique douanière autonome bouleversent l'étranger», l'arrivée massive de vêtements «de bonne qualité, faits à la machine et bon marché, ralentit l'expansion de la production locale et sape la fabrication à domicile d'où les paysans tirent jusque-là un revenu d'appoint. La migration vers les nouveaux centres urbains du tissage ou les pays d'outre-mer offre la possibilité d'améliorer la situation économique des familles» (Tan et Roy, 1985a, p. 3).

Le Canada et le Japon se situent de chaque côté de l'océan Pacifique. Même s'ils sont des pays "voisins", il n'y avait pas eu de contact soutenu entre eux avant la fin du 19^e siècle, lorsque le premier immigrant japonais est arrivé en Colombie-Britannique. Le Canada et le Japon "modernes" naquirent presque en même temps, soit en 1867 et en 1868. De 1639 à 1868, année de la Restauration de *Meiji*⁸, le Japon était fermé, l'entrée et la sortie du pays étant interdites, non seulement pour les étrangers, mais aussi pour les Japonais. A partir de la Restauration *Meiji*, la politique japonaise fut d'encourager l'émigration, soit la possibilité de faire fortune à l'étranger (facteur *push*). Pour sa part, le Canada cherchait à se développer d'est en ouest, à construire un chemin de fer et à peupler l'Ouest canadien.

⁸ Le restauration de *Meiji* est un événement important dans l'histoire moderne japonaise. Cette restauration donne lieu à deux changements structurels sociaux: (1) la restauration du pouvoir impérial du gouvernement féodal du *Shogunat Tokugawa* et (2) l'ouverture du pays aux étrangers. De 1630 à 1868, le Japon s'était fermé au reste du monde parce que le gouvernement craignait sa colonisation par les pays occidentaux. Cette fermeture du Japon aux étrangers et le refus de l'évangélisation sont en rapport étroit. En 1549, Saint-François-Xavier est arrivé au Japon et le catholicisme a été introduit par des pères espagnols, portugais et italiens (Gonoi, 1990, p. 2-3). Avec l'aide des *shogunat Oda* et *Toyotomi* qui désiraient le grand profit par le commerce extérieur et des armes modernes comme des fusils, pendant quelque 50 années, cette religion accueillit des milliers de croyants de toutes les régions du Japon et eut une grande influence sur la société japonaise. Or, en 1596, un navire espagnol se dirigeant vers la nouvelle Espagne (Mexique) depuis les Philippines, était rejeté sur le rivage japonais du *Shikoku* par un typhon. Son officier de navigation présenta alors une carte montrant la vaste étendue des colonies espagnoles dans le monde et dit que des missionnaires catholiques étaient arrivés les premiers (Gonoi, 1990, p. 181-183). Par cet événement, le gouvernement *Shogunat* vit la propagande religieuse comme une forme d'ambition à la colonisation. Les sorties dans les pays étrangers étaient aussi rigoureusement interdites. Seules la Chine et la Hollande étaient autorisées à avoir des relations commerciales avec le Japon dans une petite île tout près de *Nagasaki*. Les inconvénients et les mérites de la fermeture s'équilibrent: pendant cette fermeture, les Japonais ont développé des sentiments homogènes mais ont manqué d'esprit d'aventure (Watsuji, 1964, p. 401) et sont restés semblables à la «La grenouille au fond d'un puits ne connaît pas l'océan». C'est pourquoi, des Japonais sont arrivés "en retard" ailleurs au monde et au Canada.

1. LES FACTEURS DE "*PULL-PUSH*"

1.1 Les facteurs "*pull*" du Canada

Le Canada est un pays formé par des colonisateurs et des immigrants qui se sont établis sur un territoire où vivaient des autochtones, ce qu'il ne faut jamais oublier. On peut distinguer quatre phases successives de peuplement (Juteau, 1986, p. 35).

- «1) la première, et la moins connue, correspond à l'établissement des Amérindiens, leur nombre était estimé à 200 000 à l'arrivée des Européens;
- 2) La colonisation française, période qui se termine lors de la Conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre; les 10 000 colons venus s'y établir totalisent 65 000 habitants en 1760;
- 3) L'essor initial du peuplement britannique, entre 1760 et 1871; partant de zéro, la population d'origine britannique s'accroît rapidement grâce à l'immigration en provenance des États-Unis (les Loyalistes) puis de la Grande-Bretagne. En 1825, les Britanniques sont nettement majoritaires, représentant 57 pour cent de la population[...];
- 4) L'après-Confédération, moment à partir duquel la "gare du Canada" connut un achalandage sans précédent. Entre 1851 et 1951, 7.1 millions d'immigrants y sont arrivés, 6.6 millions d'émigrants en sont repartis [...]» (Juteau, 1986, p. 35-36).

Selon John Porter, «le Canada ressemble à une vaste gare démographique, les vagues d'immigration chevauchant les vagues d'émigration» (Porter, 1965, p. 33).

Ainsi, après l'afflux de populations originaires d'Europe depuis la découverte du Nouveau Continent, et l'arrivée des Loyalistes après la guerre de l'indépendance des États-Unis, le nombre de pays d'où proviennent les immigrants augmente et comprend désormais des pays européens du centre, du sud et de l'est.

Nous nous attarderons maintenant à la politique d'immigration canadienne au moment de l'arrivée des immigrants japonais, et aux changements que la modification de cette politique a pu opérer.

1.1.1 La politique d'immigration et le peuplement

Quand on observe la situation démographique à l'époque de la Confédération, on constate une grave pénurie de population au Canada. Même si une politique d'accroissement de l'immigration était en vigueur pendant les trois premières décennies de la Confédération, l'émigration dépassait l'immigration (Whitaker, 1991, p. 6). D'ailleurs, on le voit dans la quatrième phase de peuplement: même si 7.1 millions d'immigrants sont arrivés, on en compte 6.6 millions qui sont repartis. Ce phénomène est lié au fait que les immigrants d'Europe considéraient le Canada comme une "gare" (Juteau, 1986, p. 35-36) pour aller aux États-Unis. Il est également lié à "exode massif" des Canadiens vers ces mêmes États-Unis (Linteau *et al.*, 1989a, p. 35-40).

Les politiciens encourageaient l'immigration. Car, comme l'a déclaré l'un d'entre eux: «L'accroissement de notre population est la clé d'une productivité accrue et donc de plus grandes exportations, et d'une exploitation plus efficace des ressources de notre pays...»⁹.

⁹ Déclaration de George Brown au cours des débats sur la Confédération en 1865 (Whitaker, 1991, p. 3).

Les éléments sur lesquels s'appuie la politique nationale du gouvernement Macdonald, en 1878, sont le tarif protégé de l'industrie, la construction d'un réseau fluvial, la promotion de l'immigration pour l'ouverture de nouveaux territoires (Whitaker, 1991, p. 4) et «*a generous approach to investors of any kind*» (McNaught, 1969, p. 166). L'objectif est que «l'ouverture de nouveaux territoires (surtout l'Ouest) crée un marché pour l'industrie, assure la rentabilité des chemins de fer et plus généralement stimule la croissance de l'économie canadienne» (Linteau *et al.*, 1989a, p. 90). Avec une conjoncture mondiale favorable et grâce à la politique de Sifton¹⁰, le Canada ouvre ses portes à des groupes d'immigrants non britanniques. Pour défricher l'Ouest, Sifton cherche à attirer des paysans. Ceux-ci sont surtout des paysans originaires d'Europe centrale et d'Europe de l'est. Cet immigrant type est décrit comme étant «un paysan vigoureux, portant une veste en peau de mouton; né sur une ferme, il a une vieille ascendance terrienne, une femme bien en chair et une demi-douzaine d'enfants» (Whitaker, 1991, p. 5-6; McNaught, 1969, p. 192).

La politique de Sifton réussit à attirer de nombreux immigrants. McNaught note que cela ne manqua pas de transformer la donne canadienne:

«From 16,800 arrivals in 1896 the stream swelled to flood-tide with 500,000 in 1913. With a population in 1914 of less than eight million, Canada was profoundly affected by the arrival of two and a half million people over the preceding eighteen years» (McNaught, 1969, p. 192).

¹⁰ SIFTON, Sir Clifford (1861-1929). Avocat, homme politique, homme d'affaires. Il est le ministre de l'Immigration du gouvernement Laurier entre 1896-1905. «Il est surtout connu pour sa vigueur à promouvoir l'immigration en vue de coloniser les prairies occidentales» (Encyclopédie du Canada, 1987, tome 3, p. 1822-1823).

Mais la venue de ces éléments "étrangers" crée une nouvelle situation et envenime les débats relatifs à l'immigration; cette situation suscite les grandes campagnes racistes et xénophobes (Whitaker, 1991, p. 8). Car même si les petits groupes d'immigrants non britanniques installés au Canada avant la politique d'ouverture de Sifton (Whitaker, 1991, p. 5) ont réussi à s'établir sans trop bouleverser leur entourage, cette fois, le nombre de ces immigrants paysans est énorme, leur culture et leurs comportements sont différents et ils se font remarquer. Selon McNaught, le plus grand défi était le changement des éléments ethniques de la composition démographique canadienne (McNaught, 1969, p. 192). En fait, le Québec s'oppose lui aussi à la politique d'immigration du gouvernement canadien. Henri Bourassa¹¹ craint que cette politique ne précipite les Canadiens français dans une situation de minorité par rapport au reste du pays (Whitaker, 1991, p. 8).

En 1905, la politique d'immigration subit des modifications lors du remplacement du ministre Sifton par Oliver¹². Affirmant qu'il ne s'agit pas d'augmenter le nombre d'immigrants mais bien d'élever le statut du pays, Oliver croit qu'il faut penser à la situation sociale de ces derniers (Whitaker, 1991, p. 8). Il instaure une nouvelle politique qui réduit la venue d'immigrants non britanniques. Ce changement procède de l'animosité entretenue envers ceux-ci, notamment par les immigrants d'origine britannique qui ont

¹¹ BOURASSA, Henri (1868-1952). Homme politique, journaliste. Il a 22 ans lorsqu'il est élu maire de Montébello. En 1896, élu député au gouvernement fédéral, il se joint à la Législature de la province de Québec (1908-1912). En 1910, il fonde *Le Devoir* et en est le rédacteur en chef jusqu'en 1932. Il se fait connaître en s'opposant à la participation du Canada à la guerre des Boers et inspire la croissance d'un vigoureux mouvement nationaliste au Canada français. Il est considéré comme le héros du nationalisme canadien-français de l'époque (l'Encyclopédie du Canada, tome 1, p. 255-256).

¹² OLIVER, Frank (1853-1933). Éditeur de journaux, homme politique. Il poursuit les politiques d'immigration de sir Clifford Sifton (l'Encyclopédie du Canada, tome 2, p. 1383).

développé un sentiment de supériorité anglo-saxonne envers la société canadienne en général et dans les milieux politiques, où ils tentent de s'imposer à la tête de la hiérarchie culturelle et raciale sur le nouveau territoire (McNaught, 1969, p. 146; Whitaker, 1991, p. 8). Enfin, rappelons que c'est le modèle de l'anglo-conformité qui s'impose à l'époque et que l'on considère alors les immigrants asiatiques moins aptes à s'acculturer et à s'assimiler, donc, à s'intégrer aux institutions et à la culture de la société canadienne.

1.1.2 L'affiliation de la Colombie-Britannique à la Confédération

La grande devise territoriale de la Confédération du Canada avait pour but d'établir "l'union d'un océan à l'autre" (Linteau *et al.*, 1989a, p. 86-90). En ce temps-là, en Colombie-Britannique, il y avait un mouvement d'annexion aux États-Unis. Pour stopper cette tendance et inciter la Colombie-Britannique à se joindre à la Confédération, le gouvernement fédéral consentit aux deux conditions d'affiliation que posait la Colombie-Britannique: assumer ses déficits accumulés et construire le chemin de fer jusqu'à l'océan Pacifique, en commençant la construction dès 1873 pour la terminer en 1883 (McNaught, 1969, p. 147).

Afin de tenir sa promesse de construire le chemin de fer, le gouvernement canadien doit agir d'urgence. Pour ce faire, on recrute dès les années 1860-1870 des travailleurs asiatiques, notamment des Chinois et des Indiens. L'important étant de répondre à la demande de main-d'œuvre, les entrepreneurs les introduisent au chantier avec des contrats à court terme – "*guest-worker*" (main-d'œuvre temporaire) et ils doivent quitter le pays à la fin de leur contrat. Selon Tan et Roy (1985),

«[...] De 1881 à 1884, pas moins de 17 000 Chinois sont admis en Colombie-Britannique. Plus de la moitié viennent directement de Chine, et une bonne partie du reste, des États-Unis. Environ 1 500 d'entre eux succomberont à la maladie ou à un accident, un nombre inconnu entrera illégalement aux États-Unis, et beaucoup (environ 1 000 en 1885) rentreront en Chine [...]. Les perspectives d'emploi qu'offre l'économie provinciale en expansion dans les années 1890 et la possibilité d'entrer illégalement aux États-Unis attirent plusieurs milliers d'immigrants chaque année [...]. De 1913 à 1918, la récession et la guerre renversent la tendance et incitent bien des Chinois à quitter le Canada [...]» (Tan et Roy, 1985a, p. 8–9).

C'est ainsi qu'une fois le chemin de fer terminé, ils furent expulsés, même si le Canada avait besoin de peupler son territoire et que ces gens étaient de bons travailleurs payés à un salaire minime, inférieur à la moyenne. Pourquoi en fut-il ainsi? Il y aurait plusieurs explications à donner à ce choix que fit le gouvernement canadien, mais, peut-être la raison majeure tenait-elle au fait que «(la main-d'œuvre chinoise) était bon marché et fiable» (Tan et Roy, 1985a, p. 7). Cette explication n'est pas contradictoire: les travailleurs blancs se sentaient menacés par les travailleurs jaunes, peu rémunérés, qui allaient mettre en péril leurs propres emplois. Donc les Chinois ont été chassés par les travailleurs blancs et leurs syndicats. D'autres raisons s'ajoutent à ces circonstances: la culture des travailleurs chinois était perçue comme très différente; leur langue, leurs coutumes et leurs comportements se révélaient incompréhensibles aux Blancs canadiens. Suite aux pressions exercées par de nombreux groupes de travailleurs et leurs représentants, il fallait donc limiter le nombre de Chinois qui cherchaient à émigrer au Canada.

Selon Whitaker, même si le Canada est un pays d'immigrants, les objectifs d'une telle politique d'immigration «n'ont jamais été clairement définis» (Whitaker, 1991, p. 3).

Pour avoir la collaboration des compagnies privées pour l'aménagement du territoire, «la politique d'immigration fut associée aux intérêts des grandes compagnies qui profitèrent du même coup de l'aménagement du territoire» (Whitaker, 1991, p. 7). Des compagnies privées avaient même leurs programmes pour recruter des immigrants. Quand on analyse la relation du Canadien Pacifique avec le gouvernement fédéral dans ce contexte, on constate qu'il n'y avait pas de contradiction entre recevoir de généreuses subventions pour construire la ligne transcontinentale et, également, être un agent d'immigration et de colonisation. Cette relation entre les politiciens et le secteur privé devenait du partenariat (Whitaker, 1991, p. 6).

L'attitude de ces deux principaux acteurs diffère néanmoins; le gouvernement se préoccupe des effets à long terme de l'immigration sur l'ensemble du territoire, tandis que les compagnies ne pensent qu'à leurs intérêts immédiats. Par exemple, malgré qu'il ait accepté d'émettre des permis de travail temporaires pour la prolongation du chemin de fer jusqu'à l'océan Pacifique, le gouvernement s'oppose régulièrement aux demandes des entreprises canadiennes qui souhaitent l'adoption d'un système de "*guest-worker*". En fait, il envisage plutôt l'expansion économique par le biais de l'immigration permanente (Whitaker, 1991, p. 9-10). Sur la question du racisme, le gouvernement répond par des mesures restrictives allant dans le sens des attentes des électeurs, tandis que les entreprises s'objectent quelquefois aux options racistes, même s'ils le sont eux-mêmes, afin d'obtenir la main-d'œuvre la moins chère (Whitaker, 1991, p. 9).

D'autre part, le Canada vise toujours à peupler son territoire, mais il réserve aux

immigrants des traitements d'accueil différents selon leur pays d'origine. Pour limiter le nombre d'immigrants chinois, le gouvernement impose la "capitation"¹³ aux Chinois. En revanche, à la même époque, des subventions sont versées aux immigrants anglais qui amènent leurs familles. Ces gens qui ont traversé l'océan Atlantique pour venir au Canada sont reçus comme de futurs citoyens canadiens. Il faut comprendre que sous la politique du "Canada blanc", on trie les immigrants. C'est à la même époque que beaucoup de Canadiens-français émigrent aux États-Unis, phénomène qu'on a qualifié d'"hémorragie". Pour ces derniers, aller aux États-Unis est plus attrayant et facile que d'aller vers l'ouest du Canada. En résumé, si la politique d'immigration vise à encourager et à favoriser l'immigration blanche et occidentale, les besoins en main-d'œuvre du pays, notamment pour la construction du chemin de fer, attirent une population asiatique, principalement chinoise.

En 1901, la population canadienne d'origine "asiatique (chinoise et japonaise)" compte 22 050 habitants, soit 0.41 % de la population canadienne totale (5 371 315). Parmi ceux-ci, 19 482 habitent en Colombie-Britannique, ce qui représente 10.9 % de la population de cette province (178 657) (Bureau du Recensement, 1902, p. 2 et p. 285). Cette forte concentration asiatique en Colombie-Britannique, qui s'est perpétuée jusqu'au milieu des années quarante, explique pourquoi ce phénomène fut appelé le "*Local Issue*" de cette province. Les données du tableau 1 illustrent clairement cette situation.

¹³ En 1884, le gouvernement provincial de Colombie-Britannique impose une taxe de 10\$ à tous les Chinois. En 1886 le gouvernement fédéral impose un droit d'entrée de 50\$ à tous les Chinois admis au Canada, il fut augmenté à 100\$ en 1900, et à 500\$ en 1904. «[...] en 1923, le gouvernement fédéral remplace le droit d'entrée par une loi qui a pour effet d'interdire l'immigration chinoise jusqu'à ce qu'elle soit abrogée en 1947» (Tan et Roy, 1985a, p. 8-9).

Tableau 1 Evolution de la population d'origine japonaise par province, entre 1901 et 1991

Province	1901	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1986*	1991*
T.-N.	-	-	-	-	-	2	3	20	35	30
I.-P.-É.	-	-	-	-	-	6	-	15	-	55
N.-E.	1	4	3	4	2	4	28	85	135	310
N.-B.	-	-	3	-	3	7	18	40	160	145
Québec	9	12	32	43	48	1,137	1,459	1,745	1,895	2,680
Ontario	29	35	161	220	234	8,581	11,870	15,600	20,605	24,380
Man.	4	5	53	51	42	1,161	1,296	1,335	1,545	1,455
Sask.	1	57	109	114	105	225	280	315	570	570
Alberta	13	247	473	652	578	3,336	3,721	4,460	7,985	8,745
C.-B.	4,597	8,587	15,006	22,205	22,096	7,169	10,424	13,585	21,495	27,145
Yukon	84	74	28	52	41	23	32	40	40	100
T.N.-O.	-	-	-	1	-	12	26	15	45	60
Totaux	4,738	9,021	15,868	23,342	23,149	21,663	29,157	37,260	54,505	65,680

Source: Les chiffres pour la période allant de 1901 à 1986: Kobayashi, 1989, p. 16.
 Les chiffres pour l'année 1991: Statistique Canada 1991, N° 93-315 au cat.
 P. 70-71 et p. 88-89.

* inclut ethnicité multiple.

1.2 Les facteurs de "push" du Japon

C'est dans les circonstances politiques et démographiques que nous avons déjà décrites que les Japonais arrivent en Colombie-Britannique. Au Japon, le plus fort de la transition sociale a cours. La Restauration de *Meiji* (1868) met un frein à l'ancien régime féodal. Le transfert politique de l'autorité du *shogunat* des *Tokugawa* au pouvoir impérial et l'ouverture aux pays étrangers constituent des changements importants. Cette Restauration est liée à la demande d'ouverture de la part de pays étrangers: les États-Unis

d'Amérique, la Russie et la France. Même si c'est un grand moment d'épanouissement pour les Japonais de se sentir libérés des liens féodaux, nous ne sommes toutefois pas en présence d'un équivalent des révolutions civiles américaine et française.

Le régime du nouveau gouvernement apporte de nombreux changements: la liberté de choix de métiers pour les classes de *samourai*¹⁴ en 1871 et des fermiers en 1872, la permission pour ces derniers de posséder des terres cultivées (1868) et d'exploiter diverses espèces de produits de leur choix (1871), la liberté de mariage entre des personnes de classes différentes (1871), la suppression de "fiefs" et le remodelage du pays en préfectures (1871), etc. (Okubo *et al.*, 1965, p. 36 p. 57-58 et p. 61-62). Cependant, la qualité de la vie quotidienne des gens ordinaires n'y gagne que peu au change. Il faut attendre plusieurs années d'ajustements aux changements pour que tous en bénéficient.

Les politiques du nouveau gouvernement sont axées sur le renforcement économique et militaire. Afin de favoriser le "rattrapage" et de moderniser le Japon, on encourage l'industrie. Pour apprendre différents systèmes administratifs, diverses techniques industrielles et diverses langues, les étudiants japonais sont envoyés aux États-Unis, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Russie, en Hollande, et en Chine. En 1872, on compte 385 étudiants japonais dans le monde, dont cinq femmes aux États-

¹⁴ Pendant la période *Edo* (1603-1868), la population se répartissait entre quatre classes; le groupe des *samourai* (guerriers de noblesse), les fermiers, les artisans et les marchands. Chaque classe tenait un rôle précis découlant de sa situation sociale: les *samourai* contribuaient à maintenir l'ordre public, à développer une administration efficace et un système juridique. La classe *samouri* avait l'autorité absolue. Les autres classes qu'on pourrait qualifier de "population civile" avaient comme rôle de produire et de pourvoir à la vie quotidienne. Elles avaient l'avantage de pouvoir améliorer leur situation matérielle. C'était notamment le cas pour la classe des marchands.

Unis (Irie, 1942a, p. 4-5). Le gouvernement encourage également l'émigration ou le travail outre-mer, soit à Hawaii¹⁵ (à l'époque, Hawaii est un Royaume, un pays indépendant), en Amérique du Nord et du Sud, en Chine et dans d'autres pays asiatiques. D'autre part, à cette époque, on craint que la Russie tente d'envahir le nord du Japon. Il est donc devenu urgent d'entretenir l'île d'Hokkaido¹⁶, d'y maintenir son peuplement élevé et stable et de lui fournir des terres agricoles. L'événement marquant de l'époque réside en ce que les Japonais peuvent dorénavant aller dans les pays étrangers. Ces gens, qui ont été enfermés et ont suffoqué dans quatre petites îles pendant plus de 230 ans, peuvent dès lors respirer l'air étranger s'ils le veulent. En 1868, aussitôt après l'ouverture du pays, 153 Japonais (dont neuf femmes et un enfant) traversent l'océan Pacifique pour se rendre à Hawaii suite à l'invitation d'un agent-recruteur américain. Ils possèdent des contrats de trois ans pour travailler comme fermiers sur des plantations de canne à sucre (Irie, 1942a, p. 6-9).

¹⁵ «Les Hawaii devenues après la révolution de 1893 une république proaméricaine, étaient annexées en raison de leur situation stratégique en 1898 également» (Encyclopaedia Universalis, 1989, corpus 16, p. 704) et elles constituent le cinquantième État depuis 1959 (Encyclopaedia Universalis, 1989, corpus 11, p. 234).

¹⁶ La grande île au nord a une superficie de 78 512 kilomètres carrés, soit vingt-et-un pour cent de la superficie totale du Japon. Jusqu'à la Restauration de *Meiji*, ses habitants étaient des *ainous* «une minorité ethnique habitant Sakhaline, les Kouriles et, de façon majoritaire, le Hokkaido » (Encyclopaedia Universalis, 1992, Corpus 1, p. 636) et quelques pêcheurs et travailleurs d'abattage d'arbres saisonniers (Takakura, 1980, p. 10). «Son histoire ne l'individualise pas moins, ne remontant guère au-delà de 1869, lorsque le gouvernement de *Meiji* en décida la colonisation systématique au moyen de soldats-colons, qui firent place ensuite à des migrants ruraux venus des régions les plus peuplées des trois autres grandes îles» (Encyclopaedia Universalis, 1992, Corpus 12, p. 897).

1.2.1 Classes sociales des immigrants japonais

Les immigrants japonais appartiennent à diverses classes sociales, mais la majorité sont des travailleurs d'humble origine. Cependant, on retrouve en nombre plus restreint des guerriers de noblesse mécontents du nouveau système ainsi que des membres de la classe sociale déchue des guerriers de noblesses émanant de la Restauration de *Meiji*. La plupart des immigrants sont poussés par le gain économique sans être pour autant très pauvres puisqu'ils sont en mesure de payer les frais de voyage pour traverser le Pacifique.

1.2.2 Motifs individuels

Outre les facteurs qui opèrent à un niveau davantage structurel et microsociologique, d'autres facteurs, d'ordre individuel, interviennent. Selon Thomas, il y a quatre désirs ou motifs poussant à se mettre en action.

«The immigrant who comes to America may wish to see the new world (new experience), make a fortune (security), have a higher standing on his return (recognition), and induce a certain person to marry him (response)» (Thomas, 1951 [1917], p. 143).

Les motifs directs des émigrants du Japon peuvent être liés à des désastres naturels comme des inondations (Ritsumeikan University, 1964, p. 52 et 69) et à l'imposition de lourds impôts fonciers après la Restauration de *Meiji* (Hiroshima-ken, 1993, p. 5-6). Mais il y a aussi des gens qui veulent voyager dans des pays étrangers. On note que les immigrants japonais ont l'esprit d'aventure, les épouses y compris. On peut dire qu'ils acceptent difficilement leur sort au Japon et souhaitent améliorer leur vie dans un monde nouveau. Si l'on se réfère à Thomas, il s'agit là du désir de faire de nouvelles expériences.

On observe aussi une résurgence de l'ouverture de l'esprit après la privation engendrée par la fermeture du Japon pendant les quelque 230 ans que dura l'ère *Édo*.

On relève également une caractéristique importante chez les émigrants en la réaction en chaîne de l'immigration: le père, les fils, les cousins, le voisinage, tous finissent par émigrer. Évidemment, le retour glorieux au pays de certains émigrés perpétue ce phénomène. Souvent, des hommes célibataires se marient à leur retour au Japon. Mais ce ne sont pas là des particularités japonaises: l'immigration familiale et la réunification familiale se voient partout. Par contre, les immigrants japonais proviennent de quelques préfectures seulement. Malgré les différents motifs d'immigration, on ne peut pas négliger ce fait. Selon *kokusei-chosa* (statistique japonaise) de 1920, le plus grand nombre d'immigrants au Canada provient de la préfecture *Shiga* (3 054 personnes), et les moins nombreux de Miyazaki (5 personnes). Dans le tableau suivant, on voit la provenance d'immigrants japonais selon dix préfectures.

Tableau 2 Régions d'origine des dix plus grands contingents d'immigrants japonais au Canada, 1920

Préfecture	Hommes	Femmes	Total
Shiga	2 062	992	3 054
Wakayama	1 744	853	2 597
Hiroshima	1 138	620	1 758
Kumamoto	890	527	1 417
Fukuoka	897	478	1 375
Kagoshima	617	237	854
Kanagawa	414	210	624
Yamaguchi	358	200	558
Okayama	367	160	527
Shizuoka	345	120	465

Source: Tairiku Nipposha, 1924, p. 57-58.

2. LES IMMIGRANTS JAPONAIS AU CANADA

Dans cette section, on verra comment la communauté japonaise s'est développée au Canada et comment elle s'y est ajustée. Il semble que les processus d'acculturation sont inévitables et que les immigrants devront s'intégrer à la société d'accueil ou "*core group*" (Gordon, 1964, p. 72-74).

L'anthropologie culturelle explique les processus d'évolution de deux cultures par le concept d' "*acculturation*":

«1) cultural assimilation, or acculturation, is likely to be the first of the types of assimilation to occur when a minority group arrives on the scene; and 2) cultural assimilation, or acculturation, of the minority group may take place even when none of the other types of assimilation occurs simultaneously or later, and this condition of "acculturation only" may continue indefinitely» (Gordon, 1964, p. 77).

En général, l'assimilation culturelle est inévitable pour les immigrants et le stade final du processus équivaldrait à l'élimination des caractéristiques particulières de la culture d'origine et donc, à son éradication. Dans les faits, la transformation est lente et elle implique souvent le maintien de certains traits culturels au cœur même de la société d'accueil. Nous examinerons dans la deuxième partie de notre étude comment s'imbriquent les cultures japonaise et canadienne dans la communauté japonaise de Montréal.

Quand on analyse le processus d'assimilation, on peut voir qu'il est indissociable d'un rapport inégal entre majoritaires et minoritaires, ce rapport de domination étant fondé soit sur le colonialisme ou l'immigration. Les degrés d'assimilation varient selon le type de rapport, la culture et l'ethnicité du groupe, les générations et les personnalités individuelles.

Les membres du groupe minoritaire subissent des influences de deux cultures, ce qui entraîne parfois des conflits entre deux systèmes de valeurs, affecte les comportements des membres de ce groupe et les "marginalisent". Ces derniers restent à la frontière des deux cultures ou bien à l'intérieur des deux cultures. Ils peuvent alors développer un trait pathologique appelé "malajustement" dans leurs comportements quotidiens. Enfin, un autre conflit entre deux cultures apparaît quand s'opposent deux générations au sein du même groupe ethnique.

Le processus d'intégration des Japonais peut être examiné en fonction de quatre périodes, ainsi que le suggèrent les théories classiques de l'école de Chicago. Pour les Japonais, il s'agit des étapes appelées le contact-rencontre (1877-1899), la compétition-concurrence/désaccord (1900-1949), l'accommodation (1949-1988) et enfin, l'assimilation (après 1988). Dans tous les cas, il faut étudier les systèmes d'interaction entre les Japonais et les membres et institutions de la société d'accueil. Ci-après, nous verrons chaque phase de l'intégration des Japonais à la société canadienne.

2.1. Phase du contact-rencontre (1877-1899)

À l'analyse du processus d'immigration, on voit qu'en général, dans la première période, ce sont les hommes qui vont dans des pays étrangers pour travailler. Et la situation des Japonais n'est pas exceptionnelle. Leurs premières expériences sont très difficiles. La "racisation" Japonais, asiatiques, les rend inférieurs. Ils sont introduits comme travailleurs en remplacement des Chinois. Dans cette première phase, la plupart

d'entre eux sont des hommes "célibataires" et travailleurs manuels: pêcheurs, bûcherons, ouvriers dans les scieries et mineurs. Ils rêvent justement d'un retour glorieux dans leur pays où ils rapporteront beaucoup d'argent gagné rapidement. Aussi mettent-ils toute leur énergie à faire des économies, en dépit des salaires de famine. Malgré cela, la réalisation de leurs rêves s'avérera quasi impossible.

2.2 Phase de la compétition-concurrence/désaccord (1900-1949)

En 1901, on compte 4 597 Japonais en Colombie-Britannique (Kobayashi, 1989, p. 16). Ces immigrants se concentrent alors à Vancouver et dans ses environs. Sur la rue Powell, le "ghetto" japonais apparaît. Comme on l'a vu précédemment, à cause de la fermeture de leur pays au reste du monde les Japonais ont développé un fort sentiment d'appartenance à leurs régions respectives, ce qui peut expliquer en partie le phénomène du quartier Powell: des groupes bien serrés se forment, à partir d'individus provenant d'une même région au Japon, comme s'il s'agissait d'une famille étendue. Selon Nakayama, dans ce quartier de Vancouver on compte 26 *Kenjin-kai* (association des gens originaires de la même préfecture) (Nakayama, 1921a, p. 1607-1646). Dans cette communauté, des valeurs japonaises prévalent: l'idée d'éviter la volonté individuelle et de contribuer à la famille ou à la communauté villageoise est à la base de la philosophie de vie de ces gens.

À ce sujet Weber écrit:

«Conformity with convention in such matters as the usual forms of salutation, decent fashions, and various rules governing social intercourse, in form as well as in content, is expected to be taken seriously by the individual and regarded as binding by him [...]. A violation of convention, for example of professional ethics,

often meets with the most effective and serious retribution in the form of social ostracism, which may be even more effective than legal sanction» (Weber 1962 [1921], p. 76).

S'il y a des comportements déviants ou de la malhonnêteté dans la famille ou la communauté, les sanctions sont très sévères. On a recours entre autres à "l'isolement social"¹⁷. Car dans la première phase d'immigration, on peut estimer que cette règle de conformité est d'importance vitale. D'autre part, les crimes et autres délits sont officiellement et "pratiquement" inexistant, parce que les membres de la communauté pensent que les crimes couvrent de honte la communauté japonaise toute entière.

2.2.1 L'environnement de travail dans la première époque

Les immigrants de la première époque sont venus au Canada comme travailleurs temporaires "célibataires", avec des contrats de trois à cinq ans pour gagner de cinq à dix fois plus que dans leur pays (Hiroshima-ken, 1993, p. 55-56). En fait, quelque 75% d'entre eux sont retournés vivre au Japon (Omatsu, 1992, p. 62). Ils ne pouvaient pas parler la langue anglaise, ou ils jugeaient qu'il n'était pas nécessaire de communiquer avec les gens hors de leur groupe étant donné que c'était le *boss*, venant généralement de la même région du Japon qu'eux, qui signait les contrats avec les compagnies exploitant les mines ou la

¹⁷ Forme de la sanction prise par la communauté villageoise envers ses membres "déviants" ou "désobéissants" les privant de participation aux activités communautaires sauf dans les cas d'incendies et de funérailles (Fukutake *et al.* (eds.), 1958, p. 889). Ils pouvaient se racheter en offrant du *sake* aux membres "normaux" par le biais d'émissaires et ainsi se sortir d'une situation très inconfortable (Minzokugaku Kenkyusho, 1955, vol. 3, p. 1233).

forêt. Dans ces conditions, les travailleurs temporaires se repliaient dans le "silence des immigrants"¹⁸ que McAll (1992) a décrit.

Or, il advient que pour obtenir du travail, le *boss* négocie et signe des contrats à rabais, ce qui déplaît évidemment aux autres groupes en place. Peut-être est-ce le seul moyen de trouver un gagne-pain pour les Japonais nouvellement arrivés. Toujours est-il que ce système de travail, à l'avantage des entrepreneurs, provoque l'antipathie des autres travailleurs à l'endroit des Japonais. Face à cette situation, les politiciens - qui veulent recevoir les votes des travailleurs majoritaires - critiquent et attaquent les comportements japonais¹⁹. Mais en réalité, le blâme aurait dû aller aux *boss* et aux employeurs. Le mécanisme de la discrimination n'est pas toujours le même, chaque cas a des causes, des développements différents. Selon Shimpo, la discrimination réside indépendamment du fait objectif et de la logique (Shimpo, 1975, p. 103). Quelquefois les causes de la discrimination émanent du groupe discriminé.

À cet égard, Whitaker écrit:

«C'est l'épineuse question des travailleurs orientaux en Colombie-Britannique qui fut le terrain d'essai de cette approche. Les Asiatiques étaient au bas de la pyramide

¹⁸ McAll analyse la relation entre le langage et le travail au Québec dans *Langues et silence: les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage*. Selon lui, «La plupart des emplois de production et d'exécution dans le secteur manufacturier n'exigent qu'une utilisation minimale du langage, les niveaux de bruit ou l'aménagement des postes souvent excluant même cette utilisation minimale. [...] Les travailleurs, et surtout les travailleuses, immigrants occupent souvent des emplois où l'utilisation du langage est minimale et où ce qu'on pourrait appeler le niveau d'*aphonie* est très élevé. [...] On pourrait conclure que les travailleurs immigrés (non anglophones) ont tendance à se retrouver dans des emplois où les niveaux d'*aphonie* et d'*analphabétie* (en termes d'exigences d'écriture et de lecture) sont les plus élevés. [...] La distinction entre travail langagier et travail manuel recoupe en partie celle entre travail intellectuel et travail manuel. [...] Associé à ces différences linguistiques, il y a un stigmate racial ou quasi racial et donc du "racisme de classe"» (McAll, 1992, p. 126-127).

¹⁹ Comme le montre Bonacich (1972) dans ses travaux, un des facteurs engendrant des conflits ethniques et raciaux est la vente à rabais de sa force de travail, ce à quoi les syndicats "nationaux", se sont souvent opposés.

hiérarchique de l'immigration. Pourtant au début du siècle, plus d'un quart de la main-d'oeuvre en Colombie-Britannique était d'origine asiatique. Le gouvernement provincial, de connivence avec les entreprises du secteur primaire vouées à l'exportation et bien décidées à payer des salaires les plus bas possible, avait encouragé la venue d'ouvriers asiatiques pour briser les grèves et faire baisser les salaires. Mais voilà que les ouvriers blancs commençaient à exercer des pressions auprès de la Législature de la province pour exclure les Orientaux qui n'avaient d'ailleurs pas droit au suffrage. La Législature répondit en passant des lois d'exclusion qui furent désavouées par le gouvernement fédéral: ce dernier avait signé le traité Anglo-Japonais qui avait ouvert la voie aux libres déplacements des ressortissants et s'était engagé, officiellement du moins, à le respecter. En 1906-1907, le lieutenant-gouverneur, James Dunsmuir refusa de signer les lois d'exclusion; en même temps, en sa qualité de propriétaire d'une des plus grandes exploitations de la Colombie-Britannique, il signait un contrat pour l'embauche de plusieurs centaines de mineurs japonais» (Whitaker, 1991, p. 10).

À la rivalité multiple entre les employeurs, les employés et le gouvernement fédéral s'ajoutent donc la différence d'opinion entre deux paliers de gouvernements et les exigences des accords internationaux.

De leur côté, les nouveaux venus qui ont de l'argent au départ et ceux qui en ont amassé en travaillant au Canada se sont installés à Vancouver et y ont ouvert des magasins et des auberges pour Japonais. Au fil des années, d'autres personnes sont arrivées du Japon par la filière de la parenté ou comme immigrants indépendants et se sont installées dans ce quartier japonais. Les jeunes qui veulent apprendre la langue anglaise trouvent du travail dans des domiciles canadiens et fréquentent l'école de langue anglaise (Shimpo, 1975, p. 94-97).

Mais avec l'accroissement de la population japonaise en Colombie-Britannique, ce qu'il convient d'appeler la persécution augmente. En 1907, les Blancs forment l'Asiatic Exclusion League. Le Vancouver Trade and Labour Council participe à cette

création. En septembre 1907, quelque 5 000 personnes manifestent pour maintenir un "Canada blanc". Des gens révoltés attaquent le quartier chinois et une partie du quartier japonais de Vancouver. La crainte du "péril jaune" atteint son paroxysme (Shimpo, 1975, p. 41-47; Miki et Kobayashi, 1988, p. 16-19; Le projet centenaire canadien japonais, 1978, p. 30-31).

(A) Occupations

Avant d'analyser la situation des Japonais au Canada, examinons maintenant comment vivaient des immigrants d'autres souches en Amérique du Nord et au Canada.

Dans le Septième Recensement du Canada, 1931, Volume VII Occupations et Industries, on trouve le tableau du "Pourcentage de la population active masculine immigrée, âgée de 10 ans et plus, classifiée selon l'origine ethnique et la période d'immigration, dans chaque groupe occupationnel, pour l'ensemble du Canada, 1931" (Bureau Fédéral de la Statistique Canada, 1936, p. 24-25). Dans ce tableau, les origines ethniques des immigrants sont divisées en 9 catégories: (1) Britannique; (2) Française; (3) Europe Centrale - Allemande et Autrichienne; (4) Autres d'Europe Centrale; (5) Europe orientale; (6) Hébraïque; (7) Italienne; (8) Scandinave; et (9) Asiatique. Les années étudiées sont divisées en quatre périodes: (1) Avant 1911; (2) 1911-1920; (3) 1921-1925; et (4) 1926-1931. On verra la situation des immigrants - toutes provenances confondues - dans le monde du travail par l'analyse du tableau de 1931. En suivant la chronologie, on peut voir l'évolution du type d'emploi qu'ils occupent.

L'examen du tableau 3, qui présente les secteurs d'occupation de la population

active immigrée âgée de dix ans et plus, permet de comparer la population d'origine asiatique et celle d'autres origines ethniques sur le plan de l'occupation. Nous constatons que les travailleurs d'origine asiatique sont sur représentés dans les secteurs "pêche et chasse", "abattage du bois" et "service", comparativement au travailleurs de toutes origines ethniques.

Tableau 3 Secteurs d'occupation de la population active masculine immigrée, âgée de 10 ans et plus, selon la période d'immigration, pour l'ensemble du Canada comparativement aux immigrants en provenance de l'Asie, 1931

Groupe Occupationnel	Toutes origines ethniques				Origine asiatique			
	1926-31	1921-25	1911-20	Avant 1911	1926-31	1921-25	1911-20	Avant 1911
	%	%	%	%	%	%	%	%
Agriculture	33.53	23.92	25.42	31.74	26.20	9.70	11.69	14.53
Pêche et chasse	0.37	0.68	0.44	0.70	4.81	1.67	1.21	4.33
Abattage du bois	2.20	1.81	0.94	0.86	7.60	2.59	2.19	2.90
Mines, carrières	4.47	4.00	2.30	2.06	0.78	0.36	0.82	1.64
Manufactures	10.39	15.04	14.01	11.73	9.15	3.60	3.24	3.56
Éclairage et énergie électriques	0.67	1.31	1.31	1.50	1.09	0.11	0.19	0.20
Construction	4.77	6.27	6.46	7.42	3.41	0.47	0.34	0.53
Transports et communications	4.61	6.34	7.68	7.44	1.24	1.56	1.34	1.30
Entreposage et emmagasiner	0.60	1.25	1.39	1.09	-	0.17	0.29	0.22
Commerce	3.84	6.90	8.42	9.14	5.74	7.56	6.58	6.52
Finances, assurances	0.36	0.67	0.90	1.23	0.16	0.03	0.04	0.12
Services	7.49	11.37	12.64	11.45	16.43	57.79	50.24	41.20
Commis de bureau	2.04	3.35	4.53	3.11	1.55	0.81	0.49	0.37
Ouvriers sans métier*	24.63	17.03	13.50	10.51	21.86	13.58	21.34	22.58

* Ne comprend pas la main-d'œuvre dans l'agriculture, les mines et l'abattage du bois.

Source: Bureau Fédéral de la Statistique Canada, 1936, p. 24-25.

Le tableau 4 est recomposé à partir du tableau paru dans le Septième Recensement du Canada, 1931 (Bureau Fédéral de la Statistique Canada, 1936, p. 24-25). Il fournit plus d'informations quant aux différences ethniques car il montre le rapport entre les occupations des immigrants et leurs origines ethniques. On peut y comparer les origines ethniques dominant chaque occupation entre 1926 et 1931 (premier et deuxième rang) par rapport à la place qu'occupe le groupe "asiatique" - s'il ne figure pas en premier ou deuxième. C'est en agriculture qu'on embauche le plus de travailleurs de toutes les origines ethniques, sauf en ce qui concerne les Italiens et les Hébraïques. Le secteur le plus achalandé après l'agriculture est celui des "ouvriers sans métier". Chez les Hébraïques, les secteurs manufacturiers dominant (1926-31: 38,81%), notamment dans les "produits textiles" (1926-31: 22,88%) et le commerce (1926-31: 28,94%). Les Italiens, pour leur part, l'emportent dans le domaine "ouvriers sans métier" (1926-1931: 43,63%).

Sur le plan social, l'examen de ce tableau montre une relation très étroite entre les origines ethniques des immigrés et les emplois qu'ils occupent. Autrement dit, les travailleurs ne sont pas répartis également selon les occupations disponibles. En 1931, les Asiatiques se concentrent dans les catégories "pêche et chasse" (4,81%) et "abattage du bois" (7,6%).

Tableau 4 Secteurs d'occupation de la population active masculine immigrée, âgée de 10 ans et plus, classifiée selon le rang des deux principales origines ethniques et celui de l'origine asiatique, 1931

Occupations	Origines ethniques	Pourcentage
Agriculture:	1.Allemande et Autrichienne	49,03
	2.Scandinave	45,09
	5.Asiatique	26,20
Pêche et chasse:	1.Asiatique	4,81
	2.Scandinave	1,95
Abattage du Bois:	1.Asiatique	7,60
	2.Scandinave	7,02
Mines, carrières:	1.Italienne	11,65
	2.Autres d'Europe centrale	11,15
	8.Asiatique	0,78
Manufactures:	1.Hébraïque	38,81
	2.Française	17,61
	6.Asiatique	9,15
Eclairage et énergie électriques	1.Britannique	1,27
	2.Asiatique	1,09
Construction:	1.Italienne	8,59
	2.Scandinave	7,60
	7.Asiatique	3,41
Transports et communications:	1.Europe orientale	6,77
	2.Française	5,67
	9.Asiatique	1,24
Entreposage et emmagasinage:	1.Britannique	1,30
	2.Hébraïque	0,81
	9.Asiatique	-
Commerce:	1.Hébraïque	28,94
	2.Française	7,01
	4.Asiatique	5,74
Finances, assurances:	1.Française	1,00
	2.Hébraïque	0,78
	6.Asiatique	0,16
Services:	1.Française	17,20
	2.Asiatique	16,43
Commis de bureau:	1.Britannique	4,70
	2.Française	3,49
	3.Asiatique	1,55
Ouvriers sans métier*	1.Autres d'Europe centrale	48,87
	2.Italienne	43,63
	4.Asiatique	21,86

* Ne comprend pas la main-d'œuvre dans l'agriculture, les mines et l'abattage du bois.
Source: Bureau Fédéral de la Statistique Canada, 1936, p. 24-25.

(B) Domaines d'activités industrielles japonaises

On verra maintenant comment les Japonais évoluaient dans chaque domaine d'activités industrielles. La scierie, les mines, la pêche et l'agriculture sont des industries où beaucoup de Japonais travaillaient. Ils passaient d'une compagnie à une autre, changeant souvent de métier selon les saisons. La pêche, les travaux forestiers et le travail dans les mines étaient complémentaires; en été, les Japonais étaient pêcheurs et en hiver ils allaient en forêt ou à la mine (Nakayama, 1921a, p. 399).

(1) La vie dans l'industrie du bois

En 1921, 2 300 immigrants japonais au Canada travaillent dans l'industrie du bois. Ils constituent plus d'un tiers des 6 000 travailleurs japonais en Colombie-Britannique (Nakayama, 1921a, p. 930). Il y a deux types de tâches dans l'industrie du bois: le travail dans des scieries et l'abattage des arbres de la forêt ainsi que leur transport. Le travail est rémunéré sur une base forfaitaire et est saisonnier (hiver). Les ouvriers travaillent en équipe et restent dans les chantiers. La cuisinière est habituellement la femme du chef de l'équipe. Il y a plus de 70 équipes auxquelles on a assigné des *boss* japonais (Nakayama, 1921a, p. 930-935; Shimpo, 1975, p. 67-86). Les membres des équipes sont des gens provenant du même village ou de la même région du Japon; ils n'ont pas besoin de parler anglais et leur vie prolonge celle qu'ils menaient sur leur terre natale.

À l'époque, il y a plusieurs scieries à Vancouver et dans sa banlieue. On trouve des travailleurs japonais dans toutes les usines, mais la compagnie la plus populaire est la British Columbia Mills Timber & Trading Co., sur la rue Hastings. En 1921, on y compte

quelques 220 travailleurs japonais. Cette compagnie nourrit et loge son personnel (Nakayama, 1921a, p. 936-953).

Cependant, la situation financière de l'industrie du bois n'est pas stable; le prix du marché dépend de la demande ou de la spéculation. Donc, en dépit de leur réussite dans ce domaine, les Japonais qui cherchent une situation plus stable changent de métier, ouvrent des commerces ou deviennent agriculteurs.

(2) L'industrie minière

Les Japonais travaillent dans quelques-unes des nombreuses mines de la Colombie-Britannique, le plus grand nombre se trouvant dans le Cumberland où on produit de la houille. Le propriétaire de ces mines est M. James Dunsmuir, qui a été le premier ministre de la Colombie-Britannique de juin 1900 à novembre 1902. Selon Shimpo, les chiffres concernant l'évolution de la présence des Japonais dans le Cumberland sont les suivants:

Tableau 5 Mineurs d'origine japonaise par année

Année	Nombre de mineurs japonais
1891	100
1892	173
1903	150
1915	100
1924	130
1934	30
1935	0

Source: Shimpo, 1975, p. 108

Les premiers mineurs japonais sont arrivés en 1891 à Cumberland (Nakayama, 1921a, p. 896). Dans la majorité des cas, ils sont venus avec des contrats de travail d'une durée de trois à cinq ans. En 1921, il y a cinq concessions minières actives au Cumberland. Et on identifie quatre catégories ethniques ou raciales chez les travailleurs miniers: Blancs, Chinois, Japonais et Noirs (Nakayama, 1921a, p. 895). La plupart des Blancs et des Japonais travaillent au fond des mines tandis que les Chinois sont affectés à l'extérieur au transport du minerai et autres tâches de manœuvres. Selon Nakayama, les compagnies font grand cas des Blancs, mais souvent ces derniers passent d'une compagnie à une autre en raison des salaires supérieurs que leur procurent les grèves et la syndicalisation. Les Japonais, qui eux ne sont pas membres de syndicats, ne changent pas souvent d'emploi, attitude très avantageuse pour les compagnies (Nakayama, 1921a, p. 896).

Dans chaque concession, des quartiers résidentiels sont aménagés pour chaque groupe ethnique. Ici, dans la région de Cumberland, trois communautés japonaises sont présentes. On y trouve quatre magasins japonais de produits alimentaires et d'articles divers, un dentiste, un photographe, un coiffeur, un magasin de vêtements, un horloger, etc. Dans deux concessions, les Japonais ont ouvert des écoles pour leurs enfants (Nakayama, 1921a, p. 396-405). Dans *One Hundred Spirited Years, A History of Cumberland*, quelques passages décrivent la communauté japonaise:

«Unlike the Chinese, the Japanese labourer was followed by wife and family [...]. This family focus created a stable community with needs for support structures in education and services and thus increased opportunity for closer contact with occidentals» (Isenor et al., 1988, p. 32).

Selon Nakayama, les relations entre les Blancs et les Japonais sont bonnes, sauf pendant les périodes de grève (Nakayama, 1921a, p. 896). Malgré cela, dès 1935, tous les ouvriers mineurs japonais à Cumberland ont disparu (Shimpo, 1975, p. 108). Il y a deux raisons qui expliquent cette situation: la fluctuation du marché de la houille, et l'exclusion par législation (Isenor *et al.*, p. 33 et Shimpo, 1975, p. 107-109).

«When prosperity is based on a single economic commodity, as Cumberland was on coal, any variations in resource demand or development have tremendous impact. The oriental labour force was particularly vulnerable. Market fluctuations, and anti-oriental legislation and union-management conflict hastened the Japanese dispersal from the mines into the community» (Isenor *et al.*, p. 33).

(3) La pêche

Aujourd'hui, et ce depuis 1917, la Colombie-Britannique se situe au premier rang de l'industrie de la pêche au Canada (Statistique Canada, 1983, p. N1-11; 1998, N° 15-203-XPB au catalogue, p. 2-62). À l'époque, les principales espèces pêchées sont le saumon, le flétan, le hareng, le pilchard et, dans le rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries (1922), on note aussi la capture de baleines et d'otaries. En Colombie-Britannique, vers les années 1880, plusieurs compagnies de pêche, qui possèdent aussi des fabriques de conserves de saumon, exportent leurs produits en Europe, notamment en Angleterre. Le plus important centre de l'industrie de conserves est situé à Steveston, près de l'embouchure du fleuve Fraser et le deuxième à Prince Rupert sur le fleuve Skeena (Shimpo, 1975, p. 24-25).

C'est vers les années 1880, que les premiers pêcheurs japonais sont arrivés à Steveston en provenance des États-Unis et du Japon (Shimpo, 1975a, p. 25 et 1985, p. 75).

Tel que mentionné dans *British Columbia*, paru en 1912: «*The fishing industry has been almost entirely developed by the Japanese*» (Boam, 1912, p. 266). La pêche est le seul domaine dans lequel les Japonais ont déjà de l'expertise; ainsi, ils peuvent réussir dans ce secteur aussi bien que les Blancs.

À partir des analyses de Nakayama et de Shimpo, il est possible d'observer l'évolution de la communauté japonaise à Steveston. En 1900, on compte 3 419 habitants japonais dans ce village (Shimpo, 1985, p. 84). D'autre part, en 1909, près de la moitié des pêcheurs japonais de Steveston (47.6%) viennent d'un village de pêche de la préfecture de *Wakayama* situé au sud d'*Osaka* (Shimpo, 1985, p. 102-103). Notons que pour obtenir une licence de pêche, les pêcheurs doivent être "naturalisés". À cette époque, le quartier japonais à Vancouver est peu développé et il n'y a pas moyen d'accueillir de nouveaux arrivants sans métier. Pour eux, Steveston est l'endroit où on s'installe provisoirement. Mais le métier de pêcheur est instable: la saison du saumon est limitée de juillet à novembre, et la quantité de prises varie selon les années. Néanmoins des travailleurs japonais se sont installés à Steveston. On dit que "la prospérité des Japonais à Vancouver et ses environs est liée à celle des habitants de Steveston" (Tairiku Nipposha, 1909, p. 154; traduction libre).

Nous nous pencherons maintenant sur le cheminement des Japonais dans le secteur de la pêche en Colombie-Britannique, notamment à Steveston, jusqu'à la réduction de leurs activités par la diminution des licences qu'on leur accorde avant la Seconde Guerre mondiale.

Nous avons vu que ce sont des pêcheurs. Ils dépendent des compagnies qui les considèrent comme de bons travailleurs et leur fournissent les bateaux et le logement. Néanmoins, forts de leur expérience dans la pêche, ils s'établissent progressivement à leur propre compte. Pendant ce temps, les travailleurs chinois œuvrent dans la fabrication de conserves de saumon. Ils y tiennent le plus grand rôle et tous les travailleurs sont contractuels. En fait, les fonctions des Chinois et des Japonais sont différentes et, contrairement à ce qui a cours dans le domaine de la pêche, ce sont les femmes japonaises qui travaillent dans ces fabriques. Bref, les Chinois travaillent dans des fabriques de conserves et les Japonais pêchent. Il y a peu de communication entre les deux groupes²⁰ (Shimpo, 1985, p. 53-60).

Par ailleurs, vu l'accroissement du nombre de Japonais, une église est construite en 1895 par un missionnaire japonais qui se soucie de leur "santé" morale. Lors d'une épidémie de fièvre typhoïde, cette église est cependant aménagée en pavillon pour les malades contagieux. C'est ainsi que l'hôpital japonais de Steveston est fondé (Nakayama, 1921a, p. 640-644; Shimpo, 1975, p. 26-28).

En 1897, les compagnies de pêche forment une association pour déterminer le prix du poisson pour l'année. Face à cette situation, 1 200 pêcheurs japonais créent leur propre association afin de défendre leurs intérêts. C'est cette dernière qui deviendra, en

²⁰ Selon l'analyse de Shimpo, l'attitude d'indifférence entre les Chinois et les Japonais était conflictuelle: les Chinois ressentait de l'antipathie envers la politique du Japon vis-à-vis la Chine et les Japonais méprisaient les Chinois (Shimpo, 1985, p. 59-60). Mais en même temps, selon Shimpo, la fierté des sujets Japonais et leur position de tyrannisés au Canada leur faisaient prendre position sur la question des minorités: comme on le voit dans les journaux japonais de l'époque, on évoque souvent des lynchages de Noirs aux États-Unis, l'indigence des Indiens et la persécution des Chinois au Canada avec une certaine sympathie pour les victimes (Shimpo, 1975, p. 24).

1900, l'organe officiel de la prévente du poisson en Colombie-Britannique. L'association a également pour but de favoriser l'entraide mutuelle des membres et, sur le plan social, elle voit à l'administration d'un hôpital (Nakayama, 1921a, p. 640-644).

Mais il appert que des conflits entre Blancs aboutissent à des grèves. Les compagnies utilisent alors les Japonais comme briseurs de grèves. Ces derniers n'ont d'autre choix que d'obéir à leurs patrons s'ils veulent continuer à gagner leur vie. En 1893, des pêcheurs blancs forment une association pour mieux se protéger contre leur exploitation par les compagnies et en exclure les pêcheurs japonais. En 1899, celle-ci s'associe au Trade & Labour Congress qui regroupe les associations d'autres professions. Ils peuvent ainsi profiter de l'appui de certaines d'entre elles (Shimpo, 1985, p. 82-83). Les conflits entre Blancs et Japonais partent donc des différends entre les travailleurs et les propriétaires. Les propriétaires désirent embaucher des travailleurs en leur offrant tout juste de quoi survivre, ils favorisent donc les Japonais et les Chinois. Or, ces conflits deviennent progressivement des atouts pour les politiciens. Lors de l'élection provinciale en 1912, des politiciens en quête du vote des Blancs lancent une campagne de boycottage des Japonais (Kobayashi, 1935, p. 175-179; Shimpo, 1985, p. 121). Rappelons que les Japonais, même s'ils sont "naturalisés", n'ont pas le droit de vote.

a. La réduction des licences de pêcheurs japonais

Au milieu des années 1910, des épouses japonaises, qui étaient restées au Japon, arrivent à Steveston pour y rejoindre leur mari; plusieurs célibataires se marient, ainsi la communauté japonaise se développe. En 1905, un Ministre bouddhiste immigré et en

1908, un temple est déjà achevé. En 1911, l'école japonaise est ouverte. En 1921, quelques enfants japonais fréquentent l'école publique de Richmond. En 1925, tous les enfants japonais de Steveston vont à l'école publique; de plus, ils se rendent à l'école japonaise après leurs cours réguliers (Shimpo, 1985, p.168-169). Mais des difficultés structurelles²¹ ont surgi lorsque le gouvernement fédéral a décidé de réduire les licences pour les pêcheurs japonais.

On note les détails de cette situation dans le Rapport de L'Inspecteur-chef, Division des pêches de l'extrême ouest (Colombie-Anglaise)²² - Année 1923:

«La réforme, tendant à éliminer graduellement les Asiatiques des pêcheries de la province, est conduite dans le but d'induire les Blancs et les Indiens à se livrer à la pêche comme moyen d'existence. [...] Pour la province toute entière, l'accroissement du nombre des Blancs a été de 9.5 pour 100 et dans le cas des Indiens de 7.4 pour 100, cependant qu'on constate une diminution de 40 pour 100 à l'égard des Orientaux, conformément aux propositions faites par la Commission des pêches. [...] En ce qui a trait à la pêche des saumons à la ligne traînante, la diminution du nombre des licences aux Orientaux s'est chiffrée à 25 pour 100, cependant que les Indiens s'accroissaient de 13.9 pour 100. Mais on enregistre un décroissement de 6.1 pour 100 chez les Blancs. [...] La pêche de la morue au moyen de lignes n'était pas licenciée avant 1923 mais afin d'inclure cette pêche dans la réforme générale, visant à la réduction du nombre des Orientaux, on exige maintenant des licences de la part des individus de toutes les nationalités. [...] La réforme, visant à exclure les Orientaux des exploitations relatives à la pêche des saumons à la senne, s'est traduite par l'expansion de cette branche de l'industrie au profit des Blancs. L'expérience tend à démontrer que les équipages composés de Blancs se révèlent tout aussi experts dans la manœuvre des sennes que ne le sont

²¹ «[...] la structure est le mode d'agencement d'un ensemble de choses, de parties ou de forces qui sont réunies de façon à constituer un tout spécifique. [...] Dans une structure, chaque partie ou élément est en connexion ou en synergie avec les autres et ne peut être ce qu'il est que par et dans sa relation avec eux. Ainsi un changement apporté à un élément entraîne des modifications dans les autres. La structure est latente, inscrite dans la réalité de façon assez durable et stable. [...] Le modèle doit changer quand la structure devient différente» (Birou, 1966, p. 330-331). Dans le cas de la réduction des licences de pêcheurs japonais, la "structure" de la communauté japonaise à Steveston était basée entièrement sur la pêche, elle dut changer le mode de vie radicalement.

²² "Décroissement du nombre de pêcheurs asiatiques" dans le Cinquante-septième rapport annuel de la Direction des Pêcheries, ministère de la Marine et des Pêcheries, Année 1923-24, Dominion du Canada, 1925, p. 54-79.

les Orientaux, sinon davantage, et la même observation s'adresse aussi aux Indiens» (Dominion du Canada, 1925, p. 60).

Et la Commission des pêcheries de la Colombie-Anglaise, en 1922, a apporté les modifications suivantes aux règlements:

«(1) Après l'année 1923, il sera permis d'employer des bateaux-moteurs dans la province en rapport avec les exploitations relatives à la pêche des saumons au filet.

(2) Le nombre des licences de pêche délivrées aux personnes, autres que les domiciliés de race blanche et les sujets britanniques aussi bien qu'aux Indiens, sujets du Canada, fut réduit de 40 pour 100, exception faite pour les licences à la ligne traînante pour lesquelles la diminution fut arrêtée à 25 pour 100» (Dominion du Canada, 1925, p. 61).

En fait, il y avait en tout huit modifications. Ici, on ne trouve pas les mots "Asiatiques" ou "Japonais", mais il est évident que la "cible" était Japonaise. Et dans l'article d'"Observations générales" on trouve ceci:

«En raison d'une diminution de 40 pour 100 dans le nombre des licences de filet flottant délivrées durant l'année à des personnes autres que les sujets britanniques, domiciliés et les Indiens, sujets du Canada, on a enregistré une diminution du matériel d'exploitation dans la plupart des aires réservées à la pêche des saumons au filet et ce fait a sans doute contribué à la survenance des conditions florissantes signalées dans la plupart des frayères, propres aux étendues réservées à l'opération des filets flottants» (Dominion du Canada, 1925, p. 65).

Le rapport continue ainsi:

«Les personnes intéressées dans l'industrie furent assez heureuses durant l'année pour avoir l'avantage de traiter des nombreux problèmes relatifs à la pêche avec le ministre, le sous-ministre et le sous-ministre adjoint qui tous ont visité la côte» (Dominion du Canada, 1925, p. 65).

Le tableau 6 permet la comparaison des licences de pêche accordées selon le groupe ethnique des pêcheurs, pour les saisons 1922 et 1923. On peut y voir la réduction des licences accordées aux pêcheurs Japonais. Par contre, chez les Blancs et les Indiens, le nombre de licences a augmenté.

Tableau 6 Relevé comparatif des licences de pêche délivrées pour les saisons 1923 et 1922

Désignations des Licences	Saison 1923				Saison 1922			
	Bls	Délivrées aux: Inds	Japs	Total	Bls	Délivrées aux: Inds	Japs	Total
Fabrique de conserves de saumon	61	-	-	61	64	-	-	64
Salage du saumon	44	-	5	49	52	-	9	61
Parc en filet à saumon	6	-	-	6	4	-	-	4
Senne à poche à saumon	192	2	-	194	143	-	-	143
Senne traînante à saumon	31	-	-	31	36	-	-	36
Filet flottant à saumon	1,468	1,094	1,193	3,755	1,470	1,032	1,989	4,491
Ligne traînante à saumon	697	499	249	1,445	743	438	332	1,513
Navire de pêche marchand	74	6	96	176	77	6	165	248
Licence marchande	132	5	25	162	85	-	41	126
Second de navire porteur de sennes à saumon	342	539	-	881	-	-	-	-
Capitaine de navire porteur de sennes à saumon	28	30	-	58	49	52	38	139
Aide-manœuvre de filet flottant à saumon	121	343	528	992	-	-	-	-
Fabrique de conserves de saumon d'expérimentation	-	-	-	-	2	-	-	2
Fabrique de conserves de hareng	3	-	-	3	2	-	-	2
Salage du hareng	23	-	6	29	12	-	10	22
Senne à poche à hareng	37	-	3	40	24	-	5	29
Senne traînante à hareng	3	-	-	3	-	-	-	-
Filet flottant à hareng	21	-	11	32	19	-	19	38
Capitaine de navire porteur de sennes à hareng	15	5	9	29	1	-	-	1
Pêche à la ligne	4	-	1	5	51	-	1	52
Pêche de la morue à la ligne avec hameçon	66	8	304	378	-	-	-	-
Pêche des crabes	96	19	3	118	88	5	6	99
Pêche des roussettes, bleus, emissoles, etc., à la ligne avec hameçon	11	3	33	47	-	-	-	-
Filet flottant pour roussettes, bleus, emissoles, etc.	14	-	21	35	31	-	89	120
Licences diverses	170	11	136	317	162	12	229	403
Totaux	3,659	2,564	2,623	8,846	3,115	1,545	2,933	7,593

Source: Dominion du Canada, Cinquante-septième rapport annuel de la Direction des Pêcheries, ministère de la Marine et des Pêcheries, Année 1923-24, 1925, p. 77.

Suite à cette politique, en 1925, 15 % des licences aux Japonais sont retirées, et en 1926, les pêcheurs japonais perdent un autre 15 % de leurs licences. La politique de diminution des licences pour les pêcheurs japonais continuera (10 % chaque année) jusqu'à la disparition totale des pêcheurs japonais (Shimpo, 1975, p. 112-115). Pour contrer cette politique, l'Association des pêcheurs japonais porte l'affaire devant la Cour suprême du Canada en 1927. En février 1928, la Cour suprême statue que si les pêcheurs japonais sont des "sujets britanniques", ils doivent avoir le droit d'obtenir des licences par un processus de demandes et de paiements réguliers de ces licences. Suite à ce jugement, en 1929, le gouvernement fédéral interjette appel au Conseil Privé en Angleterre. Ce conseil rend le jugement suivant: la décision du gouvernement canadien visant l'élimination des pêcheurs japonais est contraire à la morale et, de plus, elle va menacer la position internationale de l'Angleterre et "l'Alliance anglo-japonaise". Pour cette bataille, l'Association des pêcheurs japonais a dû déboursier 40 000\$ (Shimpo, 1975, p. 116-117). Elle a reçu l'aide de l'ambassadeur japonais en Angleterre qui a trouvé un avocat. Selon le point de vue du gouvernement japonais, les pêcheurs japonais, étant "naturalisés" Canadiens, sont par conséquent des Canadiens. Aussi leur lutte au Canada était-elle matière de politique intérieure. Mais rendue en Angleterre, la bataille accédait au niveau international et le gouvernement japonais devait les aider (Hayashi, 1974, p. 35-36).

Malgré le jugement rendu, le ministère des Pêcheries a créé en 1938, des règles pour réduire le territoire des pêcheurs japonais (Shibata *et al.*, 1977, p. 21; Shimpo, 1985, p. 135-136). Si les pêcheurs japonais avaient remporté une victoire en Angleterre, leur

position était loin d'être assurée au Canada.

Le tableau 7 présente le nombre de pêcheurs munis de licences, répartis selon leur origine ethnique ou "raciale" pour les années 1923 et 1932 en Colombie-Britannique.

Tableau 7 Pêcheurs de la Colombie-Britannique selon l'origine ethnique, 1923 et 1932

Année	Blancs	Indiens	Japonais	Total
1922	3,115 (41%)	1,545 (20%)	2,933 (39%)	7,593 (100%)
1932	6,388 (58%)	2,615 (24%)	1,998 (18%)	11,001 (100%)

Source: Shimpo, 1975, p. 114

Comme on peut le voir ci-dessus, en dix ans, un tiers des pêcheurs japonais a disparu. Ils ont changé de métier et sont devenus agriculteurs ou travailleurs dans des scieries. En 1923, l'Association des pêcheurs japonais à Steveston donna un cadeau d'adieu aux membres qui changeaient de métier: chacun recevait entre 150\$ et 350\$, selon leur situation. Une vingtaine d'entre eux achetèrent des champs et formèrent l'Association des agriculteurs japonais à Steveston. Cette association aida les gens à devenir des agriculteurs (Shimpo, 1975, p. 117).

En résumé, la pêche en Colombie-Britannique se développa avec des travailleurs blancs, indiens, chinois et japonais. Mais les compagnies de pêche les manœuvraient en ne pensant qu'à leurs seuls intérêts. Initialement, l'apport des Japonais était important, mais quand ils devinrent indépendants et négociants, la situation devint différente.

Même quand les pêcheurs japonais naturalisés avaient de l'expérience, ils étaient expulsés. Tel que mentionné, les Japonais naturalisés n'avaient pas le droit de vote et ils devaient rester en marge de la société canadienne.

Comme le note François de Fontette, le mot "racisme" n'apparaît qu'en 1946 (de Fontette, 1985, p. 3). Si le mot est nouveau, diverses façons de distinguer et de classer des gens selon leur "race" existent depuis longtemps. Il cite deux antécédents: l'esclavage ancien, et l'antisémitisme. Si l'esclavage romain a «été du type "doux", c'est-à-dire qu'il a constitué une atténuation du sort des captifs échappant ainsi à la mort, il n'en reste pas moins vrai que l'esclave par définition est au départ un étranger à la Cité romaine, et il était donc quelqu'un de *différent*» (de Fontette, 1985, p. 38).

Or, la Colombie-Britannique, c'était *a white man's province*: les gens appelés orientaux - les Chinois, les Indiens et les Japonais - étaient des gens "différents" et pour garder un "*White Canada Forever*", il n'aurait pu être question de les considérer comme de futurs citoyens.

b. Demande du droit de vote

Le changement des lois électorales, en 1895, confirme que tous les "*Asian British Subjects*" n'ont pas le droit de vote. En 1900, Tomekichi Homma²³, un des représentants

²³ HOMMA, Tomekichi (1895-1945), né dans la préfecture de Chiba, au Japon. Il était un des représentants de l'Association des pêcheurs japonais à Steveston et un des notables de la communauté japonaise de ce-temps-là. Il est décédé en 1945 à Slocan où il avait été "déplacé". En 1977, quand la nouvelle école fut construite à Steveston, le comité municipal de l'instruction publique de Steveston lui a donné le nom de "Tommy Homma High School" pour commémorer ce pionnier des droits de l'homme (Koyama, 1995).

de l'Association des pêcheurs japonais à Steveston, demande d'enregistrer son nom sur la liste électorale. Ayant essuyé un refus, il porte cette affaire devant la Cour provinciale. Il gagne, mais le gouvernement provincial porte la cause en appel devant la Cour suprême du Canada. Cette dernière appuie la décision de la Cour provinciale. Le gouvernement provincial interjette alors appel au Conseil Privé en Angleterre. Finalement, le Conseil Privé renverse les jugements. La demande de reconnaître le droit de vote à un pêcheur japonais avait été faite par Homma à titre personnel, mais tous les pêcheurs japonais l'ont appuyé (Koyama, 1995, p. 64-79). Malheureusement, à cause de la décision du Conseil Privé, ils devront attendre jusqu'en 1949 pour obtenir le droit de vote et les droits politiques qu'accorde la citoyenneté.

(4) L'agriculture

Jusque vers 1915, les Japonais ne sont pas très attirés par l'agriculture. Il y a deux raisons à cela: leur statut d'immigrant temporaire et le manque de capitaux nécessaires (Shimpo, 1977, p. 84). Mais suite aux encouragements de personnes éclairées de la communauté cherchant un moyen d'éviter l'expulsion des leurs, l'agriculture devient pour eux une nouvelle façon de gagner leur vie. Dès lors, leur statut est changé en celui d'immigrant permanent. C'est une porte de sortie à l'"Accord Lemieux"²⁴ qui limite le nombre d'immigrants japonais. Les nouveaux agriculteurs fondent des familles; leurs enfants grandissent et atteignent l'âge de fréquenter l'école.

²⁴ Pour les détails, voir la page 52.

Selon Nakayama, en 1921, les agriculteurs japonais ne représentent environ que 4 % des Japonais au Canada (Nakayama, 1921a, p. 105).

Le tableau 8 montre le nombre d'agriculteurs japonais établis dans différentes régions de l'ouest du Canada.

Tableau 8 Régions de résidence des agriculteurs d'origine japonaise selon le sexe, 1921

Région	Nombre d'hommes	Nombre de femmes
Banlieue de Vancouver	47	39
Steveston	57	21
Port Hammond, Port Heney et ses environs	140	94
New Westminster et ses environs	17	20
Mission et ses environs	73	32
Cowichan	66	36
Comox	48	11
Vernon, Kelowna, et Kamloops	185	56
Alberta	95	28
Saskatchewan	10	8

Source: Nakayama, 1921a, p. 371-377.

Les cultures exploitées différaient selon les régions. En banlieue de New Westminster, située plus près de Vancouver, les agriculteurs produisaient surtout des légumes: carottes, oignons, choux, pois, etc. Les agriculteurs japonais des régions intérieures de la Colombie-Britannique - telles Vernon, Kelowna, Kamloops - cultivaient principalement des fruits. En Alberta, ils cultivaient de la betterave à sucre, du blé, des pommes de terre et d'autres légumes sur une grande échelle (Nakayama, 1921a, p. 427, p. 439, et p. 500-511).

Chez les Japonais de la région de Fraser Valley en Colombie-Britannique, la culture de fraisiers était la plus importante. En 1930, la superficie cultivée en fraisiers représentait presque la moitié (46,6 %) des terres qu'ils exploitaient (Shimpo, 1977, p. 88).

Dans la région de Fraser Valley, qui s'étend sur une distance de 20 à 80 kilomètres à l'est de Vancouver, les villages de Pitt Meadows, Haney, Hammond, Albion, Whonnock et Mission jalonnent le fleuve Fraser. Jusqu'en 1941, le sol de ces villages était couvert de fraisiers plantés par les Japonais qui s'étaient installés dans la région vers 1905. En effet, après avoir travaillé pendant quelques années comme ouvriers dans les scieries de la région, ils devenaient agriculteurs. Dans cette partie du pays, ils commençaient par acheter des terres agricoles de 10 à 30 acres (Nakayama, 1921a, p. 432). Au temps de la récolte, en juin, des étudiants japonais venaient de Vancouver pour aider à la cueillette. Certains agriculteurs japonais employaient aussi des Blancs et des Chinois pour la récolte des fraises (Nakayama, 1921a, p. 587).

En 1913, à Port Haney, on forma un club japonais pour favoriser la socialisation et les loisirs (Shimpo, 1975, p. 138). La communauté japonaise disposait aussi de coopératives agricoles à Port Hammond, Port Haney et Mission, où se négociait le prix des fraises avec des commerçants en gros et des entreprises de fabrication de confitures.

Vu l'accroissement du nombre d'enfants, une école japonaise fut ouverte à Port Hammond en 1912; on y retrouvait une institutrice japonaise et quatorze élèves. D'autres enfants japonais fréquentaient l'école publique canadienne. Il est à noter qu'à Port Haney, tous les enfants japonais sont allés à l'école publique canadienne, parce que leurs parents voulaient qu'ils soient élevés "à la canadienne" (Nakayama, 1921a, p. 432). Cependant, il

y avait quand même des cours de langue japonaise le samedi. Dans cette région, la relation entre agriculteurs japonais et "blancs" était généralement bonne (Shimpo, 1975, p. 144-158).

Par ailleurs, le nombre d'agriculteurs japonais augmentait, mais de façon hésitante: la planification à long terme et la patience représentent deux attributs nécessaires au travail agricole. De plus, les chances de réussite sont tributaires des facteurs climatiques. Donc, pour vivre de l'agriculture en tant que propriétaire d'une terre, il faut avoir en réserve des sommes suffisantes. Généralement, plusieurs années s'écoulent avant la première récolte, car il faut d'abord abattre des arbres, préparer le sol et planter. Néanmoins, cette "inclination" à devenir agriculteur, découlant de la nécessité de s'adapter à une situation d'exclusion de la pêche, est un des signes du changement d'attitude des immigrants japonais qui passent maintenant de l'immigration temporaire à l'immigration permanente ou semi-permanente.

2.2.2 Relations internationales – Canada - Angleterre - Japon

Quand on examine la situation des Japonais au Canada, on doit tenir compte des relations internationales et des relations fédérales-provinciales. À l'époque, le Canada était un pays membre du Royaume-Uni d'Angleterre et n'était pas entièrement indépendant sur le plan politique. C'était la norme de se conformer à l'Angleterre. D'autre part, les relations entre le fédéral et les provinces étaient assez floues en matière d'immigration:

«La constitution de 1867 stipule que l'immigration constitue un domaine à compétence partagée entre le fédéral et les provinces, mais précise aussi qu'en cas de conflit entre les deux niveaux de gouvernement le fédéral a la prééminence» (Linteau *et al.*, 1989a, p. 42-43).

L'augmentation des immigrants japonais au Canada est due en partie à un événement d'envergure internationale. En 1898, Hawaii est devenu un territoire des États-Unis. Comme nous en avons déjà fait mention, le premier groupe d'immigrants japonais est allé à Hawaii, qui est alors devenu un tremplin populaire d'immigration vers l'Amérique du Nord. Mais déjà, en 1885, les États-Unis limitaient le nombre d'immigrants japonais et immigrer à Hawaii devenait alors difficile. Par contre, la frontière entre le Canada et les États-Unis demeurait facile à passer. Les immigrants japonais qui désiraient se rendre aux États-Unis sont donc venus au Canada en premier lieu. C'était les salaires plus élevés aux États-Unis qui attiraient des travailleurs.

La question vitale pour les immigrants est de savoir si la loi leur est favorable. Si nos besoins sont satisfaits, on se soucie peu de l'existence de ses droits, mais en cas d'urgence, ces derniers protègent la vie de l'individu. Pendant les années 1902 à 1921, même si la loi de la Colombie-Britannique est défavorable aux immigrants japonais, "l'Alliance anglo-japonaise" peut leur être utile. Comme on l'a vu, le Canada est dépendant de l'Angleterre, et grâce à l'Alliance, au moment de limiter le nombre d'immigrants japonais, la "capitation" n'est pas appliquée. Toutefois en 1908, afin de limiter le nombre d'immigrants japonais, le ministre du Travail du Canada, R. Lemieux, se rend au Japon. Les deux gouvernements concluent un *gentlemen's agreement*, appelé communément l'"Accord Lemieux", qui limite les immigrants japonais à 400²⁵ personnes annuellement (Nakayama, 1921a, p. 207-208).

²⁵ Selon Irie, le nombre d'immigrants japonais serait de 450 (Irie, 1942, Tome 1, p. 517).

En 1921, l'Alliance anglo-japonaise est dissoute en raison, notamment, de la demande insistante du Canada (Shimpo, 1986, p. 101). D'autre part, par sa participation et sa contribution à la guerre, le Canada continue d'appuyer les politiques internationales britanniques (McNaught, 1969, p. 213-214).

2.2.3 Changement de l'aspect de la vie des Japonais au Canada

Après l'Accord Lemieux qui restreint le nombre d'immigrants japonais, la communauté japonaise change d'aspect. Car si cet accord limite sérieusement le nombre d'immigrants masculins adultes, il permet l'entrée des épouses. Donc, des femmes japonaises arrivent et des enfants naissent. Contrairement à l'attente des Blancs, les Japonais maintiennent leur choix de s'installer au Canada et la communauté japonaise se développe.

Mais pour eux, le plus gros inconvénient est que même s'ils se font "naturaliser", ils ne sont pas protégés par les lois canadiennes et n'ont pas le droit de vote. Cette situation affecte particulièrement les pêcheurs qui doivent être "naturalisés" pour avoir des licences de pêche. Comme nous l'avons déjà vu, la pêche est le seul métier pour lequel les Japonais sont considérés comme des "spécialistes". Mais étant donné qu'ils n'ont pas le droit de vote, les politiciens ne leur portent aucune attention. Un regard sur l'ensemble des préjugés et du racisme en Colombie-Britannique nous révèle l'agitation des travailleurs blancs irrités par la présence des travailleurs asiatiques, notamment celle des Japonais. En conséquence, ces derniers sont réduits à conserver le statut d'ouvriers non qualifiés même si plusieurs d'entre eux, malgré le fait qu'ils sont confrontés à une autre langue que la leur,

sont suffisamment instruits pour occuper des emplois plus honorables et mieux rémunérés. Comme Bonacich l'affirme, il s'agit là d'une situation d'"exclusion" des travailleurs asiatiques orchestrée par les Blancs pour protéger leurs positions (Bonacich, 1972, p. 553-555).

C'est pendant cette période que la Première Guerre mondiale éclate. Voyons comment la communauté japonaise réagit à cette situation.

2.2.4 La Première Guerre mondiale

Les deux guerres mondiales qui ont marqué ce siècle ont eu de grandes influences sur les Japonais du Canada. Particulièrement la dernière, qui a décidé de leur destin.

Quand la Première Guerre mondiale a éclaté en 1914, des volontaires canadiens sont recrutés. Dans la communauté japonaise, Yasushi Yamazaki, une personne puissante, propriétaire d'un journal japonais et membre du "Club japonais" regroupant des notables de la communauté, se consacre à former des volontaires japonais. Il souhaite ainsi que "[...] la participation à cette guerre puisse contribuer au développement futur des Canadiens d'origine japonaise [...]" (Nakayama, 1921a, p. 1144; traduction libre). Selon Nakayama, en 1915, l'invitation au recrutement volontaire est annoncée dans tous les journaux japonais à Vancouver. Suite à cet appel, 196 volontaires d'origine japonaise se rendent en Europe en 1916 sous le drapeau canadien. Les gouvernements ont hésité à utiliser des volontaires japonais, c'est pourquoi cette participation ne s'est pas réalisée plus tôt. En fait, si presque tous les Japonais vivent en Colombie-Britannique à cette époque, ils sont cependant tous partis en Alberta parce que la Colombie-Britannique refusait de les

enrôler, craignant des revendications juridiques ultérieures. Le bilan de la participation des militaires japonais est le suivant: sur 196, cinquante-quatre (27 %) sont tués et quatre-vingt-treize (47 %) sont blessés. C'est un très haut taux de perte (Nakayama, 1921a, p. 1159-1197). Les soldats rapatriés doivent attendre douze ans, soit jusqu'en 1931, avant d'obtenir le droit de vote (Adachi, 1976, p. 155; PCCJ, 1978, p. 40; Shimpo, 1975, p. 124). Les autres Canadiens d'origine japonaise, quant à eux, n'ont pas eu le droit de vote avant 1949 (Adachi, 1976, p. 345-346; Shimpo, 1986, p. 92-95; Miki et Kobayashi, 1991, p. 55).

2.2.5 L'éducation - L'école japonaise au Canada

Selon Landy²⁶, l'éducation est "le grand souci national" des Japonais.

«Tradition patriotique (les premières lois sur l'enseignement, privilégié, pour les grands, datent du Code *Taiho*, au VIII^e siècle), longtemps apanage de classe et monopole de la religion, principalement bouddhiste (les *terakoya*, école de temples dans les villages), l'enseignement a été sécularisé, déclaré universel en 1872 lors des réformes de *Meiji*. En 1900 a été décrété l'enseignement obligatoire de 3 ans. Le système éducatif [...] a été modifié en 1947. [...] Pour l'enseignement obligatoire (durée de neuf ans de l'école primaire au lycée du premier cycle - soit six plus trois ans), les résultats de base font impression. L'État ne publie plus de statistiques d'analphabétisme (taux inférieur à 1 %)» (Landy, 1973, p. 48).

Les Japonais sont friands d'éducation et cette tendance se perpétue chez ceux qui émigrent.

Avec l'accroissement du nombre d'enfants dans la communauté japonaise du Canada, de petites écoles privées sont fondées à divers endroits pour que soit étudiée la langue japonaise; on recrute les "enseignants" chez ceux qui sont instruits, notamment des anciens enseignants ou des missionnaires. Vers 1897, une "école" japonaise démarre avec une vingtaine d'élèves et deux enseignants à l'église méthodiste dans le quartier japonais de

²⁶ LANDY, Pierre, était l'ambassadeur de France au Japon de 1959 à 1962.

Vancouver (Nakayama, 1921b, p. 157-158). Cette école donnera naissance à la Vancouver Kyoritsu Nihon Kokumin Gakko (École nationale du Japon à Vancouver) qui sera ouverte en 1906 (Sato, 1953, p. 21). Au départ, elle a pour but d'éduquer les enfants dans la tradition japonaise parce que leurs parents sont venus en tant que travailleurs temporaires et ont l'intention de retourner au Japon après quelques années. Rappelons que même si certains désirent devenir Canadiens, cela leur est impossible. Donc, même si les enfants japonais vont à l'école publique canadienne, ils reçoivent l'éducation japonaise en vue de leur retour au pays d'origine. Quelques familles envoient même leurs enfants au Japon pour leur éducation.

Comme on le verra plus loin, le type d'éducation varie selon les époques: (1) la période des immigrants temporaires (jusqu'aux environs des années 1912); (2) la période transitoire (1912 - 1923), et (3) la période des immigrants permanents (après 1923) (Sato, 1953, p. 20-26). Jusqu'aux années 1910, la méthode d'enseignement demeure strictement celle utilisée au Japon, avec des livres de classe et du matériel pédagogique japonais, et il n'y a pas grand différence entre l'école japonaise du Japon et celle du Canada, sauf en ce qui concerne les cours de langue anglaise. Pendant la période transitoire, la méthode d'enseignement devient plus éclectique. Les directives précisent que dans l'éventualité de leur établissement au Canada, les enfants japonais doivent recevoir une éducation les préparant à devenir de bons citoyens du Canada. À cette époque-là, l'avis des parents, des volontaires et de la communauté japonaise concernant les objectifs de l'éducation est partagé, mais au cours des années, la tendance générale devient celle-ci: le système d'éducation canadien prend en charge l'éducation des *Nisei* des Canadiens d'origine

japonaise. Et les enfants japonais doivent aussi étudier la langue japonaise.

Après la troisième période, les objectifs pour l'éducation des enfants de la 2^e génération sont les suivants: élever de bons citoyens canadiens et laisser l'école publique canadienne prendre en charge leur éducation (Sato, 1980, p. 153).

Dans le livre *History of The Japanese Language School Educational Society 1923-1942* (Sato, 1953), on peut voir le développement du système d'éducation des Canadiens d'origine japonaise. Le tableau 9 montre l'évolution de l'école japonaise entre les années 1920 et 1941. On y voit, notamment, l'augmentation du nombre d'enfants d'immigrants japonais et du nombre d'écoles japonaise.

Tableau 9 Évolution de quelques aspects démographiques des écoles japonaises entre 1920 et 1941

Année	Nombre d'écoles	Nombre d'enfants	Nombre D'enseignants
1920	7	506	17
1923	10	797	21
1925	14	1 126	29
1926	18	1 404	36
1927	25	1 680	42
1928	27	2 042	55
1929	29	2 395	62
1930	29	2 555	69
1931	36	2 945	80
1932	33	2 808	72
1933	32	2 813	72
1934	37	3 320	79
1935	38	3 398	84
1936	40	3 390	84
1937	44	3 752	88
1938	44	3 962	92
1939	49	4 039	95
1940	48	4 012	97
1941	51	3 966	98

Source: T. Sato, 1953, p. 34-35.

(A) Défauts et mérites de deux systèmes d'éducation

Comme le dit Durkheim dans *Les règles de la méthode sociologique*, nos comportements se conforment à ceux de la société. L'école est le meilleur endroit pour enseigner les règles de la nation: former de bons citoyens est le but principal de l'enseignement dispensé à l'école publique dans tous les pays. Les enfants d'immigrants japonais allaient à l'école publique canadienne en vue de devenir de bons citoyens canadiens. De plus, après leurs cours réguliers à l'école publique canadienne, ils se rendaient tous les jours à l'école de langue japonaise où les sessions duraient une heure ou deux, selon leur âge. Dans les régions éloignées, ces cours de langue japonaise se donnaient la fin de semaine.

Le fait de fréquenter ces deux écoles porte fruit. Ayant étudié leur langue maternelle, les enfants peuvent communiquer avec leurs parents en japonais et maintenir de bonnes relations avec la famille. De plus, pouvoir communiquer en langue japonaise leur sera utile pour trouver de bons emplois et contribuera à l'amitié entre le Canada et le Japon (Sato, 1953, p. 7-19).

Aller à l'école de langue japonaise présente quelques désavantages, notamment en matière de temps et d'identité. De fait, la société canadienne et les enseignants d'écoles publiques s'y opposent. Cependant, en dépit de certaines réticences, ce système apporte en général de bons résultats.

À ce sujet, les Canadiens d'origine japonaise qui ont décidé de devenir des immigrants permanents ressentent un sentiment d'ambivalence. Mais leurs enfants

deviennent de bons agents de liaison entre la société canadienne et la famille japonaise. Par des activités à l'école et des rencontres sociales avec d'autres parents non-japonais, les contacts des japonais avec des membres de d'autres communautés s'élargissent (Shimpo, 1975, p. 147-148). C'est le point de départ de leur intégration à la vie canadienne comme citoyens à part entière.

(B) L'école de langue japonaise et quelques frictions dans la société canadienne

Avec l'augmentation du nombre d'enfants japonais qui fréquentent les écoles publiques canadiennes, il y a quelques brouilles entre les communautés japonaise et canadienne dite de souche. Selon *History of The Japanese Language School Educational Society, 1923-1942* (T. Sato, 1953), en 1914, le conseil municipal de Vancouver adopte une résolution pour l'éducation séparée des enfants asiatiques, mais cette dernière n'est pas immédiatement mise en vigueur.

De temps à autres, il y a de la part des parents canadiens des demandes d'éducation séparée pour les enfants japonais, et ce, sous des prétextes variés: en 1921, en banlieue sud de Vancouver, à cause de maladies contagieuses affectant des enfants japonais; en 1925, à Vancouver, parce qu'il y a des enfants japonais trop âgés et aussi, dit-on, à cause de l'étroitesse de l'école, etc. Chaque fois, la communauté japonaise prend des mesures pour éviter l'éducation séparée des enfants japonais. Face au conflit de 1921, le comité administratif de l'école de Vancouver effectue un sondage auprès de trente-trois directeurs d'écoles de la ville. À la question: "Est-ce que les enfants asiatiques empêchent les progrès d'études des enfants canadiens?", vingt-huit ont répondu "Non", deux ont répondu "Oui", et

trois n'ont pas répondu. À la question: "Est-ce qu'il y a des menaces morales?", vingt-neuf ont répondu par la négative et deux par l'affirmative. Ces réponses laissent supposer que, chez les administrateurs, on est plutôt contre l'éducation séparée. On croit en effet qu'une telle ségrégation nourrirait les préjugés raciaux (Sato, 1953, p. 90-93).

Par la suite, on prend soin d'éviter les conflits. Mais en 1940, en Colombie-Britannique, le ministre de l'Éducation remet un plan de modification des écoles publiques qui limite l'enseignement des langues - les écoles japonaises n'étant pas la seule cible de ce projet. Ce geste soulève la colère des associations anti-asiatiques ou anti-japonaises. En avril 1941, l'école japonaise répond aux demandes de la présentation des pièces justificatives du conseil municipal de Vancouver qui a pu examiner le permis de l'école, les règlements administratifs de l'école japonaise, les livres de classe et le matériel pédagogique.

(C) Résultats de l'éducation canadienne

Par l'éducation démocratique reçue dans les écoles publiques canadiennes, les enfants japonais développent le sentiment d'être "Canadiens". Les *Nisei* s'intègrent ainsi à la société dans laquelle ils vivent, mais en vertu de la politique du gouvernement canadien, ils ne sont pas considérés comme Canadiens, même s'ils sont nés au Canada. Cette situation exerce une très grande influence sur les *Nisei* adolescents et sur la formation de leur identité. Qui plus est, ces derniers ne peuvent pas trouver d'emplois à la hauteur de leurs compétences et doivent accepter des emplois de travailleurs manuels. Ils restent, en dépit de leur volonté, en position de "marginalité", ce qui rend ambiguë leur identité. Ils

développent un sentiment d'appartenance à mi-chemin entre celui des Canadiens "de souche" et celui des Japonais traditionnels. Ayant appris la langue japonaise à l'école japonaise, ils parlent cette langue avec leurs parents, mais ils ont perdu la langue japonaise écrite. À l'époque, cette double appartenance se vit comme un obstacle et non pas comme une richesse.

2.2.6 Quartier japonais et les activités sportives

Comment se présentait, dans l'ensemble, le quartier japonais? Quelle était la participation des Japonais au monde du base-ball à Vancouver? Voilà sur quoi nous nous pencherons dans cette section.

Vers 1920, sur la rue Powell et dans son voisinage du nord-est de Vancouver habitent environ 3 000 à 4 000 Japonais. Des deux côtés de la rue s'échelonnent des boutiques de toutes sortes, des restaurants japonais et des logements (Nakayama, 1921a, p. 360). Les Japonais retrouvent l'univers qui leur est propre dans les magasins d'alimentation et d'articles divers, les restaurants, les auberges et les pensions pour travailleurs qui sont, majoritairement, ouvriers de scieries (Ito, 1969, p. 9 et Shimpo, 1975, p. 13).

On y trouve trois cliniques tenues par des médecins japonais, une librairie, plusieurs salles de billard, des salons de coiffure, des blanchisseries, etc. Ici, la vie est certainement très japonaise: on parle le japonais, des boutiques fournissent des articles japonais. Même si la communauté japonaise n'est pas si grande, il y a deux bureaux d'édition de journaux en japonais. Ce temps-là mérite une mention spéciale (Nakayama,

1921a, p. 371-372).

Activités sportives

Vers 1910, le base-ball devient populaire dans la communauté japonaise. D'ailleurs, plusieurs équipes de base-ball apparaissent dans les différentes communautés japonaises de la Colombie-Britannique. L'équipe d'Asahi, la plus puissante et populaire, se forme et évolue dans le parc Powell. Elle participe à la Vancouver Senior City League à l'Athletic Park. Les membres de l'équipe attirent l'attention et sont cités non seulement dans les journaux japonais, mais aussi dans les journaux anglais. En 1921, douze membres de cette équipe vont jouer au Japon sous le nom de "Vancouver All-Star Team" avec quatre Occidentaux membres des équipes adverses (Adachi, 1992, p. 32). Dans l'introduction de *Asahi: A Legend in Baseball*, W. Humber²⁷ écrit:

«[...] it was less a homecoming than an affirmation of a new identity. [...] In choosing to play baseball, young nisei [...] were simply following the custom of virtually every new ethnic group who saw baseball as a passport to acceptance, integration, and not, incidentally, good times. [...] These games united Japanese Canadians from misty Ocean Falls to the ripe Okanagan, from the logging camps in the interior to the farms of Fraser Valley. The Buddhist/Christian split in the community, the rivalry among different ken, the internal leadership struggles, all these were forgotten at the cry of "play ball "» (Adachi, 1992, p. 1-2).

En plus, regarder les matchs où s'illustrent quelques-uns des leurs est un bon palliatif à la vie d'oppression que mènent les Japonais. La dernière participation de l'équipe à la Ligue a

²⁷ HUMBER, William est l'auteur de *Cheering for the Home Team: The Story of Baseball in Canada* et de *Let's Play Ball: Inside the Perfect Game* (Adachi, 1992, p. 2).

lieu pendant l'été 1941.

Autre sport pratiqué par les Japonais, le judo figure parmi leurs arts martiaux traditionnels. Or, il y a quelques titulaires d'un "*dan*"²⁸ parmi les immigrants japonais. Un groupe de judo est formé vers 1920. En 1932, la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) adopte le judo comme discipline obligatoire et les titulaires japonais d'un *dan* en deviennent les instructeurs. Ces activités sportives fournissent aux Japonais des occasions de rencontres et d'échange avec les membres de la société d'accueil.

2.2.7 La vie des immigrants d'autres souches en Amérique du Nord

Le comportement des immigrants japonais était-il très différent de celui des autres groupes ethniques?

On a vu que dans la première phase, jusqu'à vers les années 1920, les immigrants japonais sont concentrés à Vancouver, en Colombie-Britannique. Ces travailleurs temporaires sont des hommes "célibataires". Au cours des années, leur statut a changé, leur permettant de passer d'immigrants temporaires à immigrants permanents. Ces hommes célibataires sont revenus au Japon pour y chercher des femmes et certains s'y sont mariés avant de retourner à Vancouver avec leur épouse. Pour ceux qui n'avaient ni le temps ni l'argent nécessaire, c'est la famille qui s'est occupée d'"arranger" le mariage, souvent, par exemple, par échange de photos. Des jeunes filles ont traversé le Pacifique pour se marier, des enfants sont nés et la collectivité japonaise s'est développée. Dans le "ghetto" japonais sur la rue Powell à Vancouver, l'on retrouve des associations et des

²⁸ Degré de qualification des ceintures noires de judo.

services spécifiques. À cette époque des groupes japonais étroitement unis se forment à partir d'individus provenant d'une même région du Japon. Afin de s'entraider, ils forment *tanomoshiko* (l'association privée de prêts mutuels)²⁹. Suite à l'augmentation du nombre d'enfants japonais, les parents fondent des écoles où la langue japonaise est enseignée. Dans cette forme de société, les crimes et autres délits sont pratiquement inexistantes.

Cette sorte d'organisation sociale, cette recherche de complétude institutionnelle ne plaît pas aux "Blancs" qui voient d'un mauvais œil les Japonais se grouper, envoyer de l'argent au Japon et garder la tradition japonaise. On les considère par conséquent "non-assimilables" à la société canadienne.

Mais est-ce que ces phénomènes sont particuliers aux immigrants japonais? On trouve plusieurs exemples de même nature chez les autres d'immigrants.

Dans *Assimilation in American Life* de Milton M. Gordon, on trouve cette phrase dans le chapitre sur la théorie de l'assimilation:

«And so came into being the ethnic church, conducting services in the native language, the ethnic school for appropriate indoctrination of the young, the newspaper published in the native tongue, the mutual aid societies, the recreational groups, and, beneath the formal structure, the informal network of ethnically enclosed cliques and friendship patterns which guaranteed both comfortable socializing and the confinement of marriage within the ancestral group» (Gordon, 1964, p. 134).

²⁹ Dans cette association, les membres versent à dates fixes des sommes déterminées à l'avance et à tour de rôle reçoivent la totalité de l'argent recueilli. On désigne le gagnant soit par tirage au sort ou adjudication. Lorsque tous les membres ont reçu une fois la cagnotte, l'association est dissoute. Dans la communauté immigrante japonaise de la première époque, cette somme importante servait à ouvrir un commerce ou à lancer une affaire. En général, les membres étaient des compatriotes provenant d'une même région du Japon et se faisaient mutuellement confiance. L'association avait aussi un caractère social (Daihyakka jiten, 1985, vol. 9, p. 357-358).

Dans l'*Histoire du Québec contemporain*, on explique ainsi la vie des Canadiens français immigrés aux États-Unis:

«[...] (ils) sont habitués à un bas niveau de vie et acceptent les emplois à bas salaires [...]. Dans plusieurs villes, en effet, leur concentration est si grande qu'ils ont leurs paroisses, leurs écoles et leurs journaux» (Linteau *et al.*, 1989a, p. 38).

Et puis dans *Par monts et par vaux*, de Bruno Ramirez, il y a des descriptions de la vie italienne à Montréal:

«[...] de jeunes paysans molisains plièrent bagages et quittèrent le pays (Italie). Lorsque, deux ou trois ans plus tard, ils ramenèrent des quantités d'argent [...]. Avec une population de 4 000 habitants et un budget municipal annuel d'environ 20 000 liras, les remises annuelles en provenance de l'Amérique se chiffrent, au début des années 1900, entre 700 000 et un million de liras. [...] un certain courant migratoire parmi les femmes qui vont en Amérique pour y épouser des paysans résidant déjà à l'étranger, concluant des mariages arrangés au préalable ici, en Italie» (Ramirez, 1991, p. 64-78).

C'est ainsi que dans d'autres collectivités ethniques, on retrouve presque les mêmes étapes de transformation des "*patterns*" migratoires.

Alors pourquoi les Japonais sont-ils davantage la cible des condamnations des "Blancs"? Si on élimine les points communs entre les comportements japonais et ceux des autres groupes, il faut reconnaître l'existence, à l'époque, au Canada mais aussi ailleurs dans le monde, d'une attitude fortement raciste face à ceux qu'on appelait les "Jaunes". On se souviendra en effet du "péril jaune" dont on parlait sur un ton excessivement alarmiste. Pour comprendre ce phénomène d'agressivité, il suffit de se rappeler qu'après la Première Guerre mondiale, beaucoup de vétérans se cherchaient du travail. C'est donc face aux Chinois et aux Japonais que les sentiments anti-immigrants connurent leur paroxysme.

2.2.8 L'attitude critique de la société canadienne

Quelles opinions la société canadienne de l'époque entretenait-elle à l'égard des immigrants japonais?

Selon La Violette, le problème "oriental" était une question centenaire restée en suspens en Colombie-Britannique (La Violette, 1948, p. 3). Car avant l'arrivée des Japonais, des manœuvres chinois et des Indiens asiatiques habitent en Colombie-Britannique. Les craintes de la société canadienne envers les Orientaux se cristallisent alors autour de deux points: (1) la détérioration du niveau de vie par la concurrence des immigrants Orientaux, leur niveau de vie étant bas; (2) leur non-assimilabilité - leur culture et leurs coutumes étant trop différentes. Après que des Japonais se soient établis à Vancouver et sa banlieue, les Canadiens expriment une nouvelle crainte, soit celle de la "pénétration paisible". Des recherches "types" sur les immigrants japonais de la première époque jusqu'en 1938 ont été faites par Young, Reid et Carrothers en 1939 et par Woodsworth en 1941, sous les auspices des Affaires internationales et de l'Institut canadien (La Violette, 1948, p. 3):

«In the particular case of the Japanese, as contrasted with the Chinese and the East Indians, a survey of the literature shows that an additional fear has emerged, a fear that the Japanese immigrants and their children were loyal to the Emperor of Japan, and that the immigrants had been sent purposely to Canada as part of a projected military campaign for eventual control of Canada, through what is popularly called "peaceful penetration"» (La Violette, 1948, p. 4).

La situation des Japonais était pourtant semblable à celle des autres Orientaux; 95% de tous les Japonais au Canada habitaient en Colombie-Britannique. Mais comme

mentionné précédemment, l'immigration japonaise à ses débuts repose sur une base temporaire. Donc, pour eux, il est obligatoire d'amasser de l'argent en peu de temps et d'économiser afin de retourner rapidement au Japon. Évidemment, lorsqu'ils travaillent et restent dans des chantiers isolés, les conflits avec les Blancs sont moins nombreux. Mais quand ils habitent en ville, leurs comportements sont perçus comme bizarres. Par ailleurs, la langue et l'histoire étant enseignées à l'école japonaise, la société canadienne craint en effet que le Canada passe sous la domination du Japon. Pour empirer les choses, comme les Japonais ne peuvent tout simplement pas parler anglais, ils se regroupent dans le ghetto japonais où ils ont tous les services nécessaires. Et finalement, les campagnes des journaux de Vancouver créent des modèles stéréotypés de Japonais (La Violette, 1948, p. 16-18). Ils sont donc prisonniers d'un cercle vicieux qui les réduit à paraître suspects aux yeux des autres membres de la société canadienne, lesquels membres véhiculent souvent une attitude fort négative à l'égard des "Orientaux".

2.2.9 Début et essor des *Nisei*

Même si la situation est difficile pour les Canadiens d'origine japonaise, la vie suit son cours et des enfants naissent et grandissent. Selon *The New Canadian*, en 1938, on compte 13 143 *Nisei* au Canada, représentant 59,5 pour cent de la population d'origine japonaise (Shimpo *et al.*, 1991, p. 70). Nous avons vu dans quel contexte ils ont été éduqués. Ils prennent conscience de l'écart entre l'idéal de l'éducation démocratique canadienne et les limites que leur impose leur réalité quotidienne. Nous examinerons donc leur combat pour obtenir la reconnaissance de leur citoyenneté canadienne dans deux cas:

la demande du droit de vote par les *Nisei* et la volonté de participation militaire dont font état les articles de l'hebdomadaire *The New Canadian*. La participation militaire des *Nisei* est un autre événement spécial pour *Nisei*. Nous le verrons plus loin, dans la section portant sur la Seconde Guerre mondiale.

(A) La demande du droit de vote par les *Nisei*

Dans les années 1920, environ une douzaine de *Nisei* ont fait des études à l'Université de Colombie-Britannique (Ito, 1984, p. 90). Or, même s'ils sont diplômés de l'enseignement supérieur, il est difficile pour eux d'embrasser une carrière dans leurs domaines de spécialisation (Miki et Kobayashi, 1991, p. 18-19).

Comme nous l'avons vu plus haut, jusqu'en mars 1949³⁰, les Canadiens d'origine japonaise n'ont pas le droit de vote. Donc, la loi leur interdit d'occuper certains emplois, tels ceux offerts dans l'administration gouvernementale, ou encore, ils ne peuvent aspirer à exercer en tant qu'avocats, experts-comptables, pharmaciens, etc. (Miki et Kobayashi, 1991, p. 18-19; Shimpo, 1975, p. 90-91). Voilà pourquoi leur principale préoccupation est d'obtenir le droit de vote. Mais en Colombie-Britannique, les politiciens, sauf ceux du Co-operative Commonwealth Federation (CCF), s'opposent à cette idée.

Dans ces circonstances, en 1928, les étudiants d'origine japonaise de l'Université de Colombie-Britannique forment The Japanese Students Club. Les membres principaux sont tous de l'Université de Colombie-Britannique, mais des étudiants de *high school* sont

³⁰ Sauf les vétérans de la Première Guerre mondiale qui l'avaient obtenu en 1931, 12 ans après la fin de la guerre (Adachi, 1976, p. 155-156).

aussi invités à se joindre à eux. En 1936, quand The Japanese Canadian Citizens League est formé, le club se dissout et fusionne avec la ligue. *The Japanese Canadians* est leur journal. En février 1936, la ligue reçoit l'invitation de Angus MacInnis, alors député du parti CCF de Vancouver Est, d'aller exposer leur situation au Franchise Revision Committee d'Ottawa. En mai 1936, quatre représentants, trois hommes et une femme *Nisei*, vont à Ottawa et présentent leurs doléances au comité spécial chargé des élections et du droit de vote (Ito, 1984, p. 90-91).

Les membres du comité sont assez sympathiques à la cause des *Nisei*, mais face à l'opposition vigoureuse des élus de la Colombie-Britannique, leur visite à Ottawa s'avère infructueuse dans l'immédiat.

C'était la deuxième demande "officielle" après celle de Homma en 1900. Cette fois c'était une demande formulée par des *Nisei*, donc par des gens qui sont nés au Canada. Même si leur demande fut vaine, l'événement revêtit une grande importance pour la communauté japonaise.

(B) *The New Canadian* (le journal des *Nisei*)

The New Canadian, sous-titré "*The Voice of the Second Generation*", est un journal publié par des *Nisei* depuis 1938 (Ito, 1984, p. 102). En 1932, il y eut *The New Age* publié par des *Nisei*, mais seulement trois numéros parurent. Comme nous avons vu, il y eut aussi un journal appelé *The Japanese Canadian* du Japanese Canadian Citizens League. Aujourd'hui, *The New Canadian* compte soixante-deux ans d'existence et détient le record de longévité dans le domaine journalistique japonais au Canada.

Ce journal voit le jour grâce à trois *Nisei* diplômés de l'Université de Colombie-Britannique. La motivation principale des fondateurs du journal est d'éclairer les *Nisei*, notamment sur leur droit d'être traités comme des citoyens canadiens et sur les obligations qui accompagnent la citoyenneté. Ils souhaitent aussi faire connaître leur situation problématique à la société canadienne. Le journal paraît deux fois par mois, et le prix d'abonnement est de trente cents pour trois mois (Ito, 1984, p. 102-103).

Les articles qu'il contient débattent évidemment des préoccupations des *Nisei*. Par exemple, l'article du 24 novembre 1939 fait état des emplois occupés par les *Nisei* diplômés de l'Université de Colombie-Britannique. Entre les années 1916 et 1939, cinquante-cinq *Nisei* sont diplômés (quarante-six hommes et neuf femmes). Trois émigrent aux États-Unis, vingt-six au Japon et quatre en Mandchourie. À cause de la difficulté de trouver un emploi, plus de trente-six pour cent des *Nisei* diplômés sont donc partis (Shimpo *et al.*, 1991, p. 71).

En novembre 1940, un premier *Nisei* passe l'examen médical sous la Loi de mobilisation des ressources nationales et sa photo apparaît en première page des journaux. *The New Canadians* encourage les *Nisei* à exprimer leur fidélité au Canada. Mais en même temps, les éditeurs ont conscience qu'il y a des groupes de *Nisei* d'opinion différente: pour et contre leur participation militaire (Ito, 1984, p. 123). Selon l'analyse de Shimpo *et al.*, *The New Canadian* était le "salon des jeunes *Nisei* qui avaient des intentions d'intégration structurelle dans la société canadienne" (Shimpo *et al.*, 1991, p. 75). En 1941, *The New Canadian* tire à trois ou quatre cents exemplaires bimensuellement (Shimpo *et al.*, 1991, p. 68 et p. 75).

En décembre 1941, quand le Canada et le Japon ouvrent les hostilités, tous les journaux japonais sont suspendus, sauf *The New Canadian*. En fait, à la demande du gouvernement canadien, des pages rédigées en japonais sont ajoutées au journal. Selon Shimpo *et al.*, entre le 21 avril et le 30 juin 1942, le gouvernement se réserve toutes les pages du journal pour faciliter le déplacement (Shimpo *et al.*, 1991, p. 157-158). *The New Canadian* appuie les politiques gouvernementales du déplacement et de la participation militaire (Shimpo *et al.*, 1991, p. 160-161).

Au début, *The New Canadian* est publié en anglais pour les *Nisei*, mais comme nous l'avons vu plus haut, pendant la guerre, des pages rédigées en japonais sont ajoutées pour les *Issei* qui ne comprennent pas l'anglais. Aujourd'hui encore, il est publié hebdomadairement en deux langues (japonais et anglais).

2.2.10 La Seconde Guerre mondiale

Le 3 septembre 1939, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne, et une semaine après, le 10 septembre 1939, le Canada fait de même (Linteau *et al.*, 1989b, p. 18). La Loi sur la mobilisation des ressources nationales est adoptée en 1940, et le Canada demande aux hommes *Nisei* de 21 à 22 ans de se présenter à un examen médical comme les autres Canadiens (Takata, 1983, p. 145).

En mars 1941, tous les Japonais doivent s'identifier avec leurs empreintes digitales. Selon leur statut, la couleur de la carte d'identité est différente: blanche pour les gens nés au Canada, rose pour les gens naturalisés et jaune pour les nationaux d'origine japonaise (Ito, 1984, p. 121-122).

En décembre 1941, suite à la participation du Japon à la Seconde Guerre mondiale, les élites politiques de la Colombie-Britannique prennent la tête du mouvement anti-japonais. C'est le moment propice pour éliminer les Japonais. Aussitôt la guerre est déclarée et on assiste à «*the impounding of fishing boats by the Navy, the internment of approximately thirty-eight persons allegedly dangerous to the security of the state*³¹, and the closing of fifty-nine Japanese language schools and three vernacular newspapers published in Japanese» (La Violette, 1948, p. 44). En plus de la flotte de 1 200 bateaux de pêche, «les radios, les automobiles, et les appareils photo furent confisqués et un couvre-feu du soir au matin leur fut imposé» (Montreal Japanese Canadian History Committee, 1998, p. 3).

On verra dans cette section l'élimination de la communauté japonaise en Colombie-Britannique par son déplacement et la montée des forces nouvelles de la génération *Nisei* qui a participé à la guerre.

(A) Le déplacement

Le plan gouvernemental

En janvier 1942, le gouvernement fédéral annonce que les hommes en âge du service militaire (18 - 45 ans) seront envoyés à la construction des routes aux abords de la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta (La Violette, 1948, p. 49; Shimpo, 1975, p184). C'est le déplacement partiel. Mais en février 1942, il invoque la Loi des mesures de guerre, et les Canadiens d'origine japonaise, ayant été classés comme "ressortissants

³¹ C'étaient le missionnaire bouddhiste, les directeurs des écoles japonaises, le médecin et d'autres. Selon La Violette, «*These people were known in the communities*» (La Violette, 1948, p. 92).

ennemis", doivent quitter la «"zone de protection" étendue sur 100 milles (160 km) vers l'intérieur à partir de la côte ouest de la Colombie-Britannique» (Montreal Japanese Canadian History Committee, 1998, p. 3). C'est le déplacement total des Japonais résidant à l'intérieur de cette zone de protection³². Il y a toutefois quelques exceptions. «*The only exception granted permits by the Minister of Justice to remain on the coast were a few institutionalized mental cases and 94 persons who were partners in mixed marriages and about 100 children who were their offspring*» (Adachi, 1976, p. 235). Selon Adachi, le "mariage mixte" est l'"élixir magique" qui a converti les "security risks" en "bona fide Canadians" (Adachi, 1976, p. 235).

Le 28 février 1942, la privation de sortie, du coucher du soleil au lever du soleil, s'applique aux Japonais (La Violette, 1948, p. 80). Le 4 mars 1942, le gouvernement du Canada fonde la Commission de Sécurité de la Colombie-Britannique (CSCB) - "*British Columbia Security Commission (BCSC)*" pour mettre à exécution la politique du déplacement des Japonais (Dominion du Canada, 1943, p. 46; La Violette, 1948, p. 60; Shimpo, 1975, p. 184-186). Cette Commission accomplit sa tâche jusqu'en février 1943 quand le ministère du Travail lui succède (La Violette, 1948, p. 60). La Gendarmerie royale du Canada (GRC) se charge du déplacement.

³² Au cours de la Seconde Guerre mondiale les communautés d'origines allemande et italienne faisant partie des puissances de l'Axe avec le Japon n'ont pas eu à subir de façon généralisée les mauvais traitements réservés à la communauté japonaise. Voici quelques précisions à cet effet. Selon le *Statistiques Historiques du Canada*, en 1941, nous trouvons 464 682 sujets d'origine allemande et 112 625 d'origine italienne (Statistiques Canada, 1983, p. A110-153). «Le terme "étranger ennemi" englobait tous les Canadiens d'origine italienne devenus citoyens après 1929 de même que les 9 000 qui n'étaient pas encore naturalisés. Plus de 200 des 700 internés étaient des citoyens naturalisés et 20 autres étaient nés au Canada» (Thompson, 1991, p. 14). «Plus de 800 Allemands furent internés; tous les Canadiens allemands ayant immigré après 1922 durent se faire enregistrer comme ressortissants d'un pays ennemi, et cela qu'ils fussent ou non citoyens canadiens» (McLaughlin, 1985, p. 16).

Le plan de déplacement des autorités est le suivant: (1) exécution régulière du déplacement, (2) minimisation des dépenses de l'État, (3) réquisition des hommes d'âge du service militaire pour la construction des routes, (4) respect de l'intention des municipalités de les accueillir. La date limite est fixée à la fin d'octobre 1942 (Shimpo, 1975, p. 184).

Pour minimiser les dépenses de l'État, des projets de "*self support*"³³ et des permis spéciaux³⁴ permettant un déplacement à leurs frais des déportés sont adoptés: par exemple, certains peuvent commencer à bâtir une scierie en Colombie-Britannique. Certains peuvent se rendre dans d'autres provinces sous le projet des permis spéciaux. Mais le nombre de ces permis est limité aux familles ayant de l'argent et capables de s'adapter. La majorité n'a d'autre choix que de suivre les indications des autorités. La plupart des municipalités de Colombie-Britannique s'opposent à l'accueil des Canadiens d'origine japonaise. Les autorités doivent donc choisir de vieilles villes mortes où vivaient autrefois des mineurs mais qui furent abandonnées lors du déclin de l'industrie minière, comme Sandon, Lemon Creek, New Denver. C'est dans ces endroits que l'on construira des baraques pour loger les Canadiens d'origine japonaise.

Adachi observe et analyse les Japonais au Canada:

«To the outsider, the Japanese may seem to be a solidly homogeneous group but

³³ *«The term "self supporting site" was coined by the BC Security Commission to refer to Christina Lake, Bridge River, Minto City, Lillooet, and McGillivray Falls, sites where some Japanese Canadians were allowed to lease farms and resorts and live with fewer restrictions than in the other internment centres»* (Miki et Kobayashi, 1988, p. 41). Environ 1 150 peuvent aller dans des "*self-supporting sites*" à leurs frais. Ils sont nommés les *self-support groups*.

³⁴ Des "permissions spéciales" sont accordées à certaines personnes. Celles-ci peuvent choisir leur destination en dehors de la zone militaire pour se rendre, par exemple, dans la vallée d'Okanagan et aussi dans l'est du Canada en comptant sur l'aide de parents et d'amis. Leur nombre s'élève à environ 1 350 (Miki et Kobayashi, 1988, p. 37-38).

they have been, on the whole, poor co-operators among themselves and deep fissures along every dimension have prevented the formulation of any clear notion of their role in Canadian society and any organized attempt to achieve it» (Adachi, 1976, p. 358).

Le déroulement du déplacement donne un bon exemple.

Comme il est mentionné plus haut, aussitôt après l'entrée du Japon dans le conflit mondial, une quarantaine de membres influents de la communauté japonaise sont internés, mais on exempté parmi ceux-ci trois personnes qu'on destine à servir d'intermédiaires entre la "CSCB" et la communauté japonaise en vue de faciliter les déplacements (La Violette, 1948, p. 65-66). Ce comité de liaison est appelé "Morii committee", selon le nom d'un de ses membres qui est instructeur de judo auprès de la GRC³⁵. La présence de ce comité suscite la controverse et beaucoup d'antipathie au sein de la communauté japonaise (Shimpo, 1975, p. 196-198). Selon La Violette, ce comité est trop petit pour superviser les déplacements décrétés par l'état d'urgence (La Violette, 1948, p. 84). Donc, en mai 1942, ses membres sont déplacés par le biais d'un "*self-supporting project*" (La Violette, 1948, p. 86).

Dans une situation de désordre, pour faciliter les déplacements, d'autres groupes de la communauté japonaise forment plusieurs comités qui négocient leurs déplacements avec le CSCB. En mars, le Nihonjin-kai (l'association de Japonais) essaie de former un comité avec de nombreux membres de la communauté, mais cette tentative s'avère un échec.

En mars, le Kikajin-kai (l'association des naturalisés) demande à la CSCB de respecter deux critères dans la planification de déplacement: (1) qu'on ne brise pas les

³⁵ Voir la section d'activités sportives, 2.2.6.

familles formées de gens nés au Canada et de naturalisés, (2) qu'on envoie les gens dans des lieux où ils pourront se suffire à eux-mêmes. En mai, les membres principaux du Kikajin-kai sont déplacés dans un "*self-support project*" (La Violette, 1948, p. 87-88; Shimpo, 1975, p. 198-200).

En mars 1942, cinquante et un groupes de *Nisei* se réunissent pour former The United Citizens' Council (La Violette, 1948, p. 89; Shimpo, 1975, p. 201). Un de ces groupes, qui a servi à Hastings Park, a pour but de faire en sorte que les déplacements s'effectuent dans les meilleures conditions possibles. Selon La Violette, ses objectifs sont les suivants:

- «1. *To work for the humane evacuation of women and children.*
2. *To work to protect the rights of citizenship.*
3. *To assist in the job of safeguarding property rights.*
4. *To organize and carry on needed social services within the community and at the Hastings Park Clearing Pool, particularly relief, recreation, and physical and mental health*
5. *To tackle the problem of education for children.*
6. *To study and prepare for post-war rehabilitation»*

(La Violette, 1948, p. 89).

Ce groupe, qui demande la reconnaissance de la citoyenneté canadienne des gens que l'on déplace, est devenu le Japanese-Canadian Citizens' Council, toujours en mars 1942 (La Violette, 1948, p. 89; Adachi, 1976, p. 240). Selon Shimpo, ce comité a beaucoup coopéré avec la CSCB (Shimpo, 1975, p. 202).

En avril 1942, les *Nisei* sont mécontents du Japanese-Canadian Citizens' Council et forment le *Nisei* Mass Evacuation Group. On demande de nouveau le déplacement en famille. Et on s'oppose au déplacement sans consentement. Or, les gens qui s'opposent à l'ordre gouvernemental, comme ceux qui négligent d'aller à la construction des routes, sont

internés. Le nombre d'internés s'accroît donc. En juillet, la CSCB en est réduite à changer sa politique et admet les déplacements en famille (Shimpo, 1975, p. 203-206).

La modification du plan et le terme du déplacement

C'est rapidement que la Commission doit mettre à exécution la politique du déplacement des Japonais et trouver les moyens d'y parvenir. Le déplacement se produit plus lentement que ne l'a prévu le comité et ce n'est qu'en juillet que la politique de "*family re-unification*" entre en vigueur (Miki et Kobayashi, 1988, p. 37; Shimpo, 1975, p. 206). Selon Shimpo, après cette modification, les déplacements s'accélèrent (Shimpo, 1975, p. 206). Les changements au projet de déplacement sont les suivants: certains Japonais seront affectés tel que prévu à la construction de routes³⁶, d'autres au travail dans des fermes de betteraves à sucre en Alberta, au Manitoba et en Ontario; on en déportera dans des "*self-supporting sites*", dans la vallée d'Okanagan et autres places plus loin avec des permis spéciaux d'exemption, ainsi que dans certaines vieilles villes mortes et dans des "camps" d'internement à l'intérieur de la Colombie-Britannique.

D'abord, les Japonais qui habitent en dehors de Vancouver sont rassemblés dans le Hastings Park, lieu d'exposition et de concours de produits agricoles et d'animaux de ferme, «où ils attendaient d'être envoyés à l'un ou l'autre des camps d'internement» (Montreal Japanese Canadian History Committee, 1998, p. 5). Le premier groupe y arrive le 16 mars 1942. Il s'agit d'habitants de Tofino et Clayoquot, des régions côtières de l'île Vancouver (Adachi, 1976, p. 238).

³⁶ Selon Shimpo, ce projet n'était pas efficace, il n'y avait pas de machines, il manquait de plan solide – souvent les décisions de la direction changeaient, les salaires étaient trop bas, etc. (Shimpo, 1975, p. 216-220).

Lors du déplacement, il est interdit de garder plus de 150 livres de biens personnels. Les Canadiens d'origine japonaise doivent donc abandonner leurs biens et propriétés. Leurs maisons, meubles, terrains, bateaux de pêche, automobiles et autres objets sont confisqués au Séquestre des biens ennemis. Ils croient que c'est pour les mettre «"en sécurité" et que leurs biens leur seraient rendus à la fin de la guerre» (Montreal Japanese Canadian History Committee, 1998, p. 5). Mais pendant un an et demi, leurs possessions sont bradées (Shimpo *et al.*, 1991, p. 145). Lors de la vente de leurs biens immobiliers, le gouvernement du Canada nomme deux Japonais comme représentants de la communauté: l'un est pêcheur et l'autre agriculteur. Même s'ils sont vertueux, ces hommes n'ont pas été choisis par les Japonais. Les prix d'évaluation s'avèrent trop bas. Comme l'a écrit un des représentants, les membres de la communauté japonaise furent les témoins vivants de "leurs funérailles" (Shimpo, 1975, p. 259-270).

Quelques 700 hommes³⁷ sont envoyés dans les prisons. Parmi eux, on trouve quelques "Japonais fidèles"³⁸ et des *Nisei* du Nisei Mass Evacuation Group mais la plupart d'entre eux "résistèrent et refusèrent" d'aller aux chantiers de construction des routes. D'autres tentent de rester avec leur famille. Même si leur résistance est minime, ils sont traités sans ménagement.

Adachi analyse le déplacement:

"An appetite for the heroic needed to be whipped up by certain inspiring symbols of luminous self-sacrifice, altruistic if naive idealism, or even rampant egotism. In

³⁷ «The number of Japanese interned totalled 758 [...]. By May 1944, the number had been reduced to 425, and of this number 205 were Canadian citizens» (La Violette, 1948, p. 93).

³⁸ Voir note 29, et «Hence Canadian and Japanese nationals were treated alike, and as a result it placed nationalistically inclined Japanese in an excellent position to agitate against Canada» (La Violette, 1948, p. 93).

the long run, most of the Japanese proved to be as highly compliant as the Canadian public was disinterested in their fate. Indeed, the Canadian government ingenuously worked on the traditional Japanese subservience to authority in order to gain the desired co-operation. In a closed society of limited opportunity and range of choice, the Japanese were too poor to have had influential and powerful friends in white society. And given no models of resistance or rebellion – for white friends counselled absolute co-operation – and no possibilities of flight or deliverance, the Japanese did not offer much meaningful resistance to the basic concept of evacuation. The church's counsel was to forget the misery of the present for the mirage of the eternal city, ordinary justice for an empty, promised land» (Adachi, 1976, p. 235-236).

Ainsi, jusqu'à la fin d'octobre 1942, 21 460 Canadiens d'origine japonaise (Kobayashi, 1989, p. 4-5) sont déplacés dans de vieilles villes mortes à l'intérieur de la Colombie-Britannique et dans des fermes de betteraves à sucre en Alberta, au Manitoba et en Ontario. Toutes les activités de la communauté japonaise sont chambardées de fond en comble (La Violette, 1948, p. 75-95, Shimpo, 1975, p. 184-209). Le tableau 10 montre la répartition des Canadiens d'origine japonaise en 1942.

(B) Participation militaire

Comme lors de la première guerre mondiale, la communauté japonaise est divisée sur la question de la participation militaire des Canadiens d'origine japonaise.

Avant décembre 1941, c'est-à-dire avant le début de la participation du Japon à la guerre, on trouve vingt-sept Canadiens d'origine japonaise engagés dans l'armée canadienne. Après décembre 1941, cinq autres Canadiens d'origine japonaise s'engagent (Ito, 1984, p. 302). L'entrée du Japon dans la guerre suscite une grande controverse dans la société canadienne et aussi dans la communauté japonaise.

Tableau 10 Portrait de la répartition géographique et de la situation des Canadiens d'origine japonaise, octobre 1942

Hommes d'âge militaire, affectés à la construction des routes aux abords de la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta	945
258 Blue River – Yellowhead	
346 Revelstoke – Sicamous	
296 Hope – Princeton	
32 Schreiber	
13 Black Spur	
Dans les fermes de betteraves à sucre	3 991
2 588 en Alberta,	
1 053 au Manitoba	
350 en Ontario (uniquement hommes)	
Internés dans des camps à l'intérieur de la Colombie-Britannique	12 029
1 177 Greenwood	
4 814 Slocan Valley	
933 Sandon	
964 Kaslo	
2 636 Tashme*	
1 505 New Denver	
<i>Self-supporting sites</i> en Colombie-Britannique	1 161
Permis spéciaux d'exemption pour aller et trouver des emplois	1 359
925 en Colombie-Britannique	
90 en Alberta	
14 en Saskatchewan	
24 au Manitoba	
253 en Ontario	
52 au Québec	
1 au Yukon	
Repatriés au Japon	42
Déplacés avant le mars 1942	579
Internés en Ontario (dans les prisons)	699
Détenus à Vancouver	111
Hospitalisés	105
TOTAL	21 460**

* C'était le plus grand "camp" pour des Japonais pendant la guerre. Selon l'époque, leur nombre a varié, mais entre 2 300 et 3 600 Japonais y ont habité. Le lieu était nommé à partir des 2 premières lettres des noms des membres du CSCB; Taylor, SHirras et MEad (Shimpo, 1975, p. 239–254).

** Quatre-vingt douze personnes, qui sont des époux (épouses) blancs (blanches) et leurs enfants sont exemptés du déplacement.

Source: Dominion du Canada, *Rapport Annual du Ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1943, XI*. Commission de sécurité de la Colombie Britannique, *Évacuation et placement des Japonais*, 1944, p. 41; Adachi, 1976, p. 415.

Quand la Loi de mobilisation des ressources nationale est adoptée en 1940, le Canada demande aux hommes *Nisei* de 21 et 22 ans de se présenter pour un examen médical, mais ils ne seront jamais enrôlés (Takata, 1983, p. 145). Quand les *Nisei* demandent leur conscription, les autorités militaires allèguent qu'il n'y a pas un nombre suffisant de Japonais pour former une section japonaise (Ito, 1984, p. 108). En janvier 1941, le Canada décide de ne pas recruter à des fins militaires les personnes d'origine asiatique (Shimpo, 1975, p. 168-169).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens d'origine japonaise n'ont donc pas le droit de s'enrôler, et ce, jusqu'en janvier 1945, même s'ils demandent leur participation militaire bien avant décembre 1941 (Ito, 1984, p. 117-136). Ceux qui seront recrutés après janvier 1945 seront cantonnés à des tâches de traduction. En fait, le Canada refuse de recruter des *Nisei* jusqu'à ce qu'une demande de prêt de traducteurs japonais vienne d'Australie. Et la Grande-Bretagne demande aussi des traducteurs japonais. Aux États-Unis, les Américains d'origine japonaise, qui vivent la même situation de discrimination qu'au Canada, participent activement à la guerre. Leurs sacrifices entraînent d'ailleurs leurs revendications après la guerre. Et les autorités militaires anglaises ayant remarqué le travail de traducteurs des *Nisei* américains, recrutent quelque 12 *Nisei* canadiens sont recrutés pour agir en Inde à titre de soldats anglais en mars 1945. (Ito, 1984, p. 179-182). Quelque 120 *Nisei* ont été recrutés sur deux ans pour l'Inde, la Malaisie et Singapour (Ito, 1984, p. 303-305).

(C) La politique de la "diffusion"

Comme nous l'avons déjà mentionné, à la suite du plan du gouvernement fédéral, plusieurs Canadiens d'origine japonaise déménageaient vers l'Est. Pendant la seconde guerre mondiale, Toronto avait fermé ses portes aux Japonais, d'où l'arrivée à Montréal, en 1943, de plus de 200 Canadiens d'origine japonaise (Montreal Japanese Canadian History Committee, 1998, p. 9).

En février 1945, six mois avant la fin de la guerre, le gouvernement canadien adopte la politique de la "diffusion" géographique des Japonais qui veulent demeurer au Canada. Suite à cette mesure, quelque 10 000 Japonais choisissent d'aller vivre au Japon. Après la guerre, cependant, environ 6 000 d'entre eux changent d'idée et demandent de rester au Canada. Quelque 4 000 personnes partent donc au Japon³⁹ (Miki et Kobayashi, 1991, p. 52-55).

Pour les Canadiens d'origine japonaise, la vie au Japon n'est pas facile, d'autant plus que la situation y est devenue misérable, suite à la destruction des grandes villes par les bombardements. Les Japonais sont affamés et les nouveaux arrivants sont traités comme des étrangers, juridiquement et dans la vie quotidienne. Ils doivent donc obtenir le statut d'étranger. Même si leurs visages sont "japonais", la plupart des *Nisei* ne savent pas parler couramment la langue japonaise. Ils n'appartiennent ni au Canada ni au Japon (Miki et Kobayashi, 1991, p. 46-55).

³⁹ Selon Kobayashi, quelque 1000 à 2 000 d'entre eux sont retournés au Canada (Kobayashi, 1989, p. 25).

En 1949, quatre ans après la fin de la guerre, la loi qui limite les activités des Japonais dans la "zone de défense" en Colombie-Britannique est abolie. Et en même temps, le "droit de vote" est accordé aux Canadiens d'origine japonaise (Shimpo, 1986, p. 243). En juillet, le gouvernement canadien lève l'interdiction d'embaucher des Asiatiques dans l'administration. C'est une année mémorable pour eux.

Ainsi, la restriction d'engager des Canadiens d'origine japonaise est enfin levée et finalement, ils sont admis comme de vrais citoyens canadiens.

Après la Seconde Guerre mondiale, et notamment dans les années 1960, la politique d'immigration au Canada a changé. «En 1967, le gouvernement fédéral admit les nouvelles réalités et établit un système de points d'appréciation; [...] il permit cependant d'établir le principe d'égalité des immigrants de couleur en regard de la Loi sur l'immigration» (Whitaker, 1991, p. 19) . Cette politique marqua un tournant historique. La porte d'entrée au Canada fut ouverte aux pays autres que ceux de l'Europe. Au milieu des années 1980, la population canadienne compte environ 7% de "minorités visibles"⁴⁰ (Juteau, 1986, p. 47).

Par ailleurs, le gouvernement canadien adopte la Loi sur les langues officielles (1969) – loi reconnaissant "deux langues officielles" –, la politique du multiculturalisme (1971) et la Loi sur l'équité en matière d'emploi (1986).

« La présente loi a pour objet de réaliser l'égalité en milieu de travail de façon que nul ne se voie refuser d'avantages ou de chances en matière d'emploi pour des

⁴⁰ La population des minorités visibles comprend les catégories de personnes suivantes: «les Noirs, les Chinois, les Japonais, les Coréens, les Philippins, les Indo-pakistanaïens, les Asiatiques occidentaux et les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains, et les autres personnes originaires des îles du Pacifiques» (Emploi et Immigration Canada, *Loi sur l'Équité en matière d'Emploi et Exigences concernant les rapports*, Identification des groupes désignés pour l'équité en matière d'emploi, 1986, p. 4).

motifs étrangers à sa compétence et, à cette fin, de corriger les désavantages subis, dans le domaine de l'emploi, par les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les personnes que leur race ou leur couleur place parmi les minorités visibles du Canada, conformément au principe selon lequel l'équité en matière d'emploi requiert, outre un traitement identique des personnes, des mesures spéciales et des aménagements adaptés aux différences» (Emploi et Immigration Canada, 1986, p. 1).

En 1987, la Loi sur le multiculturalisme canadien est déposée au Parlement et adoptée en 1988.

2.3 Phase d'accommodation/assimilation (après 1949)

2.3.1 Le Mouvement de Redressement

Les Canadiens d'origine japonaise furent enfin admis comme de vrais citoyens canadiens. Pendant longtemps, ils avaient été mal traités, rejetés et leurs droits avaient été bafoués. Pour obtenir des dédommagements aux traitements infligés pendant la guerre, ils ont créé le Mouvement de Redressement. On verra comment ce mouvement s'est développé et comment il a influencé directement et indirectement la communauté japonaise.

Dès 1943, un premier mouvement s'est organisé à Toronto. Des *Nisei* de Toronto forment le Comité de la démocratie (Japanese Canadian Committee for Democracy) pour revendiquer leurs droits civils. En 1947, ce comité se dissout en vue d'un développement des activités nationales au nom de l'Association nationale des citoyens canadiens d'origine japonaise (ANCCJ) – National Japanese Canadian Citizens' Association (NJCCA) (Omatsu, 1992, p. 94). Elle a des sections locales au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. En 1980, l'ANCCJ est

rebaptisée l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (ANCI) – National Association of Japanese Canadian (NAJC) (Omatsu, 1992, p. 96). Depuis ses débuts, ce mouvement fait face à de l'opposition à l'intérieur même de la communauté japonaise: les gens qui s'y opposent sont, pour la plupart, des *Issei*. Ils disent que tout mouvement contre le gouvernement pourrait aboutir à des traitements plus sévères. S'ils reconnaissent que leurs fils et leurs filles ont de bonnes raisons de s'indigner, ils préfèrent néanmoins continuer à vivre dans le silence (Omatsu, 1992, p. 96).

En 1977, la communauté japonaise célèbre le centenaire de son immigration. Cette occasion lui permet de présenter à nouveau ses revendications (Miki et Kobayashi, 1991, p. 65). Le Comité de commémoration fait des recherches historiques, rassemble des documents et les publie. Durant cette période, plusieurs mémoires et documents sont d'ailleurs publiés. *Obasan*, de Joy Kogawa⁴¹, est un roman autobiographique qui décrit fidèlement l'histoire d'un Canadien d'origine japonaise des années 1930 à 1970. Ce roman reçoit le prix de la littérature canadienne en 1981 et le prix des bibliothèques d'Amérique du Nord en 1983.

En septembre 1988, le gouvernement canadien et l'ANCI (l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise - National Japanese Canadian Citizens' Association (NAJC)) concluent une entente de redressement. C'est une sorte de

⁴¹ KOGAWA, Joy. Poète, romancière, née à Vancouver en 1935. «Avec ses parents, elle est parmi les milliers de Japonais canadiens qui ont été déplacés de la région côtière et internés à l'intérieur de la C.-B., pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle parle de cette expérience dans son roman, *Obasan* (1981). Elle était déjà connue pour ses poèmes *The Splintered Moon* (1967), *A Choice of Dreams* (1974) et *Jericho Road* (1977), recueils de vers où on sent l'influence de plus en plus grande de son ascendance japonaise» (L'Encyclopédie du Canada, tome 2, p. 1052-1053).

compensation, de dédommagement pour la perte des droits civils des Canadiens d'origine japonaise jusqu'à l'année 1949. Pour arriver à cet accord, il faut une très longue période de négociations entre le gouvernement canadien et les membres de la communauté japonaise du Canada. Pendant plus de 40 ans ces derniers ont hésité sur la voie politique à maintenir: devaient-ils réclamer une compensation globale pour le groupe ou individuelle? Par ailleurs, on a vu que les attitudes diffèrent selon les individus et les générations (Miki et Kobayashi, 1991, p. 66). Les dirigeants du Mouvement de Redressement doivent donc travailler à convaincre les membres de la communauté japonaise de chaque région du Canada. Ils tiennent compte de leurs opinions et échangent avec eux afin d'arriver à une entente. Encore aujourd'hui, il y a certains clivages dans la communauté japonaise à cause des opinions différentes de ses membres (Miki et Kobayashi, 1991, p. 67-70; Omatsu, 1992, p. 96). C'est un procédé laborieux.

Enfin, le 22 septembre 1988, selon les termes de l'entente, le gouvernement canadien promet une compensation monétaire: soit 21 000\$ pour chaque survivant né avant le 1^{er} avril 1949 et qui fut interné, relocalisé ou déporté pendant la Seconde Guerre mondiale; 12 millions pour rétablir les activités communautaires des Japonais, et 12 millions pour développer des activités multiculturelles au Canada (Miki et Kobayashi, 1991, p. 138-139; Omatsu, 1992, p. 19-20).

Le Mouvement de Redressement des Canadiens d'origine japonaise est soutenu notamment par la poussée des "droits civils" des années 70 aux États-Unis, puis par le

redressement des citoyens d'origine japonaise dans ce même pays. Une des raisons de son succès au Canada fut le changement de sa teneur occasionné par la reconnaissance des "droits civils". Les Japonais reçoivent aussi l'appui d'autres communautés⁴². Par exemple, *Tribune Juive* de juillet-août 1987 consacre un numéro spécial aux Canadiens d'origine japonaise.

Soulignons, d'autre part, que le Mouvement de Redressement s'inscrit dans un contexte favorable puisque la relation économique entre le Canada et le Japon est en voie de développement.

Si la communauté japonaise a attendu si longtemps avant de mettre sur pied un mouvement fort, c'est qu'elle devait laisser mûrir la génération de l'époque afin de lui permettre de rivaliser avec des gens de la société d'accueil.

Selon Weber, dans le concept de la lutte,

«All forms of struggle and all manner of competition which occur typically on a large scale will lead, eventually, regardless of the decisive importance of chance in individual cases, to a singling out of all those who possess to a higher degree those personal qualities important to success» (Weber, 1962 [1921], p. 86).

Les dirigeants qui mènent à bonne fin ce mouvement sont des professeurs universitaires, des juges, des fonctionnaires gouvernementaux, des journalistes d'origine japonaise.

Par le Mouvement de Redressement, les Canadiens japonais apprennent beaucoup sur leurs origines, et quantité de livres et documents sont publiés. Peut-être

⁴² La communauté japonaise a gagné l'appui des collaborateurs d'autres souches notamment par des mariages exogames.

que pour quelques *Sansei* (3^e génération), c'est la première occasion de se rendre compte de leur "ethnicité".

Ayant brossé à grands traits les principales étapes des relations entre Japonais et Canadiens au cours du 20^e siècle, nous avons pu observer que la phase d'insertion réelle de Japonais au sein de la société canadienne ne débute que dans l'après Seconde Guerre mondiale, pour culminer avec le succès du Mouvement du Redressement. Nous passerons maintenant à l'examen plus approfondi de leur situation à Montréal.

CHAPITRE II

LA VIE À MONTRÉAL Domaine socio-culturel

Introduction

Dans ce chapitre, nous verrons comment les Canadiens d'origine japonaise se sont intégrés à la vie canadienne et jusqu'à quel point ils ont pu conserver leurs coutumes et valeurs japonaises. Nous observerons la transformation de l'identité des Canadiens d'origine japonaise en commençant d'abord par l'aspect "extérieur" de la communauté, c'est-à-dire la langue, la tradition, les fréquentations, la participation aux activités de la communauté japonaise. Nous passerons ensuite à l'aspect "intérieur" de la communauté, soient les facteurs d'obligation morale des membres tels la religion, le mariage endogame, et la notion d'"*Ié*"⁴³ (système familial). Nous chercherons à découvrir comment se définissent et redéfinissent les frontières de l'ethnicité. Selon les auteurs de *Ethnic Identity and Equality*:

«One important respect in which ethnicity is not simply 'a constant ascribed trait that is inherited from the past' is that ethnic heritages tend to be transformed through the group's interaction with other groups in their environment, especially the dominant group. [...] It is through the process of becoming members and participants in the society that the ethnicity of groups is selectively retained, transformed, reconstructed, or disappears. As a result, the ethnicity of destination, if one exists at all, can be significantly different from the ethnicity of origin» (Breton et al., 1990, p. 6-7).

⁴³ Cette notion prend ses origines dans le confucianisme qui prône un système de morale élevée. Son application diffère selon les classes sociales, mais elle met au premier rang la fidélité à la tradition nationale et familiale. Le principe fondamental du *Ié* dans la classe *samourai* (guerriers) se définit par l'autorité de la classe supérieure et la soumission de la classe inférieure. Dans cette classe, l'autorité est considérée comme "providentielle", ce qui signifie que l'autorité individuelle est sublimée jusqu'au dévouement total envers les supérieurs. Dans la famille, le patriarche incarne l'autorité absolue. Or, la société japonaise d'aujourd'hui conserve la marque d'un système d'*Ié* élargi.

Déjà cinquante ans se sont écoulés depuis que la politique de diffusion des Japonais a provoqué leur arrivée à Montréal⁴⁴. Comment la communauté japonaise dans l'ensemble et ses membres en particulier ont-ils fait face aux situations nouvelles qu'engendrait le processus d'intégration à la vie montréalaise? Nous étudierons quels éléments ont accéléré ou ralenti la transformation de l'ethnicité à l'intérieur de la communauté japonaise sur trois générations à Montréal. Aujourd'hui, la plupart des *Nisei* ont atteint l'âge de la retraite, les *Sansei* ont la trentaine ou la quarantaine; ils sont donc parvenus à la maturité. Notons que les activités du Centre culturel japonais canadien de Montréal (CCJCM), du Centre de la langue japonaise et du *Montreal Bulletin* ont été modifiées suite aux demandes de la communauté japonaise de Montréal.

Selon Breton:

«La communauté ethnique n'est pas uniquement une entité sociale, à savoir un foyer d'entraide, un réseau de relations interpersonnelles et donc un lieu d'intégration sociale, ou un ensemble d'institutions qui répondent aux besoins des membres de la communauté. [...] Enfin, elle ne peut être limitée à ses dimensions culturelles, c'est-à-dire celles qui fournissent une base à l'identité individuelle et des moyens pour l'expression ou l'exaltation de l'héritage historico-culturel et sa transmission à la génération suivante» (Breton, 1983, p. 23).

En consultant des anciens numéros du *Montreal Bulletin*, nous pourrions analyser le processus d'intégration des Japonais à la vie montréalaise.

⁴⁴ Selon Kobayashi, en 1941, on trouve 48 Japonais au Québec (Kobayashi, 1989, p. 6). Ils y étaient déjà installés avant la Seconde Guerre mondiale et ne font pas l'objet de notre étude.

1. LE DÉPLACEMENT VERS L'EST: INSERTION DES JAPONAIS À MONTRÉAL

Comme on l'a vu dans le premier chapitre, au commencement de la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens d'origine japonaise durent se déplacer dans une "zone de protection" étendue sur 100 milles à partir de la côte ouest du Pacifique. Dès 1942, cependant, quelque 1 400 d'entre eux ont obtenu des permissions spéciales pour aller gagner leur vie hors de la "zone de protection". Parmi ces gens, une cinquantaine sont venus à Montréal (Dominion du Canada, 1944, p. 41; Adachi, 1976, p. 415).

L'arrivée des Canadiens d'origine japonaise à Montréal se fit en deux temps, soit pendant et après la Seconde Guerre. Les gens du premier groupe sont arrivés avec les "permissions spéciales". Parmi les gens que nous avons rencontrés en entrevue se trouve une femme *Nisei*, première personne arrivée à Montréal en provenance de Vancouver. Elle était alors âgée de 25 ans. En 1942, elle est venue à Montréal et y a travaillé comme domestique. Son emploi a été trouvé par la Commission de sécurité de la Colombie-Britannique (CSCB) - British Columbia Security Commission (BCSC) - avant son départ de Vancouver. Elle gagnait 10\$⁴⁵ par mois, mais elle devait les envoyer à sa famille qui vivait dans le "camp de concentration" de New Denver. Un homme *Nisei* de 20 ans, est arrivé à Montréal en 1943. Avant de venir à Montréal, il fut envoyé à la construction des routes aux abords de la frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. Une fois

⁴⁵ Selon le rapport du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1942, le salaire minimum est: 35 cents/heure pour les hommes, 25 cents/heure pour femmes (Dominion du Canada, 1943, p. 16).

déporté, il travailla à titre d'aide de ferme à Lachine. Il était aussi recommandé par la CSCB.

En général, ces emplois sont retenus avant le départ des gens de Vancouver et les nouveaux arrivants sont engagés comme domestiques ou aides de cuisine. Il y a une antenne locale de la CSCB à Montréal. Quand ces Canadiens d'origine japonaise arrivent à Montréal, les groupes religieux, notamment le groupe catholique, aident beaucoup à leur l'installation.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale (1945), le gouvernement canadien adopte la politique de la "diffusion des Japonais". Tous les Canadiens d'origine japonaise qui habitent dans les "camps de concentration" en Colombie-Britannique ont deux choix: (1) retourner au Japon ou (2) rester au Canada, à condition d'aller dans les régions plus à l'est des Rocheuses. En vertu de cette politique, ceux qui veulent rester au Canada doivent nécessairement sortir du camp et se déplacer vers l'Est. Jusqu'en 1949, ils ne peuvent pas retourner à Vancouver. Donc, ils commencent à se déplacer vers l'Est - vers l'Ontario et vers Montréal. Pour faciliter le déplacement, des "*manning camps*" ou "*hostels*" sont établis à Moose Jaw en Saskatchewan, à Transcona au Manitoba, à Neys, Angler, Hearst, Fingal en Ontario et à Farnham⁴⁶ au Québec (Adachi, 1976, p. 338). Selon un article du *Montreal Bulletin*, les camps du Manitoba et de l'Ontario sont

⁴⁶ «Farnham, petite municipalité des Cantons-de-l'Est, à 90 kilomètres au sud de Montréal, avait été choisie pour abriter les Canadiens japonais évacués des camps d'internement de la Colombie-Britannique. En septembre 1946, environ 300 Canadiens japonais, regroupés surtout par large unités familiales, furent amenés dans cet ancien camp de prisonniers, dans lequel des Allemands avaient autrefois été détenus. [...] En août 1947, les bâtiments dans lesquels avaient logé les Canadiens japonais étaient de nouveau abandonnés» (Montreal Japanese Canadian History Committee, 1998, p. 7-8).

remplis à pleine capacité (*Montreal Bulletin*, mars 1977)⁴⁷. En 1946, les établissements militaires de Farnham sont désignés pour loger temporairement les Canadiens d'origine japonaise qui veulent aller à Montréal et Toronto.

Tout d'abord, les gens qui veulent s'installer à Montréal viennent en comptant sur l'aide de *Issei* et *Nisei* qui y sont déjà. Comme mentionné plus haut, il y a alors une cinquantaine de *Nisei* et *Issei* à Montréal. Parmi des gens rencontrés en entrevue, un homme de 26 ans est arrivé à Montréal en 1947. Il a été au service militaire de 1945 à 1947. Il a occupé un poste de traducteur sous la "British Intelligence" en Malaisie. Après la libération militaire, il est arrivé à Montréal pour rejoindre sa famille et a trouvé un poste au Bureau de la météo à Dorval. Une jeune fille *Nisei*, qui était alors étudiante dans un *High school* à Westmount, a trouvé un travail de domestique dans une famille écossaise de la rue Saint-Urbain à Montréal pendant que sa famille restait à Farnham. Une autre femme *Nisei* que nous avons rencontrée était à ce moment-là âgée de moins de 15 ans et n'avait pas d'expérience de travail quand elle est arrivée à Montréal.

Selon ceux que nous avons interviewés, trouver de l'emploi et du logement n'était pas facile, notamment avec l'arrivée de familles nombreuses d'origine japonaise.

1.1 Montréal - la métropole canadienne

Juste après la Seconde Guerre mondiale, le Québec, comme l'ensemble du Canada et des États-Unis, jouit d'une forte croissance économique. «S'il est une période de son

⁴⁷ Cet article retrace le cheminement des Canadiens d'origine japonaise qui furent hébergés au camp de Farnham.

histoire où le Québec atteint le seuil théorique du plein emploi, c'est bien dans l'immédiat après-guerre» (Linteau *et al.*, 1989b, p. 204). Jusqu'à la crise de 1957:

«Disposant d'épargnes accumulées pendant la guerre et de revenus plus élevés, les Québécois sont maintenant en mesure de faire l'acquisition de biens durables. Le manque de logements, devenu chronique au cours des années 1940, stimule la construction résidentielle, alimentée en outre par la croissance démographique» (Linteau *et al.*, 1989b, p. 203).

Selon la théorie des cercles concentriques de Burgess de l'École de Chicago, les processus d'agrandissements urbains rayonnent autour de la "*zone 1. the central business district*" (la zone d'activités commerciales) qui est le noyau. Ces zones qui vont de l'intérieur vers l'extérieur sont dans l'ordre: "*zone 2. the zone in transition*" (la zone de transition), "*zone 3. the zone of independent workingmen's homes*" (la zone de résidence des travailleurs indépendants), "*zone 4. the zone of better residences*" (la zone de résidence des travailleurs de la classe moyenne) et "*zone 5. the commuters' zone*" (la banlieue - zone de résidence permettant d'habiter la banlieue et d'aller régulièrement à son travail). Ainsi ces zones forment des cercles concentriques qui séparent chaque zone (Burgess, 1967, p. 47-62). Et basées sur quatre critères, géographique, économique, technico-culturel, politico-administratif, les relations entre les êtres humains et les institutions se créent; les phénomènes de "concentration", "dispersion", "centralisation", "décentralisation", "invasion" et "succession" sont des exemples de changement de ces relations (McKenzie, 1967, p. 63-79).

Dans ce processus du développement urbain, où certains immigrants trouvent-ils leurs logements? Selon les auteurs de *Ethnic Identity and Equality*,

«[...] the areas of transition, between the expanding business district and the retreating middle- and upper-class residential areas, provide housing opportunities for the relatively unskilled workers, including native-born internal migrants as well as immigrants from abroad. Ethnic and racial enclaves develop and serve as general reception areas to assist the new arrivals in getting established» (Breton, *et al.*, 1990, p. 11).

C'est compréhensible qu'un immigrant emménage dans un quartier où se retrouveront les membres de son groupe ethnique. Car il peut trouver du travail, des restaurants et des épiceries correspondant à ses habitudes alimentaires, des services adaptés à ses besoins spécifiques; il peut mobiliser et stimuler des actions collectives pour construire la communauté, et puis se protéger de l'hostilité extérieure (Breton *et al.*, 1990, p. 5-6). Mais le cas des Canadiens d'origine japonaise de l'après-guerre est différent. Ils évitent d'habiter tous ensemble dans le même quartier comme ils le faisaient autrefois à Vancouver (Adachi, 1976, p. 356).

Nous allons maintenant voir quelle était la situation du logement lorsque les Canadiens d'origine japonaise sont arrivés à Montréal: comment ils en ont trouvé, et comment ils se sont installés dans cette ville.

1.2 Trouver du logement

Tout juste après la Seconde Guerre mondiale, c'est la crise du logement à Montréal. De plus, selon un article du *Montreal Bulletin* (juin 1948), Montréal est la ville qui subit la plus forte hausse des prix au pays, la seconde étant Vancouver. Un article paru en 1977 dans le *Montreal Bulletin* décrit les péripéties d'une famille en provenance de Kaslo, Colombie-Britannique, pour trouver un logement à Montréal: très tôt le matin, il faut être les premiers à se procurer les petites annonces de *La Presse*. Le *Montreal Star* n'a

pas de rubrique *apartment to let* parce que les gens attendent à la porte de ses bureaux dans l'espoir d'y intercepter des annonceurs éventuels de logements à louer avant même qu'ils pénètrent dans l'édifice. Une fois l'appartement repéré, les candidats doivent payer de fortes sommes. «[...] *key-money, a lump sum for the furniture in them. [...] It was in the French speaking district of St. Dominique. Ours was a modest 6 room flat, [...] for which we paid \$1 000 in cash. But the rent was only \$23 a month [...]*» (*Montreal Bulletin*, avril 1977). Une autre femme, une participante aux "Rencontres du jeudi", arrivée de Roseberry, Colombie-Britannique, en avril 1946, raconte: «Nous devions habiter séparément; mon mari et notre fils habitaient à Westmount à côté de leur lieu de travail, et moi et nos trois filles habitions au centre-ville. Ça coûtait 15\$ par semaine pour chaque appartement, 30\$ par semaine pour deux appartements était trop onéreux pour nous». Bientôt ils trouvent un appartement plus convenable dans un quartier de Verdun. Mais ils doivent signer un bail de cinq ans. Cette dame rapporte qu'elle a aussi subi un refus de la part d'un propriétaire après avoir visité un logement, et ce, même s'il y avait une affiche "À louer".

La famille de la femme *Nisei*, qui était étudiante au *High School* et avait déniché un travail de domestique, a pu quitter Farnham. Jusqu'à ce qu'elle trouve ce travail elle loge chez un oncle établi depuis trois ans au centre-ville de Montréal. Une autre *Nisei*, la plus jeune de sa famille, se souvient que cinq membres de sa famille devaient habiter dans deux chambres. Cette crise du logement et la hausse des prix n'étaient pas seulement néfastes aux Japonais, mais aussi à tous ceux qui étaient étrangers à Montréal et n'avaient pas de travail depuis longtemps.

1.3 Mobilité résidentielle

Selon Breton *et al.*, la mobilité résidentielle est une mesure qui résulte des conditions sociales (Breton *et al.*, 1990, p. 11). Avec l'augmentation de leurs revenus, en général, les gens déménagent dans de meilleurs quartiers résidentiels. Mais il y en a qui demeurent à l'endroit où ils sont arrivés, parce que «*they have not acquired the necessary skills to improve their economic status, because they have experienced racial or ethnic prejudice, or because of their own preferences*» (Breton *et al.*, 1990, p. 12).

Dans les premières années, les Japonais trouvent du logement dans les quartiers les plus pauvres du centre-ville de Montréal, sur le Boulevard St-Laurent, l'Avenue du Parc et les rues Notre-Dame, Guy et Sherbrooke, etc. Parmi les personnes déplacées de l'Ouest que nous avons interviewés, trois ont habité le Boulevard St-Laurent, deux l'Avenue du Parc, une la rue Notre-Dame, une la rue Sherbrooke, et une à Lachine, quand ils sont arrivés à Montréal. Deux femmes *Nisei* vivaient à Westmount où elles travaillaient comme domestiques. Deux *Sansei* n'étaient pas nées. Toutes ont déménagé deux ou trois fois avant d'acheter leurs maisons. Une femme a habité Farnham jusqu'en 1950 et a acheté une maison dans le quartier St-Michel depuis. Les maisons des douze personnes interviewées se situent maintenant dans St-Michel (deux femmes), l'est de Montréal (un homme, une femme), Notre-Dame-de-Grâce (une femme), Montréal-Nord (un homme), Saint-Laurent (un homme, une femme), l'ouest de l'île (un homme, deux femmes) et à Saint-Hubert, sur la Rive-Sud (une femme). Tous les gens que nous avons interrogés sont donc éparpillés dans la ville de Montréal et sa banlieue.


En 1993, quand la communauté japonaise a formé le projet d'acheter le bâtiment du Centre culturel japonais canadien de Montréal (CCJCM), elle s'est renseignée quant aux lieux de résidence précédents de ses membres. En 1961, plusieurs Japonais vivaient au centre de l'île de Montréal, dans les quartiers St-Michel, Parc extension et sur le plateau Mont-Royal, soit à proximité du Centre culturel actuel. En 1993, leurs résidences se concentrent davantage vers le centre-ville, à Westmount et Notre-Dame-de-Grâce. Un autre phénomène que l'on peut observer sur ces cartes (voir page suivante) est la diffusion des habitants dans les banlieues, à Laval, au West Island et sur la Rive-Sud. Nous pouvons dire que la majorité a choisi d'habiter dans des quartiers anglophones.

1.4 Discrimination dans la vie quotidienne

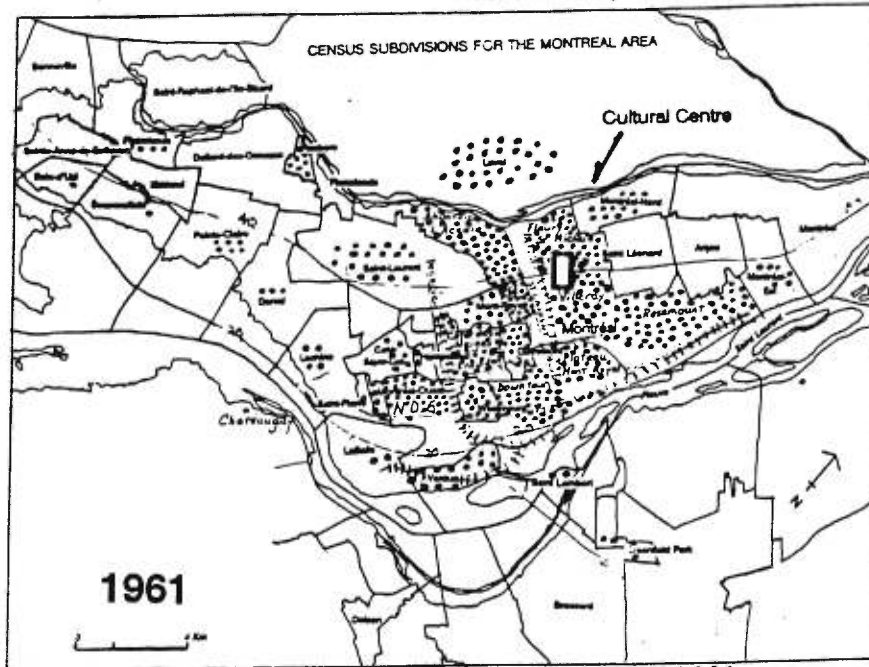
Sur la question de la discrimination sociale et des préjugés, Reitz cite l'observation de Bogardus: *«for any ethnic group, prejudice – or "social distance" [...] varies from one institutional sphere to another»* et continue:

«It is least in formalized and bureaucratic settings where close intimate contacts are not required. The work-place is often such a setting. Prejudice increases as one moves from the public to the private sphere: it is greater in neighbourhoods, still greater when it comes to family circles. [...] Anti-discrimination legislation is there to protect ethnic minorities in the public sphere. It may not work; it is often difficult to enforce. But no such regulation is possible (not to say desirable) when it comes to individual choice of friends or mates. The law may force some clubs to accept minority group members formally, but it cannot force their informal acceptance» (Reitz, 1980, p. 37).

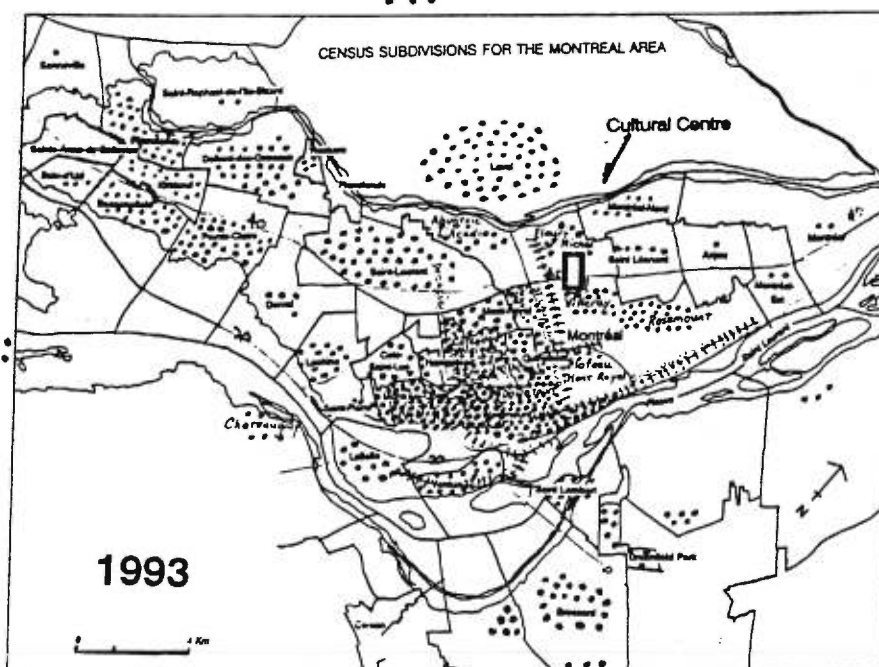
COMMUNITY ON THE MOVE

Each black dot represents a Nikkei household. (Data source: the Japanese community directories for 1961 and 1993.)  indicates the existing Cultural Centre.
 * *Nikkei* - means persons of Japanese ancestry.

Carte 1



Carte 2



Extrait du *Montreal Bulletin*, avril 1993.

Quelles sortes de discrimination ont rencontré les Canadiens d'origine japonaise dans leur vie à Montréal? Une *Nisei* qui habite dans Notre-Dame-de-Grâce en donne un bon exemple: elle a reçu des paroles offensantes d'une voisine parce que son chien aboyait à sa vue. La voisine en question s'écria: «Quand retournerez-vous d'où vous venez?» Cet événement a eu lieu dans les années 1960. Mais elle a ajouté qu'une autre personne de son voisinage est devenue une amie depuis que leurs enfants sont allés à la même école.

Dans le milieu de travail, trois des six (toutes étaient des femmes) *Nisei* ont dit qu'il y avait de la discrimination en ce qui a trait à la promotion ou à l'augmentation de salaire. Selon elles, elles travaillaient tout autant et aussi bien que leurs camarades, mais celles-ci étaient promues plus souvent et étaient jugées meilleures et leurs salaires étaient plus élevés que les leurs. Notamment, la femme qui travaillait comme domestique dans une famille d'origine britannique, dit que les traitements étaient sournois. Quant à eux, des hommes ont dit qu'il n'y avait pas de discrimination au travail. Notons qu'ils étaient employés au gouvernement fédéral, chez Pratt and Whitney en tant que chimiste et dans des industries textiles.

Nous examinerons maintenant la discrimination dans les différentes institutions d'enseignement. En 1941, un des hommes que nous avons interrogés était en première année à l'Université de Colombie-Britannique, mais il a dû quitter l'institution. Selon Adachi,

«No plans were formulated for moving either the 60 university students who had been enrolled at the University of British Columbia, or the rapidly growing numbers who had reached university age to institutions across Canada. [...] The University of Toronto rejected an application from a Nisei girl in the fall term of

1942, and when six students arrived in Kingston after receiving written permission from Queen's to begin the term, they found their enrolment was "under consideration" and they were ultimately turned down. McGill University, despite protests by its student body, did not accept Nisei until the fall of 1945 because "vital war research" was being pursued there» (Adachi, 1976, p. 265-266).

À l'école primaire, des *Sansei* ont dit qu'elles ont été traitées péjorativement de "chin-chin Chinoises" par leurs camarades de classe. Mais à ce mot, une femme (de Chatham) a dit que ce n'était pas grave. Par contre, une autre femme (de Montréal) a senti que c'était grave. La sensibilité à la discrimination est très variable. La discrimination est facilement influencée par le genre et la classe sociale de l'individu, les circonstances, et notamment, par le caractère de chacun. Dans *Shashinkon no tsumatachi (Picture brides)*, Makabe observe que les femmes n'avaient pas le sentiment de subir un traitement défavorable (Makabe, 1983, p. 20). De fait, les femmes des "Rencontres du jeudi" disent aussi que la discrimination n'était pas si forte, et souvent elles ajoutent: "C'est la vie". Mais en général, nous estimons qu'il y avait de la discrimination institutionnelle et quotidienne jusqu'aux années 1960 quand des mouvements de citoyens et le droit de différence sont devenus plus puissants.

2. LA COMMUNAUTÉ JAPONAISE À MONTRÉAL, SES INSTITUTIONS ET SES ACTIVITÉS

Dans cette section, nous examinerons le rôle des institutions japonaises auprès des membres de la communauté japonaise à Montréal, ainsi que la manière dont elles modifient leurs activités et programmes au fur et à mesure que les années s'écoulent.

Selon Breton,

«When the immigrant is transplanted from one country to another, he has to reconstruct his interpersonal "field." He will rebuild in a new community a network of personal affiliations. Such a reconstruction is accomplished through his activities to satisfy his immediate needs: making a living, learning the new language, participating in social life, going to church. To satisfy these needs he will use a certain institutional setup [...]» (Breton, 1964, p. 194).

Les principales institutions de la communauté japonaise de Montréal en sont les suivantes: le Centre culturel japonais canadien de Montréal (CCJCM), le *Montreal Bulletin*, l'Église bouddhiste, l'Église unie japonaise, l'Église Saint-Paul Ibaraki et le Centre de la langue japonaise.

Le *Montreal Bulletin* était le guide de la vie à Montréal pour les nouveaux arrivants de l'Ouest, et depuis 1976, le CCJCM offrait aux Canadiens d'origine japonaise des locaux pour des activités et des rencontres sociales. Aujourd'hui, le CCJCM est la principale institution de la communauté japonaise à Montréal, mais historiquement le *Montreal Bulletin* s'est établi avant le CCJCM.

Nous pouvons diviser en deux étapes l'histoire de l'installation des Japonais à Montréal: (1) 1942-1970 - l'arrivée du groupe de Japonais de Colombie-Britannique suite à la politique de leur déplacement par le gouvernement canadien, (2) 1970-1980 - l'arrivée des nouveaux immigrants du Japon comme "experts", grâce aux nouvelles politiques d'immigration du Canada. Et en 1986, l'accord du "*Working holiday*" (Programme vacances-travail) est intervenu entre les gouvernements du Canada et du Japon. Ce programme, destiné aux jeunes gens âgés de 18 à 30 ans, a pour but de promouvoir une meilleure compréhension entre les deux pays en permettant l'accueil de jeunes ressortissants pour un séjour d'un an. Durant ce temps, ils peuvent voyager, étudier ou travailler. Dans le cadre de cet accord, quelque trois mille Japonais visitent le Canada chaque année, dont une centaine sont postés à Montréal. Il est important de souligner que la plupart des participants japonais à ce programme sont des jeunes filles.

Le tableau 11 indique un grand écart entre le nombre élevé de réponses uniques versus le peu de réponses multiples dans les groupes d'âge de 25-44 ans et 45-64 ans. Ce phénomène pourrait s'expliquer par l'accord du "*Working holiday*" (Programme vacances-travail) et par le fait que chez les *Nisei*, comme nous le verrons plus loin, il n'y avait pratiquement pas de mariages mixtes, et ce, jusqu'aux années 1950.

Tableau 11 Âge de la population d'origine japonaise selon le sexe, 1991*

Groupe d'âge		Canada			Québec		
		Totaux	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes
Moins de 15 ans	U	4 735	2 405	2 335	205	100	105
	M	9 545	4 835	4 710	365	190	175
15-24 ans	U	6 985	3 330	3 655	200	100	100
	M	4 000	2 135	1 870	245	140	105
25-44 ans	U	17 150	8 175	8 970	735	340	395
	M	2 910	1 420	1 490	175	80	90
45-64 ans	U	12 980	6 235	6 745	510	270	240
	M	435	170	265	-	-	-
65 ans et plus	U	6 750	3 250	3 495	215	115	100
	M	190	90	100	25	10	15
Totaux	U	48 595	23 400	25 200	1 860	920	940
	M	17 090	8 655	8 440	820	430	390

* Réponses uniques et multiples

U = réponse unique

M = réponse multiple

Source: Statistique Canada 1991, N° 93-315 au cat. p. 134-135 et p. 174-175.

Aujourd'hui, même si la communauté japonaise a évolué et s'est développée dans la même localité, au sens strict, le "ghetto" ou le "quartier" japonais n'existent pas au Canada (Adachi, 1976, p256; Shimpo, 1975, p. 305). Adachi observe le cas de Toronto:

«[...] except for the very early years of evacuation when the Japanese settled in the downtown core, particularly the Spadina Avenue area close to the garment factories, and mingled with the predominantly Jewish population, there has been no centre of geographic concentration. In ensuing years, the movement has been to the suburbs of Scarborough, Don Mills and Etobicoke, and it is rare to find two Japanese families living within the same block. Indeed the Japanese

consciously avoided congregating and thus the economic interdependence of pre-war communities» (Adachi, 1976, p. 356).

Ce fut la réaction des Japonais à la politique de la "diffusion". L'évolution à Montréal est exactement la même. Nous verrons maintenant comment se sont réunis les membres de la "communauté japonaise".

2.1 Centre culturel japonais canadien de Montréal (CCJCM)

Le Centre culturel japonais canadien de Montréal est un organisme central non confessionnel. Il a été fondé en 1976 par un groupe d'amis de l'Association japonaise canadienne (AJC), elle-même mise sur pied en 1961. Son objectif est de coordonner les activités non seulement des Canadiens d'origine japonaise mais aussi d'autres origines et de faciliter les rapports entre les membres de la communauté japonaise de Montréal. Le Centre est situé au 8155 Rousselot, à Montréal, depuis 1976. Le Centre louait ses locaux dans l'église Saint-Paul Ibaraki, jusqu'en 1997, année où il a acheté la bâtisse. Ses buts sont les suivants:

«[...] de promouvoir des relations amicales entre personnes de toutes origines raciales; de mieux faire connaître et apprécier la culture japonaise; d'améliorer le niveau d'éducation, de la santé et du standard de vie des Japonais du Québec; d'offrir des locaux pour l'organisation de concerts, de réunions, d'activités récréatives et d'une bibliothèque, et d'encourager, à travers le Canada, une meilleure communication entre Japonais» (CCJCM, 1984, p. 6 et 62).

Le CCJCM a un conseil d'administration composé de dix personnes dont le mandat est de deux ans, renouvelable. Les président, vice-président, secrétaire, trésorier et directeur de programmes sont choisis parmi les membres. Ce conseil se réunit

mensuellement et discute des affaires du CCJCM. Le bureau du CCJCM est ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Pour accomplir les tâches de bureau, le CCJCM engage une personne.

C'est à partir de 1993 que la cotisation a été imposée: 10\$ par individu, 18\$ par couple et 25\$ par famille, par an. Cette cotisation n'est cependant pas obligatoire pour participer aux activités du CCJCM. En 1993, 201 familles ont versé leur cotisation mais, en 1999, le nombre baisse à 182, ce qui signifie un manque à gagner de 19 familles. Il est impossible de connaître l'évolution du nombre de familles japonaises à Montréal depuis 1976, mais on estime qu'il a tendance à diminuer à Montréal. Le Centre reçoit en outre des subventions de Centraide, de Patrimoine Canada et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Selon le rapport annuel de 1999 du CCJCM, douze activités régulières sont offertes aux intéressés. Il s'agit des Rencontres du jeudi pour les personnes âgées, du Support Services for Seniors, de la bibliothèque, des groupes Arashi Daiko et JC 50 Plus, de l'Oshaberi Lunch Club, de la Chorale japonaise de Montréal, des cours d'arrangement floral, du Satsuki Haiku Club, du Comité culturel et des cours de langue japonaise. Il y a aussi des rencontres à l'occasion d'événements spéciaux, tels le 10^e anniversaire du Redressement et l'inauguration de la plaque présentant la liste des noms de ceux qui ont donné au *Montreal Capital project*⁴⁸, etc. L'autre tâche importante du CCJCM consiste à offrir "des services d'information et de présentation" pour répondre aux demandes

⁴⁸ En novembre 1989, le CCJCM a organisé *Montreal Capital Project* pour acheter le bâtiment du CCJCM. La collecte a commencé en octobre 1993 et l'achat a eu lieu en 1997.

quotidiennes de la communauté japonaise ou autre. La bibliothèque et le comité culturel se chargent de ces services.

Notre stage était axé sur les "Rencontres du jeudi". Tous les jeudis, sauf durant le mois juillet, une vingtaine de participants japonais de Montréal et sa banlieue se rassemblent au CCJCM pour prendre part à des activités sociales et récréatives. Ce sont des *Issei* et des *Nisei* âgés de plus de 65 ans. Ils arrivent vers 10 h 30, conduits en voiture par des bénévoles, des *Nisei* retraités. Pendant une heure, ils bavardent de voyages, du mariage des petits-enfants, de la naissance des arrière-petits-enfants et d'autres sujets. Pendant ce temps, un bénévole d'origine japonaise leur donne un massage aux épaules d'une durée d'à peu près cinq minutes. De 11 h 30 à 12 h, ils font de l'exercice à l'étage supérieur, pendant que le repas de midi est préparé encore une fois par des bénévoles, des femmes d'origine japonaises et des *Nisei*. La dernière semaine du mois, les cuisinières bénévoles sont des femmes du groupe JC 50 plus dont les membres sont des *Nisei* âgées de plus de 50 ans. Les menus préparés par les bénévoles d'origine japonaise varient: quelquefois on mange à la japonaise et d'autres fois à l'occidentale, mais en général, c'est la cuisine japonaise qui l'emporte. Le repas du groupe JC 50 plus est toujours constitué de *chowmein*, un plat de pâtes à la chinoise. Le dessert est presque toujours à l'occidentale. Si ce fut l'anniversaire d'une personne pendant la semaine, on le souligne. Les activités d'après-midi varient selon les semaines, chant japonais avec *karaoke*, bingo, vidéo japonais, bricolage, et autres activités sont au programme jusqu'à 14 h avec des animateurs bénévoles. Les participants retournent chez eux de la même façon qu'ils sont venus.

Le nombre des participants diminue rapidement à cause des déménagements, des maladies et des décès. Ces personnes âgées sont les témoins précieux de toute la période sur laquelle portent nos recherches. Il y a aussi quatre membres, parents de nouveaux immigrants d'après les années 1970 qui se sont joints au cours des treize dernières années.

Nous examinerons les autres activités du CCJCM. Avec le développement du multiculturalisme au Canada, et grâce à l'élargissement des champs d'activités des Canadiens d'origine japonaise, l'intérêt pour la culture japonaise et le Japon s'accroît au sein de la société canadienne. Pour encore mieux faire connaître et apprécier cette culture, le comité culturel visite des écoles et des groupes divers. Il donne des conférences et des démonstrations sur demande. Les sujets sont variés. À l'aide de la vidéo, on explique la vie et les traditions japonaises: l'arrangement floral, la cérémonie du thé, l'écriture de la langue, la façon et la raison de se vêtir d'un *kimono* (costume traditionnel), le pliage du papier, on expose aussi des jouets, etc. Le comité culturel est souvent accompagné par le groupe d'Arashi Daiko.

L'Arashi Daiko (tambours de tempête), une équipe de tambourineurs traditionnels japonais, a été fondé à Montréal en 1983. Le groupe est constitué de trois Canadiens français, d'une personne d'origine coréenne et de six membres d'origine japonaise. Le succès de leurs concerts présentés au Québec, en Ontario, aux États-Unis et en France contribue à l'accroissement du nombre d'admirateurs de la culture japonaise.

Il y a plusieurs autres organismes actifs et visibles tels que la Chorale japonaise de Montréal et la Société Japon du Canada, une des organisations affiliées au CCJCM.

La Chorale japonaise de Montréal a été formée en 1977, l'année du centenaire de l'immigration japonaise au Canada. La chorale compte une quinzaine de membres majoritairement d'origine japonaise, mais y figurent aussi deux Coréennes, une Chinoise, un Chinois et une Canadienne française ancienne missionnaire au Japon. Ils chantent des pièces japonaises traditionnelles et modernes. En avril 1997, la formation a célébré son 20^e anniversaire et a donné un concert à la Saint-George's United Church, dans un quartier de l'est de Montréal. Outre des chansons japonaises, il y avait au programme de la poésie japonaise récitée par un Japonais, du *koto* (instrument à corde classique) joué par une Japonaise, de la musique baroque offerte par des étudiants de l'université McGill, et le groupe Arashi Daiko a joué aussi du tambour traditionnel japonais. Les membres du Baroque music ensemble n'étaient pas d'origine japonaise, mais ils étaient des camarades de classe du chef de la chorale. Assistaient à ce spectacle plusieurs auditeurs membres et non-membres de la communauté japonaise. Aujourd'hui, suite au départ de son chef, la chorale est à la recherche d'un remplaçant.

La Société Japon du Canada est un club de loisirs et de culture. Fondé en 1960 par des personnes intéressées à des échanges entre Japonais et Canadiens en vue d'une meilleure connaissance mutuelle, son but est «de former une société vraiment culturelle où, au cours de rencontres, les membres pourraient partager leur patrimoine culturel respectif, dont leurs connaissances des arts du Japon et du Canada» (CCJCM, 1984, p. 32). Les activités mensuelles sont variées. Pêche sur la glace, sorties à la cabane à sucre, *Hinamatsuri* (fête japonaise pour les filles et les femmes), voyages de dégustation, etc. On

«planifie des activités où chaque membre [peut] s'enrichir au contact des coutumes japonaises et canadiennes» (CCJCM, 1984, p. 32). Le club compte quelque 100 membres, mais à chaque rencontre, il y a aussi plusieurs invités non-membres. Aujourd'hui, la présidente du club est une Canadienne française.

2.1.1 Changements d'activités et de générations

Maintenant, nous examinerons l'évolution des activités offertes principalement à la communauté japonaise de Montréal en comparant les occupations rapportées dans le *Koyu*⁴⁹ de 1984 et dans le Rapport général annuel de 1998 du CCJCM. Dans le *Koyu*, nous trouverons cinq groupes qui ont cessé d'exister et deux groupes qui ont vu le jour au cours des quinze dernières années. Les groupes qui ont disparu sont la Société de danse folklorique japonaise de Montréal, l'Association japonaise canadienne, Femme action, le "Tonarigumi" (l'équipe de voisinage) et les "Rencontres du dimanche". Nous verrons leur développement jusqu'à leur dissolution.

"La Société de danse folklorique japonaise de Montréal" a été fondée lors de l'Expo 67 et de la fête du centenaire de la Confédération canadienne: «[...] des troupes de Toronto, Hamilton et Montréal présentaient, sur le site de l'Expo un spectacle d'une heure de danse folklorique japonaise» (CCJCM, 1984, p. 34). Les principaux danseurs et danseuses de cette troupe présentaient ensemble des spectacles depuis 1960 dans les festivals bouddhistes *Bon-odori* (danse pour la fête bouddhiste des morts). C'est ce noyau

⁴⁹ Une publication du CCJCM en 1984.

d'artistes qui est devenu par la suite, et jusqu'en 1985, la Société de danse folklorique japonaise de Montréal. Cependant, la diminution du nombre de ses membres et les départs pour Toronto ont entraîné la cessation de leurs activités à Montréal.

"L'Association japonaise canadienne" a été fondée en 1961 sous le nom de "Nipponjin club" (Le club japonais). C'est le plus vieux regroupement de la communauté japonaise à Montréal et le précurseur du CCJCM. Ses activités s'étendaient à plusieurs domaines culturels. Il pouvait s'agir de réunions en hommage aux doyens, de la célébration de la Nouvelle Année, de représentations de *kabuki* et d'art dramatique. Cette association aidait aussi ses membres dans leurs besoins quotidiens. Elle était très active et ses membres y consacraient de longs moments de loisir. Cependant, les membres atteignirent un âge avancé et diminuèrent en nombre à cause de décès ou de déménagements vers d'autres provinces. En décembre 1992, une femme très active au sein de l'association a déménagé à Toronto. À cette occasion, les autres membres ont décidé de cesser leurs activités. Les causes de la dissolution de l'Association japonaise canadienne ont été identifiées comme étant l'alternance des générations et la transformation des besoins des Japonais au cours des années.

Les autres groupes tels que "Femme action", "Tonarigumi" (l'équipe de voisinage) et "Rencontres du dimanche" convenaient plutôt aux nouveaux immigrants des années 1960 et 1970. On s'y réunissait pour des loisirs ou discuter «à propos de sujets, tels que: les lois canadiennes et québécoises, l'éducation, la médecine, les coutumes, les droits des femmes et de nombreux autres concernant la vie quotidienne» (CCJCM, 1984, p. 58).

Nous estimons que si ces groupes ont disparu, c'est que les immigrants se sont habitués à leur société d'accueil et n'en ont plus besoin.

On a vu que de 1984 à 1998, les groupes "JC 50 Plus" et "Oshaberi Lunch Club" (Le club lunch et causerie) sont nés. Le premier a été fondé en 1986. Il compte une cinquantaine de membres, dont la plupart sont des *Nisei* retraités. Le but du JC 50 Plus est de maintenir des relations amicales entre les *Nisei* à Montréal et ses environs par les loisirs. On y joue aux quilles chaque semaine de septembre à mai, et de temps en temps, on voyage en groupe, on mange au restaurant ou on fait d'autres sorties. Les membres du groupe viennent entendre des conférences sur des sujets spécifiques, notamment sur la santé. Le dernier jeudi de chaque mois, quelques volontaires parmi eux cuisinent à la "Rencontre du jeudi".

L'"Oshaberi Lunch Club" (Le club lunch et causerie) a été fondé en 1997. Ses membres sont des jeunes femmes japonaises de vingt à trente ans. Elles se rencontrent deux fois par mois et causent en mangeant un lunch, accompagnées de leurs bébés. Le nombre de présences varie de dix à vingt-cinq.

C'est le reflet des changements de générations et des situations de la communauté japonaise à Montréal. En fait, l'"Oshaberi Lunch Club" est la "nouvelle édition" de "Femme action", de "Tonarigumi" (l'équipe de voisinage) et des "Rencontres du dimanche", qui répondaient plutôt aux besoins des immigrants des années 1960 et 1970.

Selon Breton:

«If the rate of migration is low or nil, the ethnic public will progressively decrease, because even a high degree of institutional completeness will not prevent some integration into the native community» (Breton, 1964, p. 205).

En effet, peu de *Sansei* participent aux activités du Centre. Même si leur nombre n'est pas élevé, il y a toujours l'arrivée de gens d'origine japonaise à Montréal. Selon Statistique Canada, pendant la période comprise entre les années 1986 et 1991, Montréal indique le plus haut taux d'augmentation de la population japonaise (37,5 %) au Canada (Kobayashi et Fitzgibbon, 1995, p. 3)⁵⁰. Cette augmentation s'explique surtout par les mariages mixtes et la naissance des enfants. Et les *Nisei* se réunissent au Centre après leur retraite. Dans ce contexte, pour le moment, nous estimons que les activités du CCJCM vont continuer.

2.1.2 L'achat de la maison du CCJCM

La communauté japonaise de Montréal désirait depuis longtemps avoir son propre immeuble. À Toronto, en 1963, la communauté japonaise avait construit le sien (Adachi, 1976, p. 358-359). À Montréal, grâce à la Mission catholique, le Centre fonctionne dans un local loué depuis son ouverture, mais ses ressources financières limitées amènent ses membres à renoncer à l'achat d'une propriété. Le fonds du Redressement⁵¹ permettra cependant à la communauté de réaliser son rêve. Ce projet démarre le 31 octobre 1993.

⁵⁰ Ce taux pourrait être lié au fait que le nombre de personnes y est peu élevé.

⁵¹ L'Accord de Redressement était conclu en septembre 1988 entre le gouvernement canadien et le ANCI pour la compensation des préjudices subis pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour plus de détails, voir le premier chapitre, la section 2.3.1, Le Mouvement de Redressement.

En parcourant les articles parus dans le *Montreal Bulletin* depuis janvier 1993, on peut suivre les étapes de l'élaboration du projet et la détermination d'aboutir à sa réalisation. Dans ce but, le CCJCM fonde le comité "*Montreal Capital Project*" en novembre 1989, un an après la conclusion de l'Accord de Redressement (*Montreal Bulletin*, novembre 1989). Pendant quatre ans, les membres du comité cherchent une maison convenable, mais ne la trouvent pas. Pendant ce temps, en 1991, ils demandent de contracter un bail à long terme et de faire des rénovations à l'intérieur du bâtiment mais la Mission catholique refuse la demande.

Le comité formule cinq propositions visant à déterminer la future localisation du Centre et le genre de bâtiment qui conviendra le mieux:

- (1) Acheter une grande maison près du centre-ville et quitter le site du Centre.
- (2) Acheter une petite maison et maintenir le Centre présent: soit acheter un duplex dans le centre-ville et l'utiliser comme bureau, bibliothèque et lieu de réunions officielles tout en gardant en même temps, au site actuel, le hall et la cuisine pour des activités entraînant une participation nombreuse des gens.
- (3) Maintenir le statu quo -- toujours louer l'endroit de la Mission catholique, ne pas demander de fonds pour acheter une nouvelle maison.
- (4) Continuer à louer le bâtiment présent mais exiger un contrat de location de longue durée de l'Archevêché catholique (comme 10 ans).
- (5) Louer un autre bâtiment près du centre-ville avec un contrat de location de longue durée.

Deux de ces propositions, soit (1) et (2) ont été considérées comme étant des projets réalisables: les auteurs de la proposition (1) disent que les membres seront mieux desservis de cette façon et que le Centre obtiendra ainsi plus de visibilité.

En 1986, quand le CCJCM a fait un sondage auprès de 278 familles sur ses activités, le pourcentage de participation s'est révélé ainsi:

Tableau 12 Participation des familles à des activités

Participe	%
Régulièrement	15
Parfois	34
Rarement	51

Source: *Montreal Bulletin*, mars 1993

Les raisons de la faible participation sont:

Tableau 13 Raisons de la faible participation aux activités

Raisons	%
Lieu du Centre difficilement accessible	37
Horaires non convenables	19
Programmes sans intérêt	14

Source: *Montreal Bulletin*, mars 1993

Le sentiment que le Centre est situé trop loin est donc assez important.

Dans le numéro de mars 1993 du *Montreal Bulletin*, le président écrit que le plan qui sera adopté par l'assemblée ne sera pas satisfaisant pour tous les gens – la décision sera

prise par la majorité – mais il souhaite que tous les membres l'appuient et collaborent. Il ajoute que la communauté japonaise à Montréal est très petite; il ne faudrait donc pas qu'elle entre en conflit à cause de ce plan, le plus important étant de former une union solide. En mars 1993, 85 membres de la communauté japonaise à Montréal se réunissent et discutent de ces deux propositions. Aussi, 215 personnes ont exprimé par téléphone ou par la poste leur opinion sur l'avenir du Centre.

Le compromis qu'offre l'une des propositions, soit de maintenir la location du site actuel et d'acheter, avec les fonds du Redressement, une petite maison annexe facilement accessible au centre-ville, a été considéré le meilleur, tant par les gens qui optent pour déménager au centre-ville que par ceux qui sont sensibles aux bienfaits du lieu actuel de la Mission catholique.

En général, les gens qui veulent déménager le Centre sont jeunes, ce sont des nouveaux immigrants, ou des *Nisei* et des *Sansei*. Pour se rendre rue Rousselot par le transport public, on doit prendre l'autobus à partir du métro Jarry. On ne peut pas nier que le trajet est long mais si on s'y rend en voiture, c'est plus convenable et le stationnement est gratuit.

Dans son numéro d'avril 1993, le *Montreal Bulletin* fait paraître un article spécial sur le "*Montreal Capital Project*" titré "Deux Options"- Déménager ou rester. Cet article résume les discussions qui ont eu lieu le 28 mars 1993 et présente aussi deux cartes qui indiquent les lieux de résidence des Japonais en 1961 et 1993. Ces cartes font voir les migrations de ceux-ci à l'intérieur même de la ville et aussi dans ses environs (voir cartes 1 et 2). Comme nous l'avons déjà vu, selon cette recherche, en 1960, il y avait plusieurs

locataires d'origine japonaise dans le quartier St-Michel, où le CCJCM est situé. Mais depuis, leurs lieux de résidence se sont dispersés, et on en trouve jusqu'au centre-ville et dans l'ouest de l'île de Montréal (*Montreal Bulletin*, avril 1993). L'article du *Montreal Bulletin* est favorable à l'idée d'acheter un duplex. Le journal aimerait bien "installer" ses bureaux dans ce nouveau site.

Le plan du compromis

Pour réaliser le plan du compromis, les membres cherchent le bâtiment convenable en tout point: prix adéquat, grandeur suffisante, accessibilité facile par transport public, quartier paisible, etc. Ils trouvent un bâtiment sur la rue Mountain Sights dans le quartier Côte-des-Neiges.

En comparaison au Centre de la rue Rousselot, le site de la rue Mountain Sights est (1) plus rapproché des résidences japonaises, (2) plus accessible par métro et autoroutes, (3) plus "visible" aux Montréalais et (4) plus propice à l'autonomie religieuse.

Il n'en reste pas moins que ceux qui veulent rester à l'emplacement actuel du Centre sur la rue Rousselot souhaitent plutôt agrandir et rénover. Or, le 2 juin 1993, ce groupe qui demandait la possibilité d'un bail à long terme à la Mission catholique reçoit l'offre d'acheter le bâtiment. C'est un revirement de situation. Le 8 juin, un Père de la Mission catholique et quatre représentants du CCJCM négocient.

Le 20 juillet, les membres du comité du "*Montreal Capital Project*" discutent de la façon dont la communauté peut réaliser ce projet. Le plan d'achat sur la rue Rousselot devient décisif grâce à la rétractation "volontaire" de la proposition d'achat sur la rue

Mountain Sights par les tenants mêmes de cette proposition.

La lettre du Président du CCJCM, en date du 2 août 1993, présente l'estimation détaillée des coûts du projet et de son financement.

Tableau 14 Coût total du projet et du financement

Provenance	Somme
Fondation du Redressement	275 000\$
Subvention du gouvernement du Québec	41 000\$
Réserve	7 500\$
Collecte des entreprises japonaises à Montréal	10 000\$
Collecte des membres communautaires et des amis	200 000\$
Total de l'estimation du projet	495 000\$

Source: *Montreal Bulletin*, mars 1993

Avec cette lettre, un questionnaire est envoyé aux 650 familles de la communauté japonaise de Montréal et sa banlieue pour vérifier s'ils consentent à cette proposition. Le Centre reçoit des réponses à son plan: 310 "oui" contre 24 "non" (*Montreal Bulletin*, août 1993). Le comité est donc arrivé à une décision finale sans avoir provoqué de confrontation au sein de la communauté japonaise de Montréal. Le 16 août 1993, le comité reconnaît le processus de négociation et adopte, à l'unanimité, la résolution de commencer une collecte de fonds.

Mais les réactions restent variées parmi les membres de la communauté. Dans le *Montreal Bulletin* d'août 1993, on peut lire une lettre ouverte qui demande pourquoi on n'a

pas fait voter les membres de la communauté. Cette lettre provient d'une *Sansei* très impliquée dans les activités communautaires. Son opinion représente celle des gens qui souhaitent voir le CCJCM s'établir sur la rue Mountain Sights. En réponse, le président du CCJCM fait valoir que deux propositions ont été soumises à la Fondation du Redressement et que la proposition de Mountain Sights a été retirée volontairement et officiellement par les membres qui l'appuyaient. En conséquence, un vote des membres communautaires n'était pas nécessaire. Un des représentants de la proposition Mountain Sights écrit dans la même page: «*It also considered the importance of building together for the future rather than risking division within the community*» (*Montreal Bulletin*, août 1993).

Cet article d'opposition a paru seulement en anglais. Il s'adressait à des personnes âgées qui ne comprennent que le japonais. Ces dernières sentent l'obligation de remercier et manifestent un attachement très fort à l'emplacement actuel du Centre.

Jusqu'ici, nous avons scruté le processus par lequel on en est arrivé à un consensus et au plan décisif. Il y avait des opinions opposées et des gens indifférents. Faire aboutir les négociations a été une tâche difficile, mais la crise a été évitée. Dans la communauté japonaise, avoir une opinion différente des autres est très inquiétant; on doit avoir du courage. Les *Issei* sont particulièrement sensibles sur ce point.

En août 1993, le CCJCM passe le contrat d'acheter le bâtiment avec la Mission catholique. Le projet "*Capital Fund Campaign*" a démarré en octobre 1993. Ce projet consiste à recueillir des fonds destinés à l'achat du bâtiment et du terrain du Centre. En octobre 1993, la lettre du Président du CCJCM a été envoyée aux 650 familles de la

communauté japonaise de Montréal et sa banlieue. En 1993, l'objectif minimal est fixé à 200 000\$; la somme totale de dons et promesses de dons, atteinte trois ans plus tard, est de 288 000\$. Ce montant provient de quelque 270 personnes auxquelles s'ajoutent onze sociétés et organisations japonaises et quatre formations canadiennes. Ce surplus financier exprime un profond désir des membres d'avoir un centre communautaire (*Montreal Bulletin*, septembre 1997). En juillet 1997, le CCJCM prend possession de la maison et du terrain du Centre.

Raison d'être du CCJCM

Au fur et à mesure que la communauté japonaise s'est développée et familiarisée avec la vie montréalaise, les activités du Centre ont aussi été modifiées.

La population japonaise de Montréal demeure stable. Des nouveaux arrivent, mais il y a quelques départs, surtout chez des personnes âgées, vers Toronto ou d'autres localités, à cause du manque de résidences pour personnes âgées à Montréal et dans sa banlieue: la demande n'est pas suffisamment élevée et le manque de financement pour construire de tels locaux n'aide pas.

Les activités du CCJCM ne satisfont pas toutes les demandes et les intérêts divergents de ses membres, mais le Centre joue un rôle de "noyau" au sein de la communauté japonaise à Montréal: celui d'une institution semblable à la "maison paternelle".

Il existe un autre outil de rassemblement et d'interaction entre les Japonais vivant à Montréal, c'est le journal communautaire *Montreal Bulletin*.

2.2 Le *Montreal Bulletin*

On ne peut pas ignorer le pouvoir de rayonnement des mass media. Dans une société ethnique précise, comment peut-on les utiliser afin que ses membres puissent communiquer entre eux? Quelles sont leurs raisons d'être?

Selon Isajiw, dans *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in Canadian City*, les médias ethniques remplissent trois fonctions importantes favorisant le maintien des identités ethniques: (1) soutenir le sentiment de solidarité ethnique par l'annonce des activités communautaires, (2) mouler et diriger l'opinion communautaire, et (3) renforcer le symbolisme ethnique (Isajiw, 1990, p. 63-64). Ci-dessous, on verra dans quelles circonstances la publication du *Montreal Bulletin* a vu le jour et comment on peut y lire l'évolution de la communauté japonaise de Montréal. Ici, on devra se limiter au seul média imprimé, car il n'y a pas d'autre média destiné à la communauté japonaise à Montréal.

Le *Montreal Bulletin*, la publication mensuelle de la communauté japonaise à Montréal, a une longue histoire. Le premier numéro est publié en mai 1946 par les *Nisei* et *Issei* qui sentent le besoin de communiquer entre gens d'origine japonaise. Ils visent à offrir aux lecteurs de l'information les concernant et à faire connaître Montréal aux nouveaux arrivés de la Colombie-Britannique qui se sentent étrangers dans cette ville. Tous les articles sont écrits par une dizaine de *Nisei* et *Issei* bénévoles; les exemplaires photocopiés comprennent cinq à six pages en anglais, tapées à la machine, et deux à trois pages en japonais, écrites à la main. Jusqu'en octobre 1946, soit pendant six mois, le

Montreal Bulletin est publié à l'essai. Durant ces mois, ce sont des contributions individuelles qui défraient les coûts de roulement. En novembre 1946, le prix de l'abonnement est fixé à un dollar par année ou dix cents du numéro, incluant l'affranchissement postal qui, en 1946, est d'un cent par exemplaire. Aujourd'hui, le prix annuel d'abonnement est de dix-huit dollars (quinze dollars pour les personnes âgées). Aux États-Unis, on paie vingt et un dollars, et ailleurs dans le monde, vingt-huit.

Toute l'année 1946, le *Montreal Bulletin* est publié de l'arrière de la boutique "Katherine's Dress Shop" - dont le propriétaire est d'origine japonaise - située rue Sainte-Catherine ouest, juste en face du magasin Simpson. La Church of All Nations sur le Amherst Square offre l'espace de bureau et les équipements. De 1947 à aujourd'hui, le journal a toujours été édité à la maison résidentielle de son rédacteur en chef, soit au 4628 de la rue Melrose, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce de Montréal. Et encore aujourd'hui, le *Montreal Bulletin* ne reçoit aucune subvention régulière et fonctionne uniquement par le prix d'abonnement, le travail de volontaires et les dons des abonnés.

Les sujets abordés dans le *Montreal Bulletin* traduisent l'histoire des Canadiens d'origine japonaise à Montréal; on y constate que les situations changent selon les années. Il y a (1) l'époque de l'installation et de l'adaptation à la vie de Montréal, (2) l'époque de la fondation des foyers de *Nisei*, (3) l'époque du changement de génération - des *Issei* aux *Nisei* - et de là pointe aussi l'étape de leurs retraites et l'arrivée des nouveaux immigrants du Japon. De plus, il y a des événements et des mouvements particuliers à la communauté japonaise, comme le Mouvement de Redressement, l'achat du Centre cultural japonais canadien de Montréal, etc.

Les articles des premières années donnent des informations de base sur la façon de s'y prendre pour obtenir une ration de riz et sur les magasins où on peut se procurer certains articles, etc. D'autres textes portent sur les nouveaux arrivés à Montréal: on y retrace leurs noms de famille et leurs dates d'arrivée. Des activités récréatives communautaires sont annoncées. On y découvre aussi des articles sur Farnham, notamment, sur son environnement naturel et social et sur la possibilité de trouver du travail dans cette ville (juillet, 1946). Le *Montreal Bulletin* informe également sur la vie au Japon: après la guerre se profilent des situations de crise comme, par exemple, la pénurie de vivres et de logements. De plus, l'inflation sévit (on en fait part dans les numéros d'août et septembre 1947). On incite donc les lecteurs à envoyer des secours aux sinistrés du Japon par l'entremise de la Croix-Rouge (juillet 1947). En raison de ces réalités (au Japon), le *Montreal Bulletin* estime que le Japon n'est pas l'endroit idéal où habiter et déconseille d'y retourner. Ces nouvelles sont décevantes pour les gens qui souhaitent retourner au Japon à cause de la politique rigoureuse du gouvernement fédéral canadien à leur égard.

Le journal produit aussi des articles renseignant sur la formation d'associations (établies en 1946) pour le bien-être des Canadiens d'origine japonaise et d'associations de citoyens d'origine japonaise à Montréal (1947) par quelques *Issei* et *Nisei* qui jouent un rôle important dans la communauté japonaise. On peut aussi lire des avis destinés aux gens dépossédés, leur recommandant de signer un formulaire les concernant (février 1947). Ces associations se regrouperont éventuellement pour revendiquer des dédommagements pour les injustices subies durant la Seconde Guerre mondiale. L'Association nationale des

Canadiens d'origine japonaise (ANCJ), qui dirige le Mouvement de Redressement, sera formée à partir de ces associations.

Le *Montreal Bulletin* rapporte aussi la formation d'un groupe de jeunes. En effet, le "Nisei fellowship group" est fondé par de jeunes travailleurs et des étudiants universitaires de McGill et de Sir George-William (aujourd'hui, Concordia). Ils sont une trentaine de membres. Les objectifs du groupe sont de maintenir des relations morales saines entre Nisei, discuter de leur avenir comme Canadiens et socialiser. Ce groupe est le miroir de la jeunesse d'origine japonaise vivant à Montréal.

Les pages du journal présentent aussi quelques annonces publicitaires, notamment celles des magasins d'alimentation japonais, et des offres d'emploi - par exemple, on demande un couple pour travaux domestiques, des travailleuses dans une maison de couture et un commis dans un bureau de comptables agréés japonais, etc.

On publie aussi plusieurs avis de mariages, la plupart entre Nisei, mais aussi entre personnes japonaises et non-japonaises. On annonce également les naissances. À cette époque, ce journal est un guide indispensable pour le Canadien d'origine japonaise qui s'installe à Montréal.

Dans les années 1980, grâce à l'arrivée des ordinateurs, les textes rédigés en japonais deviennent plus faciles à lire et leur contenu s'enrichit. En 1998, le *Montreal Bulletin* a un tirage de 500 exemplaires et comporte 16 pages en anglais, 2 pages d'informations en français⁵² et 18 pages en japonais. On y trouve de tout: le rapport

⁵² La section française a commencé en mars 1983 (CCJCM, 1984, p. 26).

mensuel du CCJCM et de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (ANCI), les rapports et les programmes des trois groupes religieux - l'Église bouddhiste, l'Église unie japonaise et l'Église catholique Saint-Paul Ibaraki, les annonces de mariage, de naissances ou de décès, les avis de changements de résidence de ses abonnés, les annonces de programmes annuels comme les bazars, et d'autres événements spéciaux. Le contenu du journal change en fonction de l'évolution des besoins. Par exemple, en 1987, la section japonaise du *Montreal Bulletin* a ajouté la section *Haiku* et *Tanka* (poèmes japonais de 17 et 31 syllabes). Ces poèmes sont des collaborations des abonnés nouveaux immigrants et des *Issei* et *Nisei* qui comprennent la langue japonaise. Dans la section anglaise, on peut lire l'histoire des Canadiens d'origine japonaise à différentes époques.

Les abonnés sont majoritairement montréalais, mais *le Montreal Bulletin* est aussi envoyé en Ontario, en Colombie-Britannique, aux États-Unis et même en Afrique et au Japon à des lecteurs ayant habité Montréal autrefois.

Aujourd'hui avec le développement de la technologie, les systèmes de communication changent et modifient nos habitudes de vie. Nous pouvons lire des journaux japonais transmis par satellites ou sur Internet. Et d'autre part, une fois que les *Nisei* et les *Sansei* ont acquis le français ou l'anglais, ils ne dépendent plus des médias ethniques. Est-ce que la raison d'être des médias ethniques va disparaître? Selon Shimpo *et al.* (1991), le nombre d'abonnés aux journaux ethniques va diminuer, et la clientèle ciblée changera, mais les médias ethniques vont survivre en modifiant leur contenu. Car c'est encore le journal communautaire qui unit les gens à des minorités ethniques par l'annonce des activités et des réunions communautaires. C'est encore lui qui donne des

nouvelles des amis. Et les nouveaux immigrants, y compris les individus qui restent pendant un temps limité, ont encore besoin de la presse ethnique (Shimpo *et al.*, 1991, p. 210-211 et p. 216-219). Selon la prévision de Shimpo *et al.*, son contenu reflètera les réseaux de renseignements régionaux (Shimpo *et al.*, 1991, p. 252-253). "Comment éveiller l'intérêt chez les jeunes?" La réponse à cette question est la clef de survie du journal japonais pour les prochaines années. Quelques changements dans la communauté japonaise, tels le vieillissement de la population et l'attitude indifférente de la jeune génération envers l'héritage japonais, suscitent l'éloignement des abonnés. Il est difficile de stimuler l'intérêt des gens de la jeune génération et à plus forte raison de motiver leur participation bénévole au journal.

Comme nous avons vu jusqu'ici, pendant plus de 50 ans, le contenu de ce journal a été modifié, reflétant ainsi le changement de la communauté japonaise. Mais encore aujourd'hui, c'est la "base" de l'information de la communauté japonaise de Montréal. C'est aussi le reflet de l'histoire de cette dernière.

2.3 Églises et religions

Les églises fréquentées par les Japonais de Montréal reflètent les trois religions "admises" dans la communauté japonaise à Montréal. Ce sont l'Église bouddhiste, l'Église unie japonaise (protestantisme) et l'Église Saint-Paul Ibaraki (catholicisme). Il y a aussi d'autres cultes mais leurs adeptes sont peu nombreux.

Selon Breton,

«The weight of the religious institutions can be attributed to the dominant role they hold in the community. Churches are very frequently the center of a number of

activities; associations are formed and collective activities are organized under their influence and support. Also, the national sentiments of the immigrant find support in having experiences in church very similar to those in the country of origin – the language is the same; the images used in preaching are the same; the saints worshipped are also those the immigrant has known from early childhood. Moreover religious leaders frequently become advocates and preachers of a national ideology, providing a raison d'être for the ethnic community and a motivation for identification with it» (Breton, 1964, p. 200-201).

Est-ce que la vie religieuse japonaise a le rôle central de réunir la communauté à Montréal? Pour tenter de répondre à cette question, nous examinerons l'histoire et la situation des trois religions de la communauté japonaise de Montréal.

2.3.1 L'Église bouddhiste (bouddisme)

L'histoire de l'Église bouddhiste de Montréal remonte à 1947, alors que six fidèles d'origine japonaise sont rassemblés pour la première fois à la maison de l'un d'entre eux. Mais suite à l'augmentation du nombre de membres, les réunions mensuelles sont tenues dans les locaux de l'église Saint-Raphaël. En 1948, le Montreal Buddhist Church est inauguré, et le *Sunday school* est ouvert en même endroit du service pratique. En 1955, les *Nisei* forment "The Montreal Sangha Society". En 1961, le *Fujinkai* (groupe des femmes) est formé et compte une vingtaine de membres. Ce sont pour la plupart des femmes *Issei*. En 1970, on dénombre 45 membres. Des jeunes âgés de 18 à 30 ans forment l'Association des jeunes bouddhistes. En 1961, les membres de l'Église bouddhiste de Montréal achètent une petite église sur la rue St-Urbain pour la somme de 12 500\$. De 1964 à 1991, un ministre réside dans l'église (Watada, 1996, p. 245-251). Mais après son retour au

Japon, aucun ministre ne le remplace et les services mensuels sont pratiqués par des fidèles. Lors d'occasions spéciales, comme la commémoration annuelle à la fin de l'année, un ministre de Toronto visite la communauté bouddhiste de Montréal.

Aujourd'hui, il y a quelque 70 fidèles à Montréal. Les activités les plus importantes sont les services anniversaires des ancêtres de la famille, chaque mois. Les autres activités sont les suivantes: le *mochi-tsuki*⁵³, le bazar, la soirée de danse de la Saint-Valentin et la soirée de *karaoke*⁵⁴. Le premier bazar a été tenu en 1952 à la salle juive. En 1985, le *karaoke*, l'activité d'amusement, démarre. Il a lieu le deuxième samedi de chaque mois. On y entend quelques chansons occidentales, comme "Yesterday" du groupe des *Beatles*, mais la majorité des chansons sont japonaises. C'est l'activité la plus populaire maintenant, non seulement pour les membres de l'Église bouddhiste, mais aussi pour les autres membres de la communauté japonaise.

La question religieuse au Québec

La situation particulière de l'église bouddhiste de Montréal est à souligner: elle n'est pas reconnue par le gouvernement du Québec. En 1949, les membres bouddhistes demandent la possibilité de leur incorporation religieuse au gouvernement du Québec. Un avocat estime que la procédure leur coûtera à peu près 2 000\$. Ils collectent des fonds pendant des années dans ce but. Au début des années 1960, on demande une "Charte", qui est refusée (Watada, 1996, p. 251-253).

⁵³ Le *mochi* est la nourriture symbolique japonaise pour le Nouvel An. Voir la section concernant les habitudes culinaires.

⁵⁴ *Karaoke* - chanter avec des enregistrements musicaux.

Il y a beaucoup d'inconvénients à cette non-incorporation. Par exemple, en cas de mariage, les membres doivent demander un ministre d'une autre religion "officielle" pour obtenir une cérémonie à l'Église bouddhiste, ou ils doivent célébrer le mariage à l'Hôtel de ville. Dans les cas de mort ou de naissance, ils doivent aussi aller au bureau municipal.

Examinerons maintenant les démarches effectuées pour obtenir l'incorporation. Dans un premier temps, un fidèle qui a demandé à la firme Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteus and Hansard une opinion légale sur la possibilité d'incorporation religieuse, reçoit la réponse suivante:

«The Freedom of Worship Act 1964 R.S.Q. c301 grants: The free exercise and enjoyment of religious profession and worship, without discrimination or preference, provided the same be not made an excuse for acts of licentiousness or a justification of practices inconsistent with the peace and safety of the Province, are by the constitution and laws of this Province allowed to all Her Majesty's subjects living within the same» (Watada, 1996, p. 252).

Face à cette situation, d'autres groupes religieux non japonais tentent divers moyens de faire changer les choses. Ils essaient d'obtenir le "*private act*" comme l'Islamic Center of Quebec l'avait obtenu en 1965. Des offres d'aide parviennent également d'un membre du groupe de Martin Luther King, du lieutenant-gouverneur, et d'un sénateur canadien. Mais les fidèles ne désirent plus "*rock the boat any more*" (faire de vagues) (Watada, 1996, p. 253). Après ce refus à l'Église bouddhiste de s'incorporer et d'avoir sa propre charte, le fidèle *Nisei* qui est responsable de la demande a quitté l'Église. Ce refus d'incorporation religieuse va dans le sens de la grande transformation de la société québécoise engagée dans la "Révolution tranquille". C'est l'époque la plus chaude de l'"épanouissement" du nationalisme québécois.

Aujourd'hui, les membres de l'Église bouddhiste, qui sont très peu nombreux, n'ont plus d'énergie pour amasser des fonds. Il y a maintenant à Montréal des fidèles bouddhistes venus d'autres pays comme le Vietnam, mais il n'y a pas de relations entre eux.

2.3.2 L'Église unie japonaise (protestantisme)

En 1944, le *Tomonokai* (réunion des fidèles) est fondé et tient ses réunions mensuelles au domicile de certains membres; la première célébration publique a lieu à l'occasion de la fête des mères dans un local du YWCA. Cette même année, le *Tomonokai* procède à un service mensuel à la "Church of All Nations", et au mois d'octobre, une missionnaire canadienne qui était au Japon depuis 30 ans, dirige le service. Avec l'augmentation du nombre de fidèles, le groupe sollicite au siège un missionnaire résident. En 1944, la célébration de Noël est tenue à la "Church of All Nations" et réunit plus de 100 personnes (CCJCM, 1984, p. 10; Kanada Nikkeijin Godo Kyokai Zenkoku Kyokai Kyogikai (éd.), 1961, p. 140).

Après la guerre, en octobre 1945, le *Tomonokai* et le *Nisei Fellowship Group* co-organisent une assemblée spéciale à la salle de l'Église Unie Erskin et Américaine, sur le thème de "*Goodwill*", dont le but est de promouvoir l'amitié entre les Canadiens et les Japonais. En 1946, l'Église unie japonaise est inaugurée et le missionnaire résident arrive à Montréal. En 1949, les *Nisei* commencent des services en anglais et ils forment la section *Nisei* en 1952. Au cours de la même année, le "*Sunday School*" est inauguré. Avec le *Nisei* missionnaire qui a fait ses études à l'université McGill, le groupe devient plus vivant

(Kanada Nikkeijin Godo Kyokai Zenkoku Kyokai Kyogikai (éd.), 1961, p. 138-143). En 1959, la chapelle et la résidence du missionnaire actuel, sur la rue Champagneur, sont construites. Le culte est célébré tous les dimanches en anglais et en japonais (CCJCM, 1984, p. 65). L'activité communautaire la plus importante de cette église est le bazar tenu en octobre chaque année.

Aujourd'hui, l'Église unie compte quelque 100 fidèles. Le successeur du missionnaire japonais retraité est Philippin. Et le quartier où se trouve l'église a une forte population de Pakistanais. L'origine ethnique des fidèles s'est diversifiée: de japonaise qu'elle était, elle est maintenant aussi philippine, pakistanaise ou autre.

2.3.3 L'Église Saint-Paul Ibaraki (catholicisme)

Comme nous l'avons déjà mentionné, les organisations catholiques ont été très impliquées dans le soutien des Canadiens d'origine japonaise lors de leur arrivée à Montréal dans les années 1940. Par exemple, on offrait des chambres pour jeunes femmes japonaises ou une salle de réunion à Saint-Raphaël, la maison catholique.

La Mission Saint-Paul Ibaraki est fondée en 1963 par l'archevêque de Montréal de l'époque, le cardinal Paul-Émile Léger (CCJCM, 1984, p. 11). Un père dévoué contribue à obtenir l'église sur la rue Rousselot. La Mission avait comme but de servir la communauté japonaise de Montréal en offrant à ses membres un lieu de culte et un endroit pour tenir des activités sociales et culturelles. Nous avons examiné la relation entre la mission catholique et la communauté japonaise à Montréal dans la section

portant sur le CCJCM.

Aujourd'hui encore, le Centre culturel japonais canadien de Montréal tient ses activités régulières dans cette église catholique. En 1997, il achète d'ailleurs le local à la condition que l'Église Saint-Paul Ibaraki y continue ses services.

De nos jours, l'Église Saint-Paul Ibaraki compte une trentaine de membres qui se rassemblent une fois par mois. Le nombre de réunions a diminué en raison de l'orientation du diocèse de Montréal et de la politique d'assimilation ethnique: les membres ont suivi la suggestion de fréquenter l'église de leur paroisse respective.

Il n'y a pas d'activités communautaires de la part de l'église Saint-Paul Ibaraki, sauf qu'en février 1997, on a célébré la messe du 400^e anniversaire des 26 martyrs⁵⁵ du Japon à l'église Saint-Paul Ibaraki. Quelque 120 personnes y assistent. C'est une bonne occasion de réfléchir sur la relation existant entre les religions et la communauté japonaise à Montréal.

Comme l'observe Isajiw «*Although most of the studies reviewed so far indicate a loss in ethnic practices from generation to generation, religious practices remain most problematical*» (Isajiw, 1990, p. 43). Et quand on analyse la situation religieuse de la communauté japonaise à Montréal, on constate que, comme l'observe Isajiw, «*The smaller the difference, the higher the retention of the religious practices, and vice versa*» (Isajiw, 1990, p. 44).

⁵⁵ En février 1597, Shogunat Hideyoshi Toyotmi a condamné à mort vingt-six croyants catholiques; cinq espagnols, un Portugais, un chinois et dix-neuf japonais à Nagasaki, Japon. C'était le premier martyr chrétien au Japon. Ils ont été canonisés par Pie IX en juin 1862 (Gonoi, 1990, p. 183). Le nom d'un de ces martyrs, Saint Paul Ibaraki, a été adopté à la Mission catholique japonaise à Montréal (Mission Catholique Japonaise, Saint-Paul Ibaraki, 1997).

Aujourd'hui, toutes les églises s'inquiètent de la décroissance du nombre de leurs fidèles.

2.4 Institutions langagières

Il y a plusieurs institutions à Montréal offrant des cours de langue japonaise: l'Université de Montréal, l'Université McGill et l'Université Québec à Montréal, le cégep Bois de Boulogne, le CCJCM, le YMCA et autres ont développé des programmes à cette fin.

Dans cette section nous examinerons deux "écoles japonaises" de Montréal où l'on donne des cours de japonais pour les enfants. Il s'agit du "*Hoshuko*" et du "Centre de langue japonaise de Montréal".

2.4.1 Le *Hoshuko* (cours de rattrapage)

L'expansion des compagnies japonaises à Montréal et dans ses banlieues a eu pour effet d'accroître le nombre d'enfants d'origine japonaise dans la région. Le "*Hoshuko*" (cours de rattrapage) est fondé en 1972 par le consulat japonais à Montréal et le *Shokokai* (l'association du commerce et de l'industrie japonaise à Montréal). Le but principal de cette école est de dispenser des cours de langue japonaise aux enfants des familles japonaises qui restent ici temporairement, mais qui retourneront au Japon (CCJCM, 1984, p. 12). Mais à cause des fermetures de maisons de commerce et de compagnies, le nombre d'enfants diminue rapidement. L'école ouvre donc ses portes, depuis environ quinze ans, aux enfants des immigrants japonais d'après les années 1970 et à ceux nés de mariages

mixtes capables de suivre les cours sans trop de difficultés. En avril 1999, suite à la diminution du nombre d'enfants, cette école déménage du Parc Westmount à Trafalgar School for Girls au centre-ville.

Le *Hoshuko* est ouvert le samedi de 9 h à 15 h 30, pour quelque 60 enfants âgés de sept à seize ans, soit ceux qui ont atteint l'âge de l'enseignement obligatoire au Japon, niveaux primaire et secondaire. Il compte dans son personnel enseignant neuf professeurs japonais qui possèdent un certificat en pédagogie. À cette école, les matières d'enseignement sont limitées à la langue japonaise, aux mathématiques, et à l'étude de diverses disciplines de base dans les domaines sociaux et scientifiques. Le tout est basé sur le programme d'études au Japon. Les parents paient les frais de scolarité (1 360\$ par enfant, par an, c'est-à-dire, quarante jours de classe ou 240 heures). L'école reçoit l'aide du ministère de l'Éducation japonais et aussi d'autres organismes comme la Fondation du Japon qui donne des livres. Évidemment, ces enfants fréquentent l'école canadienne pendant la semaine.

Les parents administrent l'école, fournissent le transport et aident aux devoirs.

2.4.2 Le Centre de langue japonaise de Montréal

Le "Centre de langue japonaise de Montréal" a été fondé en 1976 par des immigrants japonais, sous le patronage de l'Église bouddhiste à Montréal. Ce centre est ouvert à tous les Canadiens d'origine japonaise, d'origine mixte ou à toute autre personne intéressée à apprendre le japonais. L'âge des quelque 70 élèves varie de trois ans à l'âge adulte. Il y a quelques enfants qui vont à ce centre jusqu'à l'âge de sept ans avant d'entrer

au *Hoshuko*. Aux adultes, le Centre offre des cours de conversation japonaise et anglaise.

Ce centre n'ouvre que les samedis de 10 h à 12 h. Il loue des locaux à l'Académie Marymount, sur le chemin Côte St-Luc, à côté du Métro Villa-Maria. Il y a 14 classes et les élèves sont classés selon leur âge et leur capacité. Il dispose de treize enseignantes japonaises, d'un enseignant canadien (pour le cours d'anglais) et de deux assistantes. Les assistantes sont d'anciennes élèves de cette école. Leur enseignement accorde de l'importance à la familiarisation avec la langue et la culture japonaise.

Le financement de cette école est assuré par les frais de scolarité versés par les parents et par une subvention du gouvernement japonais. Les frais de scolarité sont de 130\$ par enfant par semestre – celui-ci comprenant quinze jours d'enseignement, soit l'équivalent de 30 heures. Pour un adulte, il en coûte 150\$. Le Centre reçoit aussi l'aide du Japan International Cooperation Agency (JICA) et de la Fondation du Japon. L'administration de l'école est assurée par les professeurs et les parents, et des petites tâches comme le service de prêt de vidéos sont confiées aux parents.

Dans ce centre les familles fournissent le transport et aident aux devoirs. Cette implication s'explique par l'intérêt qu'ont les parents, notamment dans le cas de mariages mixtes où l'environnement n'est pas propice à l'utilisation du japonais, de donner à leurs enfants une structure les obligeant à parler cette langue. Pour quelle raison ces enfants viendraient-ils à l'école japonaise et étudieraient-ils le japonais le samedi? La réponse à cette question réside en la conscience de leur "identité ethnique" et en la reconnaissance de leur "héritage" familial. On doit noter à cet égard l'encouragement que représente la promotion du multiculturalisme au Canada.

3. LA TRANSFORMATION DES IDENTITÉS ETHNIQUES

Si les immigrants veulent s'intégrer dans la société d'accueil aussitôt que possible, ils doivent abandonner leurs traditions et adopter le mode de vie de cette société. Même si cela suscite un sentiment d'ambivalence, c'est le processus inévitable à suivre, notamment chez les minorités.

À partir de l'analyse des résultats de plusieurs études, Isajiw fait état du maintien des identités ethniques à la troisième génération, même si ce maintien se manifeste différemment selon les groupes ethniques et le genre d'identité. Ceci rejoint l'hypothèse de Hansen concernant le pourcentage élevé de maintien ou retour aux identités ethniques par la 3^e génération des immigrants (Isajiw, 1990, p. 38-44).

Il existe quelques recherches sur l'assimilation des individus d'origine japonaise aux États-Unis (Isajiw, 1990, p. 39-48). Selon l'étude de Masuda, Matsumoto et Meredith en 1970, les *Nisei* et *Sansei* de Seattle se sont assimilés plus rapidement comme au Canada, mais leur assimilation fut sous forme d'"acculturation", soit une "non-assimilation structurelle", le maintien de son identité ethnique. Les auteurs remarquent aussi un phénomène de "marginalité culturelle" chez les *Nisei* (Isajiw, 1990, p. 42-43). Une autre recherche sur les gens d'origine japonaise et d'origine non-japonaise de Sacramento, effectuée par Connor, mène à la conclusion que «[...] results show both considerable assimilation from one generation to another and relatively high identity retention» (Isajiw, 1990, p. 43). Par ailleurs, on apprend aussi dans son ouvrage que «Hansen's hypothesis of 'return' inasmuch as a few scores for the *Sansei* were higher than those for the *Nisei*» (Isajiw, 1990, p. 43). Mais les *Sansei* seraient intéressés

plutôt par la "symbolique" de l'identité japonaise que par le comportement qu'elle devrait engendrer (Isajiw, 1990, p. 43). Selon Isajiw,

«By now there seems to be a general agreement that culturally the second generation assimilates relatively quickly, and also that the third generation, or at least part of it, retains a degree of ethnic identification» (Isajiw, 1990, p. 41).

Dans la prochaine section, nous aborderons le changement de l'identité japonaise à travers les générations. Nous examinerons les questions de la langue, des fréquentations, des mariages, des coutumes traditionnelles, des habitudes culinaires, des prénoms et de la marginalisation. La religion, un facteur d'identité ethnique des plus importants, a déjà été examinée dans la section "institutions" (2.3).

3.1 Langue japonaise

Parmi les éléments qui cimentent une société, une nation, ou un groupe ethnique, la langue est l'un des plus importants. La langue et la religion sont deux facteurs importants à la construction d'une identité commune. Selon Gordon, le premier processus d'acculturation chez des immigrants apparaît dans les domaines du langage et du comportement (Gordon, 1964, p. 77).

Les recherches d'Isajiw sur la langue maternelle de quatre groupes d'origines ethniques différentes - Allemands, Italiens, Juifs et Ukrainiens de Toronto - indiquent qu'à la troisième génération, leur langue maternelle devient presque à 100% l'anglais, sauf chez les Ukrainiens (88%) (Isajiw, 1990, p. 49-51). Très longtemps au Canada, l'intégration a été vue comme un processus d'assimilation, à l'exclusion des minorités visibles. Cette tendance change depuis les débats sur la politique de multiculturalisme de 1971.

Nous examinerons la situation de la langue japonaise au Canada et au Québec. Selon Kobayashi, la langue maternelle des deux tiers de la population d'origine japonaise au Canada est l'anglais. C'est le japonais pour le tiers restant. En fait, 23% des immigrants japonais sont arrivés du Japon après les années 1970 et seulement 10 % des enfants nés au Canada parlent le japonais. Environ 10 % parlent l'anglais et le japonais (Kobayashi, 1989, p. 44). En milieu *Issei*, la langue japonaise est courante. La plupart des *Nisei* peuvent comprendre et parler japonais facilement et servent généralement d'interprètes auprès de leurs parents, qui ne parlent pas bien l'anglais. Mais les *Nisei* disent avoir quelques difficultés à le lire et à l'écrire. On trouve aussi que les plus âgés des *Nisei*, soit les plus de 65 ans, ont un meilleur "parler" japonais, mais ils ont perdu l'écrit. Comme on l'a vu au premier chapitre, tous les *Nisei*, lorsqu'ils habitaient la Colombie-Britannique, sont allés à l'école japonaise (en fin d'après-midi, après l'école publique). Mais chez les *Sansei*, la langue japonaise est devenue une langue complètement étrangère.

L'étude de la communauté japonaise de Montréal permet de constater que, sauf dans les familles où un des parents est francophone, la volonté d'adaptation à la société canadienne des *Nisei* les a conduit à s'intégrer au milieu anglophone. Leurs enfants (troisième génération) ne parlent pas le japonais, sauf pour quelques mots, et il est difficile pour eux de communiquer avec leurs grands-parents sans avoir recours à l'interprétation de leurs parents. Après le décès des parents (*Issei*), la langue courante ou la langue à la maison des *Nisei* devient l'anglais. Les données du tableau 16 démontrent que, même si elles déclarent le japonais comme langue maternelle (voir tableau 15), les femmes du groupe d'âge 20-24 ans et celui des 60-64 ans n'utilisent pas cette langue à la maison.

Tableau 15 Population japonaise selon la langue maternelle et le sexe, par groupe d'âge, Canada et Québec, 1991

Groupe d'âge	Canada			Québec		
	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes
0-4	880	430	450	35	25	15
5-9	1 080	540	545	65	30	35
10-14	995	510	480	45	20	25
15-19	1 745	805	940	40	20	20
20-24	2 025	840	1 185	60	25	35
25-29	1 860	680	1 175	80	35	45
30-34	1 665	665	1 000	115	50	65
35-39	1 925	875	1 045	110	50	55
40-44	2 875	1 355	1 515	125	50	75
45-49	2 210	1 005	1 205	100	45	60
50-54	1 850	820	1 030	80	30	50
55-59	1 705	775	930	65	30	35
60-64	1 690	765	925	70	35	40
65 et plus	4 325	1 955	2 370	135	60	75
Totaux	26 835	12 030	14 805	1 120	510	615

Source: Statistique Canada 1991, N° 93-313 au cat., p. 70-71 et p. 100-101.

Tableau 16 Population japonaise selon la langue parlée à la maison et le sexe, par groupe d'âge, Canada et Québec, 1991

Groupe d'âge	Canada			Québec		
	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes
0-4	880	380	505	30	10	20
5-9	885	455	425	70	30	40
10-14	600	300	300	30	10	20
15-19	1 275	595	675	35	10	25
20-24	1 295	615	680	30	25	-
25-29	1 045	365	680	50	15	30
30-34	1 165	545	615	65	35	35
35-39	1 075	570	510	45	20	25
40-44	1 865	910	960	70	20	50
45-49	1 185	585	605	50	35	10
50-54	890	420	465	20	10	10
55-59	675	305	375	25	10	20
60-64	590	310	285	30	25	-
65 et plus	2 175	885	1 295	60	30	30
Totaux	15 615	7 235	8 380	620	300	320

Source: Statistique Canada 1991, N° 93-317 au cat., p. 66-67 et p. 96-97.

Cette situation est liée au fait que les femmes de la cohorte d'âge 20-24 ans ont épousé des "non-japonophones". En ce qui concerne les femmes du groupe des 60-64 ans, certaines pourraient avoir épousé un non-japanophone tandis que d'autres seraient un exemple du désir d'intégration des japonais de deuxième génération (*Nisei*) à la société anglophone.

3.2 Fréquentations

Dans cette section, nous examinons les amitiés selon les générations. Les ami-e-s des *Issei* se limitent à des Japonais, mis à part l'échange de salutations avec les gens du voisinage. Une femme interrogée lors des "Rencontres du jeudi" a dit que son amie depuis 90 ans, qui habite Toronto aujourd'hui, allait au même jardin d'enfants qu'elle au Japon!

Les *Nisei*, quant à eux, ont beaucoup d'ami-e-s de différentes origines, à l'école, au travail et à l'église. La fréquentation des voisins est aussi plus courante qu'elle ne l'était pour leurs parents. Mais deux femmes interviewées ont dit qu'elles s'entendent mieux avec des amies japonaises. L'une d'elles est membre très active d'une église anglicane, a beaucoup d'ami-e-s de souches différentes, mais dit que ses ami-e-s fidèles sont ceux et celles qu'elle fréquentait dans le camp de "concentration" à Tashme, en Colombie-Britannique. Un homme interviewé a dit que ses amis sont un Polonais et un Italien à son travail. Quand nous lui avons demandé s'il n'avait pas d'amis japonais, il a dit que, pour lui, les Japonais à Montréal sont comme des membres de sa famille. Il y a tout lieu de croire que le partage des expériences difficiles de la guerre et des ennuis lors de l'installation à Montréal le portent à ce sentiment.

Chez les *Sansei*, enfin, l'origine des ami-e-s est très variée, à cause de leur quartier de résidence, de leur éducation, du lieu de travail, de la participation à des activités, etc. Une *Sansei*, qui est dans la trentaine, dit que l'homme d'origine japonaise semble être un "frère". C'est donc difficile de l'épouser.

On voit que par l'élargissement des domaines d'activités, les *Nisei* et les gens des générations suivantes trouvent des ami-e-s d'origines diverses.

3.3 Mariages – De l'endogamie à exogamie

Du fait d'avoir été isolés dans les camps de concentration en Colombie-Britannique, plusieurs Canadiens d'origine japonaise ont été limités dans leurs fréquentations. Pour les *Nisei*, les chances de rencontrer pendant leur jeunesse un conjoint de souche non-japonaise étaient très rares. Comme nous pouvons constater au tableau 17, plus de 90 % des femmes et des hommes de 35 ans et moins épousent des non-japonais tandis que très peu (moins de 7 % des hommes et de 2 % des femmes) âgés de 65 ans et plus se marient avec des non-japonais. Ceci vient renforcer ce que nous avons constaté au tableau 11 (voir p. 104) dans lequel nous ne trouvons aucun chiffre dans la catégorie "réponse multiple" chez les 45-64 ans, au Québec. Par leur endogamie, les *Nisei* transmettent leur apparence japonaise à leurs enfants *Sansei*. Le nombre de personnes d'origine japonaise est peu nombreux au Canada, notamment à Montréal. Leur réseau est donc très serré; on trouve plusieurs parents par alliance au cours des "Rencontres du jeudi".

Tableau 17 **Types de mariage des Canadiens d'origine japonaise qui sont nés au Canada et ethnicité de leur époux-se, 1991**

Groupes d'âges	% marié avec personnes d'origine japonaise nées au Canada	% marié avec personnes d'origine japonaise nées hors du Canada	% marié avec personnes d'origine non-japonaise	Nombres totaux
< 35 femmes	2.8	2.3	94.9	1,970
hommes	7.3	0.0	92.7	1,430
36-49 femmes	14.8	0.0	85.2	1,690
hommes	10.8	1.6	87.6	1,940
50-64 femmes	82.0	0.5	17.5	2,145
hommes	62.5	13.6	23.9	2,280
>65 femmes	83.1	15.0	1.9	1,305
hommes	82.4	10.9	6.7	1,930
Totaux femmes	44.3	3.5	52.2	7,110
Totaux hommes	43.9	7.3	48.8	7,580

Source: Kobayashi et Fitzgibbon, 1995, p. 12.

Comme on le constate à l'examen des données et à la lecture de la recherche de Kobayashi et Fitzgibbon, les *Sansei* se marient à l'extérieur de la communauté japonaise. En 1991, le pourcentage de mariages de Canadien-ne-s d'origine japonaise à un-e conjoint-e de souche non-japonaise est très élevé, soit 94,9% chez les femmes de moins de 35 ans et 92,7% chez les hommes du même groupe d'âge (Kobayashi et Fitzgibbon, 1995, p. 12).

Un des facteurs susceptibles d'expliquer cette situation est la dispersion résidentielle: les enfants fréquentent l'école et rencontrent des enfants d'origines différentes dans un contexte d'éducation multiculturelle. La mobilité occupationnelle constitue un autre facteur favorisant le mariage mixte: des Canadiens d'origine japonaise occupent une place de plus en plus importante dans la société avec leur haut niveau d'éducation. Pendant la première période d'établissement des Japonais à Montréal, soit les années 1940 et 1950, on s'opposait grandement aux mariages mixtes. Une femme,

participante aux "Rencontres du jeudi", dit qu'elle s'est opposée au mariage de son fils avec une Canadienne française pendant 10 ans. Aujourd'hui, elle admet que c'était injuste.

Même si certains observent que la perte d'identité ethnique n'est pas un facteur d'assimilation structurelle, d'autres disent que le mariage mixte est un indicateur d'assimilation (Isajiw, 1990, p. 47). Comme le démontrent les études portant sur des Américains d'origine japonaise, ce phénomène d'exogamie élimine la frontière sociale (Isajiw, 1990, p. 48) et élargit les réseaux à l'extérieur du cercle japonais. Par contre, avec les mariages mixtes, les sentiments, les traditions et l'histoire des Canadiens d'origine japonaise sont compris par d'autres groupes.

3.4 Coutumes traditionnelles -- Le système d'*Ié*

Au Japon, il y avait le système d'*Ié*, même si aujourd'hui il a disparu légalement depuis la Seconde Guerre mondiale. Mais il en reste encore des traces, "héritage" culturel particulier à la société japonaise.

Comme Landy l'observe: «La "*Kaisha*" (compagnie, entreprise) est, autant qu'une organisation économique, une entité sociale. L'employeur assume pleinement sa responsabilité à l'égard de ceux qu'il emploie: ils lui doivent en échange travail et dévouement, jusqu'à la soumission» (Landy, 1973, p. 58).

Il y voit:

«[...] surtout un constant appel à la compétence réelle, le respect de l'expérience acquise. D'où l'institution du *genro* (politicien à la retraite que l'on consulte en ultime recours sur les affaires et les nominations du parti) et des "présidents" prolongés, qui sans avoir conservé d'activité restent le dernier ressort, et donnent

l'étalon de jugement, en cas de dissension durable des dirigeants de l'heure» (Landy, 1973, p. 34).

De fait, dans le système d'*Ié*, le chef de la famille détient l'autorité absolue et a la responsabilité de ses membres: il doit les nourrir, en prendre soin et céder le patrimoine à la génération suivante. Dans la famille, sa position est respectée et il reçoit des traitements spéciaux. Respecter les parents est considéré comme une obligation des enfants.

Aujourd'hui, à Montréal, les *Nisei* continuent de respecter cette obligation très fidèlement. Tous les *Issei* veufs ou veuves des "Rencontres du jeudi" habitent avec un de leurs enfants dans le même immeuble.

3.5 Habitudes culinaires

Comment et jusqu'à quel point les habitudes culinaires japonaises survivront-elles au Canada? La célébration des fêtes annuelles ou intimes entraîne-t-elle la préparation de mets spéciaux? Voici un aperçu des habitudes alimentaires des Japonais à Montréal.

Comme on l'a vu dans les activités du CCJCM, les repas du midi au cours des "Rencontres du jeudi" sont préparés par des cuisinières bénévoles. Trois fois sur quatre, le menu est "à la japonaise", sauf les desserts, parce qu'ils prennent trop de temps à préparer. Mais quelquefois, des *Nisei* en font à l'occasion de la célébration de l'anniversaire des parents. D'autres fois, c'est l'*o-bentô* (un repas portatif servi dans une boîte), préparé dans un restaurant japonais de Montréal et offert à l'occasion de l'anniversaire d'un des membres ou lors d'activités spéciales de la communauté japonaise, tel le dîner commémoratif du Redressement.

Quand la famille d'origine japonaise invite des amis japonais, le plus souvent le repas sera à la japonaise, sauf à l'occasion de l'Action de grâces ou de Noël. Quel est le menu quotidien au foyer? Des plats de légumes, de poisson, de viande assaisonnée de sauce soja, et servis avec un bol de soupe du *miso* (pâte de soja fermenté) et du *gohan*. Le mot *gohan* est synonyme de repas et signifie "riz cuit". Ce dernier est indispensable en cuisine japonaise. Tous les *Issei* et *Nisei* qui participent aux "Rencontres du jeudi" mangent du *gohan*, notamment les *Issei*, au moins une fois par jour.

À la mi-décembre chaque année, le *mochi-tsuki* (pilonnage de riz glutineux) a lieu à l'Église bouddhiste. Le *mochi* est un aliment symbolique pour la nouvelle année au Japon: on dit que sans goûter du *mochi* on ne peut pas commencer une nouvelle année. À Montréal, on s'étonne qu'il soit préparé à la main avec des instruments traditionnels alors qu'au Japon, on le fait maintenant avec des machines électriques.

En plus des membres de l'Église bouddhiste, on rencontre à cette célébration beaucoup de volontaires de la communauté japonaise, hommes et femmes, jeunes et vieux. Le groupe "Club Jeunesse Japonais *Kappa*⁵⁶" comprend des volontaires non japonais. Une *Sansei* dit que son mari acadien aime le *mochi*.

À Montréal, les gâteaux japonais traditionnels sont également faits à la main par des femmes *Issei* et *Nisei* âgées. C'est aussi une pratique rare au Japon. Aujourd'hui, presque tous les Japonais au Japon - sauf ceux qui ont grand intérêt à les faire eux-mêmes -

⁵⁶ Ce groupe est fondé en janvier 1996, formé entre autres d'étudiants de McGill et de Concordia qui s'intéressent à la culture japonaise. Son «but est de promouvoir la participation et le regroupement de jeunes japonais et d'autre nationalités dans la communauté ... par des activités sociales et culturelles». En 1998, il y a une cinquantaine de membres (Dépliant publicitaire du Club Jeunesse Japonais *Kappa*, 1998).

les achètent tout simplement.

Ainsi, la tradition culinaire s'enracine profondément dans la famille canadienne d'origine japonaise, notamment chez les *Nisei*. Ils font des efforts énormes pour la confection de desserts japonais. Ce phénomène corrobore les résultats de recherche de Isajiw sur la rétention identitaire des membres des 2^e et 3^e générations de six groupes ethniques de Toronto, le plus haut pourcentage de rétention étant d'ordre culinaire, sauf chez les Allemands (Isajiw, 1990, p. 67-72). Il explique ainsi les raisons possibles de ce phénomène:

«[...] the further 'removed' the generation, the more the items from ethnic traditions retained are those that are more relevant to life in the general society, those that complement the cultural patterns of the society, or those that fulfil needs - individual or collective - which the society's general institutional structure is unable to fulfil satisfactorily. [...] although there are many prejudices against different ethnic groups, there are probably few prejudices against different ethnic foods. [...] the power of food as a symbol of identity should not be underestimated. Food can be classified as a primary symbol of identity, [...]» (Isajiw, 1990, p. 71-72).

L'auteur note qu'une recherche plus approfondie sur le rôle de la nourriture serait nécessaire, la nourriture étant vitale non seulement à l'individu, mais aussi à la collectivité pour sauvegarder son identité ethnique.

3.6 Prénoms

Prenons comme phénomène de "retour" aux traditions japonaises l'exemple de l'attribution des prénoms. Les Canadiens d'origine japonaise ont habituellement deux prénoms, un à la japonaise et un à l'anglaise ou à la française, et seulement l'un des deux est d'utilisation courante. Or, les *Nisei* ont fait des efforts pour camoufler leurs noms

japonais, comme on peut le constater dans ce passage d'*Obasan*:

«Almost all of us have shortened names -- Tak for Takao, Sue for Sumiko, Mary for Mariko. We all hide our long names as well as we can. My books are signed M. Naomi N., or Naomi M. N. If Megumi were the only name I had, I'd be called Meg» (Kogawa, 1981, p. 202)

Ainsi, les *Nisei* et *Sansei*, âgés de plus de 30 ans aujourd'hui, ont généralement des prénoms courants canadiens anglais, tels que Jack, Fred, Mike, Victor, Amy, Grace, Irene, Susan, etc. Toutefois, les gens qui ont moins de 25 ans utilisent des prénoms typiquement japonais: Akira, Takashi, Akemi, Kiyomi, Naomi, etc. Et les *Sansei* donnent souvent des prénoms japonais à leurs enfants, soit les *Yonsei* (quatrième génération).

Si on reconnaît que le nom est la première manifestation de l'identité, il est indubitable que les jeunes se proclament d'origine japonaise. Cette tendance à s'identifier selon ses racines japonaises a pris naissance lors des recherches qui ont mené aux droits civils et au "Redressement". Par ailleurs, l'éducation au multiculturalisme stimula la fierté face à des origines autres que britanniques ou françaises. Ce retour en force des prénoms japonais confirme l'analyse de Makabe qui affirme que les *Nisei* et *Sansei* au Canada ont des attitudes différentes devant leur identité japonaise: *«[...] a high proportion of Nisei saw their ethnicity as having a negative connotation, whereas the Sansei expressed a high degree of pride in their relationship to Japan since it was an internationally respected country»* (Isajiw, 1990, p. 43).

Rappelons aussi que si le japonais est une langue étrangère pour les *Sansei*, ils aiment par contre la cuisine japonaise. Cette constatation générale s'applique tout à fait aux Canadiens d'origine japonaise.

4 LA TRAJECTOIRE SOCIO-PROFESSIONNELLE DANS LA VIE CANADIENNE

Nous examinerons la formation, le comportement et la participation des gens d'origine japonaise, notamment les *Nisei*, dans la société canadienne.

4.1 La situation éducationnelle, professionnelle et financière

En général, l'éducation est à la base de la profession future et est en relation étroite avec la situation financière. Comme on le voit au tableau 18, à peu près 40 % des Canadiens d'origine japonaise de moins de 45 ans fréquentent l'université et le quart obtient un diplôme universitaire. Même si ces chiffres incluent des immigrants japonais arrivés après les années 1960, soit 20% de la population japonaise au Canada, leur niveau de scolarité se situe au seuil le plus haut des groupes ethniques du Canada (Kobayashi, 1989, p. 39).

Tableau 18 Niveau de scolarité des Canadiens d'origine japonaise par groupes d'âge selon leur niveau de scolarité, 1986

Groupe d'âge	Pourcentage diplômés d'université	Pourcentage inscriptions à l'université	Pourcentage Non-universitaires
14-24*	9,3	23,0	67,7
25-34	25,8	19,0	55,2
35-44	21,3	16,7	62,0
45-54	11,8	11,5	76,7
55-64	6,0	5,9	86,1
65-74	3,0	3,9	93,1
75 et plus	1,3	2,0	96,7

* Un tiers de ce chiffre inclut la cohorte d'âge des pré-universitaires.

Source: Kobayashi, 1989, p. 40.

Rappelons que c'est entre 1940 et 1950 que les Canadiens d'origine japonaise déménagent à Montréal. Suite à la levée de l'interdiction pour ces immigrants d'exercer des professions libérales, leur niveau d'instruction élevé aidant, leur sphère d'activité s'est étendue, notamment chez les *Nisei*. Dans le *Montreal Bulletin*, on publie en primeur des avis de nomination de *Nisei* à des postes tels qu'avocat (1946), comptable agréé (1949), et hôtesse de l'air (1951). Mais les *Issei* qui n'ont pas de spécialités doivent se trouver des emplois de "cols bleus". La plupart des gens arrivant à Montréal changent de métier, sauf les commerçants; un agriculteur devient plongeur dans un restaurant, l'ex-travailleur de l'industrie forestière aide à la fabrication de meubles, etc. Par contre, les *Nisei* diplômés universitaires deviennent des professionnels: avocats, médecins, chimistes, comptables agréés, professeurs, etc. Aujourd'hui, les professions et les métiers exercés par les *Nisei* et *Sansei* sont les mêmes que ceux occupés par les Canadiens de souche. Néanmoins, ils ont tendance à s'orienter vers des domaines d'activités particuliers. D'après Kobayashi, nombreux sont les hommes canadiens d'origine japonaise occupant des postes d'administrateurs d'entreprises tandis que les femmes sont commis, vendeuses, serveuses (Kobayashi, 1989, p. 46). Au point de vue du travail, les hommes et les femmes n'appartiennent pas à la même classe sociale et financière.

Tableau 19 Catégories professionnelles des Canadiens d'origine japonaise par sexe selon le revenu

Professions		Moins 9 999\$	10 000\$- 24 999\$	25 000\$- 44 999\$	45 000\$- 74 999\$	75 000\$- 124 999\$	125 000\$ et plus
Directeurs/ Administrateurs	Femmes	155	205	510	295	20	0
	Hommes	145	345	805	1 040	475	280
Architectes/ Ingénieurs	Femmes	40	125	210	80	10	0
	Hommes	90	245	600	745	95	50
Services humains/ Sciences sociales/ Enseignements/ Arts plastiques	Femmes	500	715	1 080	490	20	0
	Hommes	270	265	525	465	115	15
Travail administratif	Femmes	1 025	1 825	1 685	105	0	0
	Hommes	365	385	565	170	10	0
Vente	Femmes	615	650	195	15	0	0
	Hommes	380	405	475	265	65	0
Travail manuel et autre	Femmes	1 110	1 090	475	10	0	0
	Hommes	1 465	1 480	2 490	1 090	95	0
Professionnels:							
Comptables agréés							
Notaires	Femmes	20	75	170	60	0	0
Avocats	Hommes	55	100	140	270	140	100
Juges							
Médecins							
Chirurgiens							
Dentistes							
Autre	Femmes	130	50	30	10	0	0
	Hommes	70	0	0	0	0	0

Source: Kobayashi et Fitzgibbon, 1995, p. 15.

Tableau 20 Revenus des Canadiens d'origine japonaise selon le sexe, 1991

Groupe d'âge	< 9 999\$	10 000\$ 24 999\$	25 000\$- 44 999\$	45 000\$- 74 999\$	75 000\$- 124 999\$	125 000\$+
	15-34 Femmes	2 720	1 850	1 365	135	0
Hommes	2 375	1 835	2 105	975	105	20
35-44 femmes	640	910	975	290	20	0
hommes	210	620	1 455	1 390	370	155
45-64 femmes	575	1 320	1 715	480	30	0
hommes	290	665	1 835	1 875	500	255
65+ femmes	0	95	50	0	0	0
hommes	0	140	215	50	20	15
Totaux femmes	3 935	4 175	4 105	905	50	0
Totaux hommes	2 875	3 260	5 610	4 290	995	445

Source: Kobayashi et Fitzgibbon, 1995, p. 13.

Quand nous avons demandé aux Canadiens d'origine japonaise que nous avons rencontrés en entrevue à quelle classe financière chacun(e) appartenait, la plupart, soit neuf sur douze, ont dit être dans la classe moyenne, deux personnes se situant au-dessus de la moyenne, une personne disant être au-dessous. Ils sont modestement à l'aise. Il faut se rappeler que dans leur histoire personnelle et collective, ils ont dû recommencer leur vie à zéro après la guerre. Compte tenu de ce recul qui leur fut imposé, leur situation d'aujourd'hui est compréhensible et raisonnable.

4.2 Marginalisation et double identité des *Nisei*

Quand les *Nisei* étaient jeunes, ils étaient coincés entre deux types de discrimination, l'un intérieur, l'autre extérieur. Dans la famille, les pères d'origine japonaise critiquaient les comportements des *Nisei* sur leur manque de virilité et leur reprochaient aussi de n'être pas de pure souche japonaise. À l'extérieur de la communauté,

les *Nisei* ne pouvaient pas être acceptés comme Canadiens. À l'école, ils étudiaient la démocratie à la canadienne ou à l'européenne, mais en réalité ils en étaient exclus, notamment en milieu de travail.

Selon une étude réalisée aux États-Unis:

«The process was accelerated by social contact with and mobility into the majority society. [...] Those of the Issei arose from their tendency to segregate themselves from the society at large, whereas those of the Nisei arose from their cultural marginality – from having one foot in the Japanese community and the other outside of it» (Isajiw, 1990, p. 42).

Donc, les *Nisei* se trouvaient marginalisés à la fois à l'intérieur de leur communauté et à l'extérieur de celle-ci et leurs agissements traduisaient leur confusion. Comme nous l'avons dit précédemment, ils n'ont pas pu trouver de places idéales dans la société canadienne et cela se reflète aussi par leur faible participation à la vie politique.

Parmi les *Nisei*, il y a des gens, peu nombreux, nommés *Kika-Nisei*. *Kika* signifie "retour au Canada". Ils sont nés au Canada et sont allés au Japon, puis sont revenus après quelques années. Les raisons et la durée de leur séjour variaient: certains voulaient profiter de l'enseignement au Japon tandis que d'autres désiraient bénéficier du soutien matériel des grands-parents. Même si on tient compte de leurs conditions différentes quant à leur âge et à la durée de leur séjour au Japon (Tsuji, 1990, p. 188), les *Kika-Nisei*, qui parlent tous couramment la langue japonaise, ont en général une identité japonaise plus prononcée que les *Nisei* ordinaires. Leurs sentiments face au pays d'origine sont plus proches de ceux des *Issei*.

Comme on l'a vu, la tradition est assez vivante dans la communauté japonaise de Montréal. Aussi s'étonnera-t-on de trouver une "soirée de la danse de la Saint-Valentin"

au programme annuel de l'Église bouddhiste de Montréal. C'est que d'un côté, on conserve obstinément les coutumes traditionnelles, mais de l'autre, on cherche à s'ajuster à la société d'accueil. Ceci caractérise une communauté ethnique quand elle en est à l'étape de la transition.

4.3 Participation politique

Comme on l'a vu au premier chapitre, jusqu'en 1949, les Canadiens d'origine japonaise n'avaient pas le droit de voter, sauf en ce qui concerne les quelque 140 vétérans de la première guerre mondiale qui avaient obtenu le droit de vote en 1931, environ douze ans après la fin de la première guerre (Adachi, 1976, p. 155; PCCJ, 1978, p. 40; Shimpo, 1975, p. 124). Pour ce qui est des gens ordinaires, ils ont dû attendre plus longtemps pour exercer leur droit de vote. S'occuper de politique est une action importante, les membres votants y sont admis à titre de représentants de la société entière.

Selon Gordon, la dernière étape de l'assimilation des immigrants est l'assimilation civique, qui se produit essentiellement dans des conditions d'absence de conflit de valeur ou de pouvoir (Gordon, 1964, p. 70-71).

Une examen de l'origine ethnique des députés des parlements canadien et provinciaux, lieu permettant une intégration structurelle "officielle", mène au constat que les Canadiens d'origine japonaise sont "en retard" par rapport à leurs "frères" résidant dans d'autres pays. Au Pérou, par exemple, le président est un *Nisei* d'origine japonaise et on trouve aussi plusieurs hommes politiques d'origine japonaise au Brésil et aux États-Unis.

Néanmoins, au Canada, il y a certains candidats d'origine japonaise élus au niveau municipal, un conseiller *Nisei* d'origine japonaise à Beaconsfield au Québec, et aussi un maire d'origine japonaise dans un village de la Colombie-Britannique, mais on ne retrouve aucun député de la communauté japonaise au fédéral. L'ancien président de l'ANCIJ (l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise) s'est porté candidat libéral aux élections fédérales en 1993 dans le comté de Transcona, à Winnipeg, mais malheureusement, il a perdu ses élections "par un cheveu" (14 905 à 14 584). Cependant en 1995, en Ontario, pour la première fois, un Canadien d'origine japonaise a été élu député lors d'une élection provinciale. Il se nomme Dave Tsubouchi et fut choisi pour devenir ministre du Bien-être social.

Autrefois, le désir d'obtenir le droit de voter liait la communauté japonaise étroitement. Celle-ci faisait front commun, prête à franchir tous les obstacles de différences, de distances, d'occupations, de richesse et de pauvreté, même si les orientations politiques de ses membres étaient divergentes. Au premier coup d'œil, on peut conclure que la participation tardive à la politique est le résultat du facteur de dispersion: la population d'origine japonaise au Canada est peu nombreuse et les quartiers "japonais" n'existent pas. Mais un second regard permet de déceler un autre facteur ayant mené à ce retard. Une femme *Nisei* avoue leur inertie et leur manque d'initiative (Tsuji, 1990, p. 255). La marginalisation des Canadiens d'origine japonaise occasionne aussi ce retard.

Dans le Mouvement de Redressement, David Suzuki⁵⁷ dit que les Canadiens d'origine japonaise devraient prolonger les efforts qui ont mené au Redressement pour lutter contre d'autres injustices de la société, envers les Noirs, les Sikhs, les Juifs, les *boat people*, les homosexuels, les femmes et notamment les Autochtones (Miki et Kobayashi, 1988, p. 129-131). À son avis, le choix de participer activement à la politique ne devrait pas être interprété comme un appui à la communauté japonaise mais à la société toute entière.

⁵⁷ SUZUKI, David Takayoshi. Généticien et vulgarisateur né à Vancouver en 1936. De descendance japonaise, il fût interné avec ses parents au cours de la Seconde Guerre mondiale (L'Encyclopédie du Canada, tome 3, 1987, p. 1887). Il était un des militants actifs du Mouvement de Redressement (Montreal Japanese Canadian History Committee, 1998, p. 19-26).

CONCLUSION

Résumé de l'histoire japonaise au Canada

Pendant plus de 120 ans, en dépit de plusieurs difficultés et aussi peut-être à cause d'elles, les immigrants japonais et la communauté japonaise ont survécu au Canada. Un des faits marquants de l'histoire japonaise au Canada fut le refus du gouvernement canadien de leur accorder tous les droits associés à la citoyenneté. La communauté japonaise a d'ailleurs mené une lutte acharnée pour l'obtention du droit de vote que ses membres n'ont obtenu qu'en 1949.

Un autre fait marquant est relié à la discrimination exercée contre les membres de cette communauté lors de la Seconde Guerre mondiale. Ceux-ci ont dû quitter la zone militaire au delà de 100 milles des lignes côtières, abandonnant tous leurs biens qui leur furent confisqués et réduits ainsi à repartir à zéro. Face à ce préjudice, les opinions sont partagées. Les uns affirment que ce déplacement des individus d'origine japonaise est un acte d'exclusion ne visant que ce seul groupe ethnique, car même s'ils sont alliés de l'Allemagne et de l'Italie, puisque on ne s'est pas attaqué ainsi aux autres groupes. Les autres disent que c'est une conséquence de la guerre. Adachi s'interroge, est-ce que c'était "*a blessing in disguise*"? (Adachi, 1976, p. 355). Tant bien que mal, avec la Seconde Guerre mondiale, les habitudes japonaises au Canada changent.

Le multiculturalisme et les Canadiens d'origine japonaise

Le Canada a adopté la loi des deux langues officielles en 1969 et la politique du multiculturalisme en 1971. On parle souvent de *Melting Pot* pour caractériser les États-Unis et de *Salad Bowl* pour le Canada. Mais la notion de *Melting Pot* est remise en question aux États-Unis, d'abord au début du siècle, alors que l'on parle de pluralisme, mais surtout depuis les années soixante. Gordon définit le "pluralisme culturel américain" ainsi:

«[...] "cultural pluralism" postulated the preservation of the communal life and significant portions of the culture of the later immigrant groups within the context of American citizenship and political and economic integration into American society» (Gordon, 1964, p. 85).

Il y a quelques toutefois des critiques envers le multiculturalisme: entre autres, on dit que c'est une politique de ghettoïsation. D'autres y voient la reconnaissance des droits culturels et identitaires des collectivités issues de l'immigration (Taylor, 1994). Reitz analyse la survie de la communauté ethnique et la mosaïque canadienne comme suit:

«Support for ethnic community survival, the tradition of ethnic separation in Canada, becomes an ideology of inequality, since people are encouraged to accept conditions that isolate them from economic opportunities [...]. In other words, the Canadian mosaic is actually a means of ethnic exploitation. Anglo-Saxon encouragement to the celebration of ethnicity is self-serving» (Reitz, 1980, p. 40).

Néanmoins, comme Reitz et d'autres le soulignent, aujourd'hui on sait que «[...] the cultural status of being Anglo-Saxon is no longer as high as was previously the case» (Reitz, 1980, p. 46), «[...] la modernité ne présente plus uniquement un visage américain ou anglo-saxon» (Meintel, 1993, p. 74).

Selon Reitz, les groupes ethniques survivent pour deux raisons: (1) maintenir leur situation économique et (2) conserver leurs traditions culturelles.

«[...] To some extent, ethnic group survival is associated with the economic position of the group: poverty, segregation, social stigma and lack of opportunity. Not all ethnic groups are disadvantaged or economically isolated to the same degree; the ghetto is an extreme case. At the same time, there can be "middle-class ghettos", when ethnic enterprises are successful. In this view of ethnic groups, ties to the ancestral group survive because they serve the instrumental interest of group members. [...]

A second kind of reason for ethnic group survival is cultural. Ethnicity is associated with pride in one's ancestral heritage, the cultivation of distinct traditions with the valuable contribution each has to make to cultural development in the rest of society and fulfillment of the need for communal fellowship. In this view of ethnic groups, ties to the ancestral group survive because of an appreciation for traditional values and the intrinsic satisfaction of having roots in a communal group. By the same token, failure to pass on the cultural heritage to each new generation spells an end to ethnicity» (Reitz, 1980, p. 1).

Au cours des cinquante dernières années, la façon d'aborder les cultures différentes de la culture dominante a beaucoup changé au Canada. Nous voudrions citer un extrait de témoignage que donne le poète Joy Kogawa dans *Mes souvenirs de l'évacuation*: «[...] Je me souviens du jeu de patience de Lorraine Life qui a dit "ne m'insulte pas" quand j'ai fièrement écrit mon nom en japonais [...]» (PCCJ, 1978, p. 146). Or, plus récemment, le fils de notre amie ne pouvait écrire correctement le français à l'école. Pour l'encourager, le professeur lui a demandé d'écrire son nom en japonais et il est devenu le petit héros dans sa classe. Voilà un exemple du résultat agréable de l'éducation multiculturelle. Reconnaître positivement les spécificités historiques et en être tolérant fait partie de l'esprit de la politique canadienne du multiculturalisme et de la politique québécoise de 1990. Nous avons observé que l'élargissement des domaines d'activités et des contacts avec les

Canadiens d'origine japonaise offre une occasion de trouver de nouveaux partisans et fervents de la culture japonaise.

Aujourd'hui, la communauté japonaise du Canada change d'aspect très rapidement à cause du vieillissement et de la disparition des *Issei* et de la volonté d'intégration des *Nisei* à la société canadienne. Mais comme l'ont démontré plusieurs recherches sur l'intégration de différents groupes ethniques (ethnie renvoie trop souvent à race), ce phénomène n'est pas unique aux Japonais. Autrefois, ceux-ci n'avaient été d'origine japonaise, mais de nos jours, à l'occasion d'événements tels le centenaire de 1977 de leur arrivée au Canada et le Mouvement de Redressement, ou en raison d'autres facteurs, beaucoup de *Nisei* "sont retournés aux sources" et reconnaissent leur origine et leur identité japonaises. Cette attitude s'explique par plusieurs facteurs, mais celui qui a exercé la plus grande influence fut la politique du multiculturalisme qui admet le droit à la différence. À cela s'ajoute la prospérité économique et l'influence du Japon sur le plan international.

Comme on l'a vu, tout en s'intégrant à la société canadienne, la communauté japonaise a maintenu son identité ethnique, même si le degré de la conservation d'identité ethnique est différent selon les générations et les dimensions de l'identité. Chez les *Nisei* subsiste "une manière japonaise" sur le plan des comportements et de la pensée. Par exemple, même s'ils ont vécu des jours difficiles, la plupart des *Issei* ne parlent pas beaucoup de leur passé (Omatsu, 1990, p. 95), et leurs enfants, les *Nisei*, leur restent très dévoués. Pour expliquer ce comportement des *Issei*, nous analyserons, tout en reconnaissant les limites de ce genre d'analyse, l'observation du "tempérament" japonais par Landy.

«Les contraintes de solidarité que suscite la vie sociale en milieu congestionné expliquent donc les traits majeurs du tempérament national: le goût du travail, le respect filial, l'amour du foyer, le courage, la tolérance, l'humour, le sens de l'honneur (jusqu'au suicide), le contrôle de soi (dans l'apparence extérieure de dignité vestimentaire en particulier), la fidélité, la sincérité, la propreté, la fierté patriotique. Mais également un certain esprit de calcul, de méfiance, un goût excessif du compromis, l'acceptation de la fuite devant la réalité déplaisante, le sourire sachant cacher les défaites» (Landy, 1973, p. 29-30).

Et l'autre phénomène est la "sobriété de mots" des Japonais. Selon Landy, «Le ménage parle peu (une femme bavarde était motif de divorce, dans l'ancien Japon [...])» (Landy, 1973, p. 120). Les *Issei* ont enfermé leurs douleurs morales en eux-mêmes. Un passage de la poésie de Joy Kogawa décrit: «Mes souvenirs de l'évacuation: Et je me souviens du soin que prenaient mes parents pour que nous ne soyons pas marqués par l'amertume [...])» (1977, p. 146). Adachi cite une phrase du *Sansei*:

«Only now do we realize that our parents neglected to instill in us a sense of our cultural heritage and ethnic history. This is the very crux of the young Japanese Canadians' identity crisis Why didn't they tell us what it was like to be a dirty Jap in Canada during the Second World War?» (Adachi, 1978, p. 362).

Un autre *Sansei* de Vancouver exprime ainsi ses sentiments:

«Les *Nisei*, nos parents, nous ont légué un sens de responsabilité, de respect pour autrui et un sens du devoir. Ils ont acquis la réputation d'être dignes de confiance, honnêtes et intelligents, réputation dont nous jouissons aujourd'hui. Je respecte ces valeurs et je les fais mienne. Mais ce qui me manque c'est un lien entre ce à quoi je ressemble et ce que je suis. [...] La richesse de notre communauté se perdait dans sa lutte pour se faire accepter et c'est cette absence que j'aimerais combler» (PCCJ, 1978, p. 157).

Le souci chez les *Nisei* de pouvoir mieux communiquer oralement avec leurs parents a favorisé la survie de la langue japonaise parlée. Mais ils ont perdu la langue japonaise écrite. Par ailleurs, la plupart de leurs conjoint-e-s sont des Canadiens d'origine japonaise.

Ainsi, avec le temps, la pensée et l'aspect des Canadiens d'origine japonaise changent: la frontière ethnique est en train de se transformer. Par le mariage de la plupart des *Sansei* à un conjoint de souche non japonaise, le "sang japonais" n'est plus une façon de définir l'identité. Quelles sont les attitudes face à ce phénomène? Certains disent que c'est un succès d'intégration jusqu'à l'assimilation complète, et d'autres, que c'est la perte définitive de l'identité japonaise. Dans la communauté japonaise, il y a toujours des discussions sur l'identité japonaise et sur la manière de maintenir l'existence de la communauté. On se demande où se situe la limite de la frontière japonaise dans la société canadienne. Aujourd'hui, on admet que c'est une question "subjective" individuelle, on parle même d'"identité subjective". En somme, la survivance dépend de "la conscience" qu'ont les Japonais de leur héritage et de leur identité. Ce phénomène est celui que Meintel observe chez les jeunes immigrants à Montréal dans le processus de transethnicité et de transnationalité, on admet «la remarquable fluidité des identités ethniques» (Meintel, 1993, p. 75).

Dans un premier temps, on a cru qu'elle fut grandement créée et maintenue par la domination et l'exclusion. Dans le cas de Japonais, l'internement pendant la Seconde Guerre mondiale, le refus de leur accorder le droit de vote, représentent des formes extrêmes d'exclusion qui font partie de leur histoire et de leur identité. Plus récemment, c'est davantage une volonté interne de maintenir les frontières qui se manifeste – dans le contexte notamment de la Loi sur le multiculturalisme (1988) et du statut du Japon à l'échelle internationale.

Selon Statistiques Canada (1991), la population de Montréal compte 3 091 115 personnes d'origine française, d'origine britannique et d'une soixantaine d'autres origines ethniques. Dans leur *Histoire du Québec Contemporain*, Linteau *et al.* analysent ainsi la dynamique de la société québécoise:

«Si l'immigration prend après 1960 l'allure d'une mosaïque ethnique de plus en plus diversifiée, elle représente aussi, sur le plan social, un éventail varié de situation. L'expérience immigrante prend des formes très différentes selon le milieu d'origine, l'âge, la formation et même la couleur de la peau» (Linteau *et al.*, 1989b, p. 581-582).

Ce processus de formation et de transformation, nous l'avons approfondi dans ce contexte montréalais où nous avons examiné le fonctionnement de la communauté japonaise, son organisation et ses aspects identitaires. On a observé et analysé un processus d'incorporation, par lequel les Canadiens d'origine japonaise participent à la vie canadienne, tout en maintenant des activités au sein de la communauté japonaise. Comme dans le cas d'autres groupes ethniques on observe une différence entre la première, la deuxième et la troisième génération – cette dernière étant à la fois plus intégrée que la seconde et possédant néanmoins une identité plus forte. Ce qui montre qu'on a intérêt à ne pas penser l'intégration comme un processus linéaire d'assimilation progressive. Intégration et identité ethnique font bon ménage. Selon Meintel, on définit ainsi "ethnicité et identité": «L'identité ethnique particulière sert de base à plusieurs orientations plus larges qui pourraient être activées selon le contexte et la conjoncture» (Meintel, 1993, p. 76).

Depuis une dizaine d'années, il est plus facile d'étudier une langue étrangère qu'autrefois, ce qui favorise l'étude de la langue japonaise par les jeunes d'origine

japonaise. Mais ce n'est pas seulement une question de langue. Il faut aussi qu'on veuille étudier la culture d'arrière-plan. En même temps, on doit noter que cela cause une situation ambiguë et ambivalente pour eux. Il faudra attendre encore quelques années pour voir le résultat et l'évaluation de la politique du multiculturalisme et de l'Énoncé de politique.

Après le Mouvement de Redressement de 1988 et l'achat de la maison du CCJCM en 1997, la communauté japonaise de Montréal n'a plus eu de projet commun. Jusqu'à l'accomplissement du Redressement, beaucoup de points et problèmes communs subsistaient, ayant pour effet de favoriser l'unité. Mais aujourd'hui, même s'il y a encore quelques sujets importants à débattre comme "la sauvegarde des droits de l'homme" et "l'ethnicité dans la vie multiculturelle", l'impact de l'union japonaise est beaucoup moins puissant. C'est exactement le processus de *Life-Cycle* qu'observent Breton, Reitz et d'autres. Breton analyse le changement de la communauté ethnique:

«Ethnic communities are formed, grow, and disappear; they go through a life-cycle. They probably begin either as simple aggregates of individuals, as amorphous informal groups, or as fairly well-structured informal groups. This group can constitute a public for ethnic organizations, a set of opportunities for social entrepreneurs. The organizations established by these entrepreneurs will maintain themselves as long as a public exists to use their services, or as long as the ethnic identity of the organization is important for the members of the ethnic groups. [...] If the rate of migration is low or nil, the ethnic public will progressively decrease, because even a high degree of institutional completeness will not prevent some integration into the native community. With time – and it may be quite long – the ethnic organizations will themselves disappear or lose their ethnic identity, completing the life-cycle of the community» (Breton, 1964, p. 205).

Après la Seconde Guerre mondiale, les conditions économiques au Japon se sont améliorées. Cependant, il y a toujours des Japonais qui immigrent au Canada: le nombre

total d'immigrants au Canada de 1946 à 1995 est de 20 516; après 1970, le plus haut taux d'immigration japonaise fut en 1973, avec 1 105 personnes, et le plus bas en 1985, où seulement 205 immigrèrent (New Japanese Canadian Association, 1996, p. 124). Ces nouveaux arrivants sont les éléments de la stabilisation et de la revitalisation culturelle de la communauté japonaise, et en même temps, ils sont à l'aise avec la politique du multiculturalisme. Ils sont sensibles à la confiance acquise dans la vie canadienne par les immigrants japonais d'avant la Seconde Guerre mondiale.

Désormais, comment la communauté japonaise va changer, est-ce qu'il y aura une différence entre celle de Montréal et les autres? Ce sera un sujet important de recherche à envisager dans l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE

- ADACHI, Ken (1976). *The Enemy That Never Was: A History of the Japanese Canadians*, Toronto, McClelland and Stewart.
- ADACHI, Pat (1992). *Asahi: A Legend in Baseball*, Etobicoke, Ontario, Asahi Baseball Organization.
- ALBA, Richard D. (1990). *Ethnic Identity: The Transformation of White America*, New Haven, Yale University Press.
- AMSELLE, Jean-Loup (1990). *Logiques métisse: Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot.
- BARTH, Fredrick (éd.) (1969). "Introduction", dans *Ethnic groups and boundaries: The social organization of culture difference*, Boston, Little, Brown and Company, p. 9-38.
- BIROUS, Alain (1966). *Vocabulaire pratique des sciences sociales*, (2^e édition), Paris, Les éditions ouvrières.
- BOAM, Henry J. (1912). *British Columbia: Its History, People, Commerce, Industries and Resources*, London, England, Sells.
- BONACICH, Edna (1972). "A theory of ethnic antagonism: The split labor market", *American Sociological Review* 37: p. 547-559.
- BOUDON, Raymond (1969). *Les méthodes en sociologie* (Que sais-je? N° 1334), Paris, Presses Universitaires de France.
- BRETON, Raymond (1964). "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", *American Journal of Sociology*, N° 70, Chicago, University of Chicago Press, p. 193-205.
- BRETON, Raymond (1983). "La communauté ethnique, communauté politique", *Sociologie et Société*, vol. 15, N° 2, p. 23-37.

- BRETON, Raymond (1990). "The Ethnic Group as a Political Resource in Relation to Problems of Incorporation: Perceptions and Attitudes", dans Raymond Breton, Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach et Jeffrey G. Reitz, *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press, p. 196-255.
- BRETON, Raymond, Wsevolod W. ISAJEW, Warren E. KALBACH et Jeffrey G. REITZ (1990). *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press.
- BROADFOOT, Barry (1977). *Years of Sorrow, Years of Shame: The Story of the Japanese Canadians in World War II*, Toronto, Doubleday Canada Limited.
- BUREAU DU RECENSEMENT (1902). *Quatrième Recensement du Canada 1901: Volume I, Population*, Ottawa.
- BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE CANADA (1936). *Septième Recensement du Canada, 1931: Volume VII, Occupations et Industries*, Ottawa.
- BURGESS, Ernest W. (1967 [1925]). "The Growth of the City", dans Robert E. Park, Ernest W. Burgess et Roderick D. McKenzie, *The City* (4^e impression), Chicago and London, The University of Chicago Press, p. 47-62.
- CARELESS, J. M. S. (1953). *Canada: A Story of Challenge*, Toronto, MacMillan of Canada.
- CENTRE CULTUREL JAPONAIS CANADIEN DE MONTRÉAL (CCJCM) (1984). *Koyu*, Montréal, CCJCM.
- CENTRE CULTUREL JAPONAIS CANADIEN DE MONTRÉAL (CCJCM) (1987). *Repartir à Zéro*, Montréal, CCJCM.
- CHENG, Lucie et Edna BONACICH (éds.) (1984). *Labor Immigration Under Capitalism, Asian Workers in the United States before World War II*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.
- CLUB JEUNESSE JAPONAIS KAPPA (1998). Dépliant publicitaire, Club jeunesse japonais Kappa, Montréal.
- DAIHYAKKA JITEN*, vol. 9 (1985). Tokyo, Heibonsya.
- DE FONTETTE, François (1985). *Le racisme* (Que sais-je? N° 1603), Paris, Presses Universitaires de France.

- DOMINION DU CANADA (1925). *Cinquante-septième rapport annuel de la Direction des Pêcheries, Ministère de la Marine et des Pêcheries, Année 1923-24*, Ottawa.
- DOMINION DU CANADA (1943). *Rapport Annuel du Ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1942*, Ottawa.
- DOMINION DU CANADA (1944). *Rapport Annuel du Ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1943*, Ottawa.
- DURKHEIM, Émile (1895). *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA (1986). *Loi sur l'Équité en matière et Exigences concernant les rapports*, Ottawa.
- ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, (1992). Paris, Éditeur à Paris.
- ENCYCLOPÉDIE DU CANADA, L' (Tome 1, Tome 2 et Tome 3) (1987). Montréal, Les éditions internationales Alain Stanké Ltée.
- FUKUTAKE, Tadashi, Rokuro HIDAKA et Toru TAKAHASHI (éds.) (1958). *Shakaigaku Jiten*, Tokyo, Yuhikaku.
- GAMO, Masao (éd.) (1962). *Umio wattata Nippon no mura*, Tokyo, Chuo Koronsha.
- GONOI, Takashi (1990). *Nihon Kiristokyo-shi*, Tokyo Yoshikawa Kobundo.
- GORDON, Milton M. (1964). *Assimilation in American Life: The role of Race, Religion, and National Origins*, New York, Oxford University Press.
- GUILLAUMIN, Colette (1992). "Une société en ordre. De quelques-unes des formes de l'idéologie raciste", *Sociologie et Société*, vol. 24, N° 2, p. 13-23.
- HAYASHI, Rintaro (1974). *Kuroshio no hateni* (Au bord du courant noir), Tokyo, Nichibo Shuppansha.
- HIROSHIMA-KEN (1993). *Hiroshima-ken Ijyu-shi: Tsushi-hen*, Tokyo, Daiichi Hoki Publication.
- HUGHES, David R. et Evelyn KALLEN (1974). *The Anatomy of Racism: Canadian Dimensions*, Montreal, Harvest House.
- IINO, Masako (1997). *Nikkei Kanada-jin no Rekishi*, Tokyo, University of Tokyo Press.

- IKUTA, Masanari (1981). *Kanada Bukyokai Enkaku-shi*, Toronto, Toronto Buddhist Church.
- ISAJIW, Wsevolod W. (1990). "Ethnic-Identity Retention", dans Raymond Breton, Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach et Jeffrey G. Reitz, *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press, p. 34-91.
- IRIE, Toraji (1942). *Hojin Kaigai Hatten-shi*, Tome 1 et 2, Tokyo, Iida Shoten.
- ISENOR, D. E., E. G. STEPHENS et D. E. WATSON (1988). *One Hundred Spirited Years: A History of Cumberland, Campbell River, B.C.*, Ptarmigan Press.
- ITO, Kazuo (1969). *Hokubei Hyakunen Zakura*, Tome 1, Seattle, Committee of Hokubei Hyakunen Zakura.
- ITO, Roy (1984). *We Went to War: The story of the Japanese Canadians who served during the First and Second World Wars*, Stittsville, Ontario, Canada's Wings, Inc.
- ITO, Roy (1994). *Stories of my people: a Japanese Canadian journal*, Hamilton, R. Ito.
- JUTEAU, Danielle (1986). "L'État et les immigrants: de l'immigration aux communautés culturelles", dans P. Guillaume et autres (dir.), *Minorités et État*. Bordeaux et Québec, Presses universitaires de Bordeaux et Presses de l'Universitaires de Laval, p. 35-50.
- KALBACH, Warren E. (1990). "Ethnic Residential Segregation and Its Significance for the Individual in an Urban Setting", dans Raymond Breton, Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach et Jeffrey G. Reitz, *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press, p. 92-134.
- KANADA NIKKEIJIN GODO KYOKAI ZENKOKU KYOKAI KYOGIKAI (éd.) (1961). *Kanada Nikkeijin Godokyokai-shi: 1892-1959 – A History of the Japanese Congregations of the United Church of Canada: 1892-1959*, Toronto, Kanada Nikkeijin Godokyokai Zenkoku Kyogikai.
- KAWASHIMA, Takeyoshi (1953). *Nihon Shakai no Kazokuteki Kosei*, Tokyo, Nihon Hyoronsha.
- KELLY, Karen (1995). "Les minorités visibles", *Tendances sociales canadiennes*, été 1995, N° 11-008F au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, p. 2-8.

- KOBAYASHI, Audrey (1989). *A Demographic Profile of Japanese Canadians and Social Implications for the Future*, Ottawa, Department of the Secretary of State.
- KOBAYASHI, Audrey et S. FITZGIBBON (1995). *Highlights of Demographic Changes among Japanese Canadians, 1986-1991*, non publié.
- KOBAYASHI, Teiji (1935). *Sutebusuton Gyosha Jizen-dantai 35 nen-shi*, Tokyo, Seiundo.
- KOGAWA, Joy (1981). *Obasan*, Toronto, Lester & Orpen Dennys Ltd.
- KOYAMA, Shigeharu (1995). *Homma Tomekichi-oh no Shogai*, Wakayama, Shigeharu Koyama.
- LA VIOLETTE, Forrest E. (1948). *The Canadian Japanese and World War II: A Sociological and Psychological Account*, Toronto, University of Toronto Press.
- LANDY, Pierre (1973). *La vie japonaise*, (Que sais-je? N° 1564), Paris, Presses Universitaires de France.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT (1989a). *Histoire du Québec Contemporain: De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT (1989b). *Histoire du Québec Contemporain: Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal.
- MAKABE, Tomoko (1983). *Shashinkon no Tsumatachi: Kanada imin no jyosei-shi*, Tokyo, Miraisha.
- MAKABE, Tomoko (1995 [1983]). *Picture Brides: Japanese Women in Canada*, Traduction: Kathleen Chisato Merken, Toronto, Multicultural History Society of Ontario.
- MATSUMIYA, Masuo (1984). *Kaideima monogatari – Ume-no-hara to Kaede – : Hikone-shi Kaideima to Sono Imin-shi*, Shiga, Masuo Matsumiya.
- MAYKOVICH, Minako K. (1980). "Acculturation Versus Familism in Three Generations of Japanese-Canadians", dans K. Ishwaran (éds.), *Canadian Families: Ethnic Variations*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson.
- McALL, Christopher (1992). "Langue et silence: les travailleurs immigrés au Québec et la sociologie du langage", *Sociologie et Société*, vol. 24, N° 2, p. 117-130.

- McKENZIE, Roderick D. (1967 [1925]). "The Ecological Approach to the Study of the Human Community", dans Robert E. Park, Ernest W. Burgess et Roderick D. McKenzie, *The City* (4^e impression), Chicago and London, The University of Chicago Press, p. 63-79.
- McLAUGHLIN, K.M. (1985). *Les Allemands au Canada*, Ottawa, La société historique du Canada.
- McNAUGHT, Kenneth (1969). *The Penguin History of Canada*, London, Penguin Books.
- MEINTEL, Deirdre (1992). "L'identité ethnique chez de jeunes Montréalais", *Sociologie et Société*, vol. 24, N° 2, p. 73-89.
- MEINTEL, Deirdre (1993). "Transnationalité et transethnicité chez des jeunes issus de milieux immigrés à Montréal", *KEMI*, vol. 9, N° 3, p. 63-79.
- MIKI, Roy et Cassandra KOBAYASHI (1988). *Justice in Our Time: The Japanese Canadian Redress Settlement*, Winnipeg, NAJC.
- MINZOKUGAKU KENKYUSHO (1955). *Sogo Nihon minzoku goi*, vol. 3, Tokyo, Heibonsha.
- MISSION CATHOLIQUE JAPONAISE, SAINT-PAUL IBARAKI (1997). *Les 26 premiers martyrs du Japon*, Montréal, Mission Catholique Japonaise, Saint-Paul Ibaraki.
- MONTREAL BULLETIN*, 1946-1955; 1976-1980; 1985-1998, Montréal.
- MONTREAL JAPANESE CANADIAN HISTORY COMMITTEE (1998). *Ganbari: un chez-soi retrouvé*, Montréal, Montreal Japanese Canadian History Committee.
- MORITA, A. Katsuyoshi (1986). *Paueru-gai Monogatari*, Burnaby, B.C., Live Canada Publishing Ltd.
- MORITA, A. Katsuyoshi (1989 [1986]). *Powell Street Monogatari*, Traduction: Eric A. Sokugawa, Burnaby, B.C., Live Canada Publishing Ltd.
- NAKAYAMA, Jinshiro (1921a). *Kanada Doho Hatten Taikan*, Ibaragi Japan, Jinshiro Nakayama.
- NAKAYAMA, Jinshiro (1921b). *Kanada no Hoko*, Ibaragi, Japan, Jinshiro Nakayama.

- NATIONAL ASSOCIATION OF JAPANESE CANADIANS (NAJC) (1985). *Economic Losses of Japanese Canadians after 1941*, Winnipeg, NAJC.
- OKUBO, Toshikane, Shoji IMAI, Katsumi USUI, Keiji USHIYAMA et Masaomi YUI (éds.) (1965). *Kindaishi-shiryō*, Tokyo, Yoshikwa Kobunkan.
- OMATSU, Maryka (1992). *Bittersweet Passage: Redress and the Japanese Canadian Experience*, Toronto, Between The Lines.
- PORTER, John (1965). *The Vertical Mosaic*, Toronto, University of Toronto Press.
- PROJET CENTENAIRE CANADIEN-JAPONAIS, LE (PCCJ) (1978). *Un Rêve Richesses, Les Japonais au Canada, 1877-1977*, Vancouver, PCCJ.
- RAMIREZ, Bruno (1991). *Par monts et par vaux: Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-Atlantique 1860-1914*, Montréal, Boréal.
- REITZ, Jeffrey G. (1980). *The Survival of Ethnic Groups*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited.
- RITSUMEIKAN DAIGAKU (éd.) (1964). Numéro thématique de "Koto: Imin-mura no Kenkyū", *Bulletin d'institut sciences humaines*, N° 14, Kyoto, Ritsumeikan University.
- ROY, Patricia E. (1989). *A White Man's Province: British Columbia Politicians and Chinese and Japanese Immigrants, 1858-1914*, Vancouver, University of British Columbia Press.
- SATO, Tsutae (éd.) (1953). *Kanada Nihongo Gakko Kyoikukai-shi – History of the Japanese Language School Educational Society 1923-1942*, Vancouver, Japanese Language School Educational Society.
- SATO, Tsutae (1969). *Kodomo to tomoni 50-nen: Kanada Nikkei Kyoiku Shiki*, Tokyo, Nichibo Shuppansha.
- SATO, Tsutae (1980). *Kansha no Issho: Kanada no Nikkei Kyoiku Shiki*, Vancouver, T. Sato.
- SHIBATA, Yuko, Shoji MATSUMOTO, Rintaro HAYASHI et Shotaro IIDA (1977). *The Forgotten History of the Japanese Canadians: Volume I, The Role of Japanese-Canadians in the Early Fishing Industry in B.C. and An Annotated Bibliography*, Vancouver, New Sun Books.

- SHIMPO, Mitsuru (1975). *Ishi-o-mote owaruru-gotoku: Nikkei Kanadajin Shakai-shi*, Toronto, The Continental Times.
- SHIMPO, Mitsuru (1977). *Nihon no Imin: Nikkei Kanadajin ni mirareta Haiseki to Tekio*, Tokyo, Hyoronsha.
- SHIMPO, Mitsuru (1985). *Kanada Imin Haiseki-shi: Nihon no Gyogyo Imin*, Tokyo, Miraisha.
- SHIMPO, Mitsuru (1986). *Kanada Nihonjin Imin Monogatari*, Tokyo, Tsukiji Shokan.
- SHIMPO, Mitsuru, Norio TAMURA et Shigehiko SHIRAMIZU (1991). *Kanada no Nihongo Shinbun: Minzoku ido no shakai-shi*, Tokyo, PMC Publication.
- STATISTIQUE CANADA (1983). *Statistiques Historiques du Canada*, Deuxième édition, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA (1992). *Dictionnaire du recensement de 1991*, Catalogue 92-301F, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA (1993). *Origine ethnique*, N° 93-315 au catalogue, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA (1998). *Produit intérieur brut provincial par industrie*, N° 15-203-XPB au catalogue, Ottawa.
- SUNAHARA, Ann Gomer (1981). *The Politics of Racism: The uprooting of Japanese Canadians During the Second World War*, Toronto, James Lorimer & Company.
- TAIRIKU NIPPOSHA (éd.) (1909). *Kanada Doho Hatten-shi*, Tome 1, Vancouver, Tairiku Nipposha.
- TAIRIKU NIPPOSHA (éd.) (1917). *Kanada Doho Hatten-shi*, Tome 2, Vancouver, Tairiku Nipposha.
- TAIRIKU NIPPOSHA (éd.) (1924). *Kanada Doho Hatten-shi*, Tome 3, Vancouver, Tairiku Nipposha.
- TAKAKURA, Shin'ichiro (1980). *Kyodo to Kaitaku*, Sapporo, Japon, Hokkaido Shuppan Kikaku Senta.
- TAKATA, Toyo (1983). *Nikkei Legacy: The Story of Japanese Canadians from Settlement to Today*, Toronto, NC Press Limited.

- TAN, Jin et Patricia E. ROY (1985a). *Les Chinois au Canada*, Ottawa, La société historique du Canada.
- TAN, Jin and Patricia E. ROY (1985b). *The Chinese in Canada*, Ottawa, The Canadian Historical Association.
- THOMAS, William Isaac (1951 [1917]). "The Four Wishes", dans Edmund H. Volkart (dir.), *Social Behavior and Personality, Contribution of W. I. Thomas to Theory and Social Research*, New York, Social Science Research Council, p. 111-144.
- THOMSPSON, John Herd (1991). *Les Minorités ethniques pendant les guerres mondiales*, La société historique du Canada.
- TORONTO NEW JAPANESE CANADIAN ASSOCIATION (1996). *Toronto Shin-ijusha Kyokai: Soritsu 20 shunen kinenshi*, Don Mills, Ontario, Toronto New Japanese Canadian Association.
- TRIBUNE JUIVE (1987), Numéro thématique des Canadiens d'origine Japonaise, *Tribune Juive*, Vol. 5, N° 1.
- TSUJI, Shin'ichi (1990). *Nikkei Kanada-jin*, Tokyo, Shobunsha.
- TSURUMI, Kazuko (1962). *Sutebusuton Monogatari: Sekai no naka no Nihonjin*, Tokyo, Chuo Koronsha.
- TURNER, Victor W. (1969). *The Ritual Process: Structure and Anti-Structure*, Chicago, Aldine Publishing Co.
- WARD, W. Peter (1978). *White Canada Forever, popular attitudes and public policy toward orientals in British Columbia*, Montreal, McGill-Queen's University Press.
- WATADA, Terry (1996). *Bukkyo Tozen: A History of Jodo Shinshu Buddhism in Canada 1905-1995*, Toronto, HpF Press and the Toronto Buddhist Church.
- WATSUJI, Tetsuro (1964). *Sakoku: Nihon no Higeiki*, Tokyo, Chikuma Shobo.
- WEBER, Max (1962 [1921]). *Basic concepts in sociology*, Traduction: H. P. Secher, New York, The Citadel Press.
- WHITAKER, Reg (1991). *La politique Canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, La Société Historique du Canada.

ANNEXE 1

CANEVAS D'ENTREVUE

L'ordre des sujets d'entrevue changeait selon le cours de la conversation.

1. DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Sexe: Homme/Femme Âge: _____ État civil: _____

Génération: *Issei, Nisei, Sansei*

Lieu de naissance: _____

Langue(s): Langue maternelle: _____

Langue parlée à la maison: _____

Connaissance: _____

(comprise, parlée, lue, écrite)

(Pour *Nisei*: Est-ce qu'il/elle allait à l'école japonaise?)

Résidence: Dans quel quartier il/elle habite?

Avec qui?

Religion: _____

Fidélité: (exemple: aller à l'église chaque semaine)

Si chrétien, quand il/elle s'est converti?

Étude:

- Où était la première école?
- Dernier diplôme obtenu?
- Est-ce qu'il y avait de la discrimination pendant l'école?
Quand, comment, par qui?

Emploi:

- Nom et adresse de l'employeur (aujourd'hui)
- Poste occupé
- Salaire
- Combien d'années il/elle travaille?
- Changement d'emploi -- s'il/elle a changé, pourquoi? (raison)
- Est-ce qu'il y avait de la discrimination ? Oui/non
Si oui, à quel sujet? (exemple: salaire, poste, promotion, autre)

Nombre d'enfants:

Garçon _____ Niveau d'étude: _____ Occupation: _____

Fille _____ Niveau d'étude: _____ Occupation: _____

Où est-ce qu'ils/elles habitent?

S'ils se sont mariés(e)s avec quelle origine ethnique?

Évaluation de niveau de vie par lui/elle-même:

Classe: basse

moyenne

haute

2. ITINÉRAIRE MIGRATOIRE ET PROJET D'INSERTION

Pour Issei et Nisei:

En 1941, où habitiez-vous?

- Avec qui?
- Quelle occupation avait-il/elle?

Pendant la seconde guerre mondiale:

- Où était-il/elle?
- Avec qui?
- Combien d'années restait-il/elle là?
- Quelques épisodes

Raison de la venue à Montréal:

- Quand?
- Avec qui?
- Est-ce que Montréal était le premier choix pour lui/elle?
- Si par intermédiaire, qui était-ce?

Logement:

- Est-ce que c'était facile ou difficile de trouver un logement?
- Combien de fois est-il/elle déménagé jusqu'à maintenant?

Si la résidence est leur propriété:

- Quand il/elle l'a achetée?
- Pourquoi avoir choisi cet endroit pour la résidence?
- Est-ce qu'il y avait de la discrimination quand il/elle cherchait un logement?

Emploi:

- S'il cherchait un emploi après leur arrivée à Montréal:
- Comment le trouver?
- Combien de jour/semaine/mois en chômage?
- Quel fut le premier emploi à Montréal?
- Est-ce que c'était le même métier ou profession avant leur arrivée à Montréal?

Si le métier était nouveau:

- Est-ce que c'était facile pour l'apprentissage?

3. RÉSEAUX SOCIAUX ETHNIQUES

Pour tous

Fréquentations:

- Combien d'ami(e)s il/elle a ?
- Quelle origine ethnique?
- Qu'est-ce qu'ils font?
(avec qui, combien de fois, etc.)
- Combien de rencontres par semaine/mois/an?
- La conversation par téléphone?
Combien de fois par semaine/mois/an?

Traditions japonaises:

- Est-ce qu'il y a quelque tradition particulière dans la famille?
- Comment passez-vous le Nouvel an?
- Aime-t-on la cuisine japonaise?
Combien de fois il/elle en mange? (semaine/mois/an)?
- La connaissance de la notion d'"Ié"?
- Cohabitation avec des parents âgés
- Obligations et statut du fils aîné

Expériences de discrimination:

- Est-ce qu'il/elle avait de quelques expériences de discrimination dans la vie quotidienne?

Oui

Non

Si oui:

Où?

Quand?

Comment?

Et comment il/elle a répondu?

La relation avec la parenté au Japon:

- Est-ce qu'il/elle a un contact avec des parentés au Japon ?
- Comment maintient-il/elle cette relation (exemple: écrire combien de fois par an)
- Visites

Plan d'avenir / La raison de rester à Montréal:

